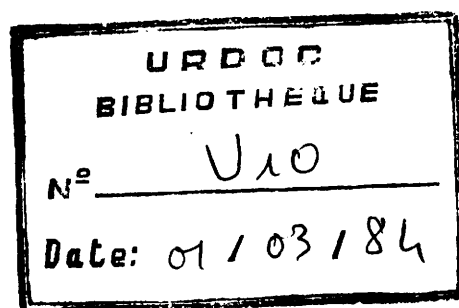


A M I R A N° 44

LE SUIVI-EVALUATION DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL -
ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES

D. GENTIL
M. DUFUMIER

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE :



SYNTHESE DES MANUELS SUR LE SUIVI-EVALUATION

J. MACRAE

PARIS, MARS 1984



AVERTISSEMENT -----

Ce texte est le résultat d'une réflexion collective menée dans le cadre du groupe-réseau AMIRA (Cf présentation d'AMIRA à la fin de cette brochure), au sein de son groupe de travail "Suivi - Evaluation de projets".

La première partie a été rédigée par D. GENTIL, avec le concours de M. DUFUMIER (pour les éléments agronomiques), et en tenant compte des réactions critiques de Ph. COUTY, R. DECOSTER, D. GASSE, J.M. GAZAGNES, D. RAYSSIGUIER, P. VERNEUIL, G. WINTER.

Le document complémentaire a été rédigé par J. Mc RAE.

Une version provisoire de la première partie a été publiée, sous le même titre, en février 1983, à diffusion restreinte aux seuls correspondants du réseau AMIRA qui avaient notifié leur intérêt pour le "suivi - évaluation de projets".

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
PRESENTATION DU GROUPE A.M.I.R.A. (Voir en fin de publication)	
AVANT PROPOS	5
LE SUIVI-EVALUATION DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL - ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES	7
I - LES ASPECTS INSTITUTIONNELS OU LA DIFFICILE ADEQUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE	12
A- Place, composition et coût du S/E	12
B- La difficile adéquation de l'offre et de la demande d'information (les divers intervenants)	14
II - PETIT DETOUR THEORIQUE	24
A- Quelques simplifications théoriques et leurs conséquences	24
B- Quelques principes et concepts de base	32
III - LES OUTILS DU SUIVI-EVALUATION	42
a) Le dispositif de suivi	
b) Le dispositif d'évaluation	
A- Les outils de suivi	43
1- L'analyse institutionnelle	
2- Les indicateurs de suivi	
3- L'interprétation ou l'auto-évaluation des cadres	
B- Le dispositif d'évaluation	48
1- L'esprit de la démarche	
2- La première "campagne"	
3- Le dispositif permanent	
C- Vers un système intégré de suivi-évaluation	71
D- Suivi-évaluation/vulgarisation/recherche- développement/recherche appliquée/formation	76
CONCLUSION	78

.../...

	<u>Pages</u>
ANNEXES	
I Liste des documents utilisés	81
II Liste d'indicateurs possibles pour la vulgarisation	83
III Exemples de fiches pour le suivi agronomique	85
IV Une réaction à la présente note méthodologique	95
V Quatre notes de lecture	99
SYNTHESE DES MANUELS SUR LE SUIVI-EVALUATION	111
1°) <i>Questions méthodologiques</i>	113
I - LE TRONC COMMUN	115
a) Synthèse des définitions : suivi et évaluation	
b) La séquence classique des résultats	
c) L'utilité de la séquence classique et ses inconvénients	
d) Le traitement des "objectifs"	
II - ROLES ENVISAGES POUR UN SUIVI-EVALUATION ET QUESTIONS PRIORITAIRES	120
a) Rôles du S.E.	
b) Questions ou tâches prioritaires	
c) Questions évitées	
III - PROBLEMES SPECIFIQUES SOULEVES	123
a) Liens entre informations et décisions	
b) L'isolement de l'"effet projet"	
c) Le niveau d'observation	
IV - METHODES	131
a) Informations qualitatives et/ou quantitatives	
b) Le programme quantitatif et les indicateurs	
c) Expérimentation spécifique ou non ?	
V - SYNTHESE	134

.../...

AVANT PROPOS

Ce document est le résultat des travaux d'un groupe multidisciplinaire d'une dizaine de personnes ayant travaillé dix-huit mois sur ce thème.

Le groupe est parti de l'analyse critique de plusieurs expériences auxquelles ses membres avaient été mêlés et de l'analyse de plusieurs manuels (Banque Mondiale, FAO, FIDA, Ministère de la Coopération, ...).

Cette version prend en compte les réactions de plusieurs participants du réseau AMIRA au document provisoire qui a circulé pendant l'année 1983.

Avant d'aborder ce document, il nous paraît utile de bien préciser le champ assez restreint de cette réflexion : nous sommes partis des problèmes concrets et des insatisfactions rencontrées dans des processus de suivi-évaluation d'un certain type de grands projets et nous avons été amenés à dépasser les aspects méthodologiques stricto sensu pour indiquer des pistes de réflexion sur les problèmes institutionnels et théoriques.

Toutefois nous sommes bien conscients de n'avoir traité qu'une partie du sujet et notamment de ne pas avoir suffisamment souligné la cohérence entre :

- conception des projets par rapport au développement rural ;
- méthodologie du suivi-évaluation ;
- outils statistiques et pratiques de terrain.

Par exemple, un autre type de projet, sans doute de dimension plus restreinte, conçu dès le départ avec les paysans, évoluant grâce à des évaluations conjointes cadres/paysans, ... n'aurait pas les mêmes problèmes institutionnels et demanderait sans doute une méthodologie et des outils différents. Il faudrait notamment affiner les méthodes de l'autoévaluation paysanne ou de l'autoévaluation

assistée qui ne sont pratiquement pas développées dans ce document.

Sur le premier point (analyse critique des projets), nous nous permettons de renvoyer le lecteur au document AMIRA/AFIRD : "Méthode d'évaluation des projets" - 1981 - déjà paru. Sur le dernier point une note complémentaire, explicitant clairement l'apport des statistiques (par exemple dans la vérification des hypothèses provenant de l'analyse historique) est sans doute nécessaire.

Ce document ne traite pas non plus du "monitoring" au sens strict (suivi des activités des agents, des véhicules, ...) ni de la liaison S/E avec la comptabilité analytique.

Au lieu de chercher à améliorer encore ce texte, nous avons préféré le publier dans son état le plus rapidement possible et le faire suivre de nouvelles notes AMIRA, décrivant, dans des contextes variés, des démarches concrètes de terrain.

Nous sommes intéressés par toutes critiques sur ce texte et particulièrement par des compte-rendus relatant hypothèses, démarches, difficultés, outils de suivi-évaluation. Ces documents pourraient être, après avis du comité de lecture, publiés et diffusés comme notes AMIRA.

Pour toute correspondance, veuillez vous adresser à :

Secrétariat A.M.I.R.A.

Bureau 425

Service Coopération de l'I.N.S.E.E.

18, boulevard Adolphe Pinard

75675 PARIS Cedex 14

Tél. : (1) 540 - 03 - 51

PREMIERE PARTIE

LE SUIVI-EVALUATION DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL

ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES

D. GENTIL

M. DUFUMIER

La création de mécanismes ou de structures de suivi-évaluation à l'intérieur des projets de développement rural est relativement récente. Elle s'explique d'une part par la prise de conscience de plus en plus répandue des résultats insuffisants obtenus par les projets (pénétration difficile des thèmes techniques et caractères éphémères de cette pénétration ...) et parfois même de leurs effets pervers (baisse de l'autosuffisance alimentaire, dégradation du milieu naturel, augmentation de la différenciation sociale pouvant conduire à une aggravation de l'exode rural ...). D'autre part, elle apparaît comme une nécessité, un "maillon manquant" par rapport aux autres phases de l'"évaluation" ex ante et ex post : comme il paraît difficile et coûteux de faire avant le projet une analyse complète du milieu rural, cette tâche est confiée aux cellules de suivi-évaluation dont un des premiers travaux est justement de réaliser le constat de départ ("base line study") ; de même, la politique des évaluations ex post ou des études d'impact montre qu'il est difficile de tirer des enseignements sur les résultats d'un projet en l'absence d'une série d'observations régulières depuis le démarrage du projet. Les cellules de suivi-évaluation, qu'elles soient internes ou externes au projet se multiplient donc et sont présentées comme des "outils de pilotage", fournissant un système d'informations nécessaires à la prise de décisions des responsables (au niveau du projet, des structures nationales et des financiers) -cette relation système d'informations/systèmes de décisions est clairement exprimée et a même fait l'objet d'un séminaire au CAMEROUN (mars 1983), réunissant les responsables d'une quinzaine de projets africains financés par la BIRD-. D'autres séminaires ont déjà eu lieu sur des thèmes similaires sur d'autres continents (par exemple en Asie, en Afrique de l'Est ou à l'OCDE).

Par ailleurs, la plupart des sources de financement ont mis au point des guides ou des manuels proposant des outils et des procédures pour réaliser le suivi-évaluation, le dernier paru étant celui de la BIRD (1).

(1) Manuel sur le suivi et l'évaluation des projets de développement agricole et rural. D.J. CASLEY et D.A. LURY, Banque Mondiale, septembre 1982.

Malgré le caractère récent du suivi-évaluation, on dispose donc d'une masse importante d'informations à partir de l'analyse concrète des spécialistes et des différents ouvrages méthodologiques consacrés à ce sujet.

Depuis un peu plus d'un an, un groupe de travail AMIRA d'une dizaine de personnes s'est efforcé de traiter ce matériau. Sans vouloir rentrer dans le détail des analyses (Cf note Mc Rae - Document complémentaire), l'impression dominante reste celle d'une certaine confusion (par exemple les définitions et les concepts utilisés restent flous, contradictoires et variables selon chaque auteur ou source de financement) et d'une grande insatisfaction, à la fois des responsables des cellules qui trouvent que leurs résultats ne sont pas utilisés par les décideurs et à la fois des décideurs qui trouvent que les informations ne sont pas opérationnelles ou viennent trop tard.

Notre groupe ne prétend en aucune façon apporter une réponse définitive à la méthodologie du suivi-évaluation ni proposer un nouveau manuel. Nous serions même plutôt hostiles au concept même de manuel : les connaissances disponibles au départ sur le milieu rural, le type de projet, les moyens disponibles pour le suivi-évaluation sont tellement différents que le suivi-évaluation s'apparente davantage à un art s'adaptant aux objectifs et aux circonstances particulières ce qui rend impossible des outils méthodologiques passe partout.

Toutefois, il nous paraît possible de dégager quelques grands axes de réflexion et de proposer des lignes directrices pour une approche alternative du suivi-évaluation, celles-ci restant à expérimenter sur une plus large échelle (1) et à adapter aux situations concrètes.

La solution des problèmes pratiques et méthodologiques du suivi-évaluation ne doit pas être recherchée par le perfectionnement des outils (types d'enquêtes, indicateurs de suivi, échantillon, ...) mais elle doit découler d'une amélioration de la conception globale du

(1) Des expériences partielles sont notamment en cours en MAURITANIE et en THAILANDE et sans doute prochainement en HAÏTI et aux COMORES.

suivi-évaluation qu'il s'agisse de sa conception théorique ou de sa conception institutionnelle. Le S/E doit donc être analysé sous un triple aspect :

- institutionnel ;
- théorique ;
- méthodologique ;

et pas seulement sous le dernier, qui focalise l'attention des manuels et des séminaires.

Pour terminer, il ne faut pas oublier que les réflexions proposées portent uniquement sur un certain type de projet : projet dit de développement rural ou de développement intégré, avec une forte composante de production agricole, ayant une dimension géographique importante (touchant en général plus de 100 000 habitants), avec un encadrement relativement nombreux et disposant le plus souvent de financements extérieurs. Ceci ne veut pas dire que l'esprit de la démarche ne puisse pas être transposable pour d'autres activités (par exemple santé, hydraulique, ...) ou des projets de taille plus réduite, avec d'autres financements (ONG par exemple) et des rapports différents entre cadres et paysans. Toutefois, outils et procédures devraient alors être révisés et adaptés.

I - LES ASPECTS INSTITUTIONNELS

Les aspects institutionnels ne sont pas absents des réflexions actuelles sur le suivi-évaluation mais celles-ci ne prennent en compte, à notre avis, qu'une des faces du problème.

A - PREMIERE APPROCHE : PLACE, COMPOSITION ET COUT DU S/E

a) Le problème le plus souvent posé est de savoir s'il est nécessaire d'avoir un organe spécifique de suivi-évaluation et dans l'affirmative, si celui-ci doit être placé à l'intérieur ou à l'extérieur du projet. Il existe en effet depuis de longues années dans certains projets, notamment les projets cotonniers au Sahel, un système de suivi très efficace, assuré par les différentes directions techniques et qui fournit régulièrement les indicateurs clés nécessaires à la direction : nombre de planteurs, superficies semées, pourcentages de chacun des thèmes techniques/superficies, commercialisation, taux d'égrenage, résultats financiers, ... Sans du tout nier l'intérêt d'un tel suivi, il faut reconnaître qu'il ne fonctionne généralement que sur une seule culture et qu'il n'est pas en mesure de fournir des explications valables sur l'évolution des différents indicateurs. Les opinions et les comportements des paysans ne sont pratiquement jamais pris en compte.

Il est donc apparu de plus en plus nécessaire avec la mise en oeuvre de projets multifonctionnels assez complexes d'avoir un dispositif plus raffiné permettant de suivre plusieurs composantes d'un projet et de mieux comprendre les réactions paysannes aux interventions. A cet effet, il a paru indispensable de créer un organisme spécialisé, une cellule, dotée d'un personnel spécifique.

La place optimale de cette cellule est un thème fréquent des rapports et des séminaires, avec le dilemme bien connu : si la cellule est à l'intérieur d'un projet, elle risque de perdre son objectivité et son sens critique mais ses recommandations ont beaucoup plus de chances d'être transmises rapidement et acceptées par la direction ; une cellule externe aurait les problèmes inverses : elle serait moins sensible aux pressions de la direction mais la plupart de ses critiques

entraîneraient un phénomène de rejet et d'autojustification de la part du projet.

La solution la plus couramment retenue est un dispositif à deux, voire trois étages (1), avec une cellule centrale et des cellules dans chacun des grands projets.

La cellule centrale joue généralement un rôle de synthèse et d'appui méthodologique et favorise les échanges d'expérience entre les diverses cellules. Tous les problèmes ne sont pas pour autant résolus : outre l'éternelle question de savoir quelles sont les données nécessaires à la synthèse et si celle-ci doit s'effectuer au Ministère du Plan ou à celui de l'Agriculture, la place de la cellule au sein du projet est loin d'être claire : faut-il en faire une simple cellule, rattachée à la Direction Générale, au risque de la marginaliser vis-à-vis des autres directions techniques, ou au contraire faut-il l'insérer dans une direction des études et de la planification, au risque de rendre plus difficile ou plus lointain ses rapports avec la Direction Générale et les autres directions ? Dans ce domaine, encore compliqué par les relations personnelles, aucune solution n'est a priori optimale et valable dans toute situation. On peut donc se demander si l'essentiel n'est pas ailleurs (Cf infra).

b) Dans la plupart des projets étudiés, les cellules comprennent un, deux ou trois cadres disposant d'une dizaine d'enquêteurs (2), et d'un budget de fonctionnement pour ses déplacements. Un des problèmes essentiels (à la fois pour l'insertion de la cellule et pour son coût) est l'existence ou non de cadres nationaux compétents ou motivés ou s'il faut recourir à un expatrié comme responsable de la cellule. Surtout lorsque la cellule ne dispose que d'un seul cadre, sa formation de base (agronome, sociologue, économiste, géographe, statisticien, ...) n'ait pas sans répercussions sur les priorités du suivi-évaluation. Il

(1) Echelon national, provincial et projet, comme au Cameroun.

(2) A comparer avec le personnel de vulgarisation, de l'ordre de 200 à 500 encadreurs dans le projet.

est difficile à un seul homme d'être tout à fait pluridisciplinaire ! Le traitement des données se fait soit à la calculatrice programmable, soit par micro-ordinateur, soit par gros ordinateur au niveau national ou à l'étranger. La diffusion de micro-ordinateur, à coût relativement peu élevé, devrait permettre de diminuer la dépendance des cellules dans ce domaine et de favoriser des traitements plus rapides sur place.

c) Une des critiques fréquentes contre les cellules de S/E seraient leur coût. Celui-ci est bien sûr variable selon la taille du projet et la présence ou l'absence d'expatrié. Des études de la Banque Mondiale montrent que le S/E représente environ 3 % du coût total du projet, ce qui est élevé si les résultats de celui-ci ne servent à rien mais tout à fait raisonnable s'ils entraînent une amélioration du projet et un temps moindre passé par les vulgarisateurs à collecter des statistiques.

B - DEUXIEME APPROCHE : LA DIFFICILE ADEQUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE D'INFORMATION

Il est nécessaire d'aller plus loin dans l'analyse institutionnelle. Quelles que soient les structures retenues, l'essentiel reste l'attitude des divers acteurs sociaux face à l'information. D'un côté qui demande de l'information et pourquoi, de l'autre qui détient de l'information, sous quelle forme et quel intérêt a-t-il à la fournir ?

Si la question est identique quelle que soit la situation, la réponse doit bien sûr faire l'objet d'analyses concrètes. Nous en donnons ici à titre d'exemples quelques constatations fréquemment observées.

a) Les financiers

Tous les processus d'évaluation (ex ante, ex post) sont au départ liés aux préoccupations des financiers et donc à la bonne utilisation des prêts et des subventions. D'une manière générale, ce qui est désiré est de pouvoir comparer les inputs et les outputs, ou ce qui est prévu par rapport à ce qui est réalisé. Toutefois cette comparaison

simple repose toujours sur une double motivation, celle de la justification et celle de l'amélioration de l'action, les deux pouvant coexister plus ou moins consciemment chez la même personne, ou être représenté par des agents ayant des positions différentes à l'intérieur de la même source de financement.

Tous les praticiens connaissent bien les multiples "coups de pouce" donnés au calcul économique pour justifier un taux de rentabilité économique convenable et habiller ainsi une décision de financement de projet prise selon d'autres critères. Il en est de même pour le suivi-évaluation : un écart trop important entre prévision et réalisation est toujours gênant, même s'il est favorable, car il remet en cause la qualité de la conception du projet : un financier est toujours irrité si on lui démontre qu'on peut obtenir les mêmes résultats avec beaucoup moins d'argent. Si les réalisations sont inférieures aux prévisions, il faudra bien trouver quelques causes extérieures. En agriculture, la pluviométrie est toujours une cause explicative importante mais aussi un merveilleux alibi (1). Dans d'autres cas, la cause sera reportée sur l'attaque des parasites, ou le système de prix ou le mauvais fonctionnement de l'approvisionnement ou de la commercialisation (s'ils sont extérieurs au projet) ou en désespoir de cause sur l'inefficacité des cadres nationaux ou la mauvaise volonté des paysans.

En règle générale, et ceci est vrai pour les autres acteurs sociaux, toute information a tendance à être biaisée ou occultée en fonction de l'observateur et du récipiendaire de l'information. La déformation peut bien sûr intervenir dans l'autre sens, en accentuant les aspects négatifs pour étayer une critique des responsables de la conception du projet et proposer des alternatives.

Dans certains cas, certaines sources de financement imposent des critères à prendre en compte dans le S/E. Par exemple l'USAID exige que le S/E indique les effets de ses projets sur le niveau de vie et la situation sociale des femmes ; le Fond d'Aide au Développement du KOWEIT demande une évaluation de l'impact des projets qu'il finance sur la pauvreté et les inégalités.

(1) Alibi pas très honnête, car la pluviométrie et ses aléas devraient être pris en compte dès la conception du projet (variétés résistantes à la sécheresse, techniques culturales, etc.). Idem pour les parasites.

Toutefois, il ne faut pas sous-estimer l'autre motivation, celle qui considère qu'il est nécessaire d'analyser les écarts pour comprendre les blocages et contraintes et corriger les actions ou les méthodes d'intervention afin de mieux atteindre les objectifs. Parfois le suivi-évaluation permet même une interrogation plus radicale sur la nature des objectifs et de la stratégie d'intervention.

De ces quelques indications, retenons quelques points saillants :

- le dispositif de suivi-évaluation est presque toujours au départ une préoccupation des financiers ;
- les financiers ne constituent pas un bloc monolithique ou nécessairement conservateur ;
- ils sont, comme les autres acteurs, partagés entre l'auto-justification et la volonté d'améliorer leurs méthodes d'intervention ;
- il faut donc toujours dépasser les clichés et procéder à des analyses concrètes dans chaque cas particulier.

Le même type d'analyse et d'interrogation doit être conduit pour les autres acteurs sociaux.

b) Les cadres nationaux

Là aussi il faut distinguer selon le niveau et la position occupée (services centraux, Direction du projet, encadrement du terrain) mais beaucoup de cadres nationaux ne manifestent pas un grand intérêt pour le suivi-évaluation. Ils le considèrent, et avec de bonnes raisons, comme une forme de contrôle, imposé de l'extérieur et donc difficilement acceptable ou bien une activité inutile, bonne seulement pour les expatriés. C'est "manière de blancs" ; "nous connaissons bien notre propre société", tendance accentuée lorsque les responsables du suivi-évaluation sont des étrangers comme cela est très souvent le cas. Il faudrait bien sûr nuancer. Par exemple la DEP du Ministère de l'Agriculture camerounais a manifesté son intérêt pour le suivi-évaluation (externe) des grands projets, comme moyen de contrôle ex post des sociétés de développement et comme suivi du Plan, comme rapport d'appréciation à destination du représentant de l'Etat aux conseils d'administration des SODE ... (1).

(1) Cf note AMIRA n° 38 - Michel de la TAILLE.

Mais en général, le S/E est perçu par les cadres du projet avant tout comme un contrôle imposé de l'extérieur, qu'il faut chercher à neutraliser. Au mieux, le S/E se coule dans les habitudes administratives. Il apparaît comme un moyen d'alimenter les divers rapports et compte-rendus demandés par les instances supérieures ou les financiers. Le suivi-évaluation devient davantage un outil bureaucratique qu'un outil de décision.

Au niveau externe du projet, les demandes d'information des échelons provinciaux et nationaux du Plan et de l'Agriculture varient également très fortement entre le désir de suivre et éventuellement d'améliorer le projet et la simple nécessité d'obtenir quelques indicateurs macro-économiques.

c) L'équipe du suivi-évaluation

Selon la composition de l'équipe ou l'origine de ses responsables, la cellule privilégiera certains aspects (agronomique ou statistique ou sociologique ou économique ...). La qualité des enquêtes dépendra également beaucoup de la motivation et du degré de formation des enquêteurs qui peuvent considérer ce type de travail comme un instrument de promotion ou au contraire un pis aller en attendant un autre travail.

La majorité des responsables de cellule souffrent de plusieurs angoisses ou frustrations. La première angoisse, que nous appelons "complexe de l'armoire", vient du souci d'accumuler le maximum de données mais d'attendre d'avoir une meilleure "connaissance du milieu" pour commencer le dépouillement. Il est fréquent de voir deux années d'enquêtes encombrant les armoires ! Lorsque les enquêtes sont traitées, les rapports écrits, les responsables attendent avec anxiété des remarques, des commentaires et des mises en application de leurs recommandations. Hélas, la plupart du temps, leurs rapports, souvent volumineux et bourrés de formules mathématiques demeurent à diffusion restreinte et ne sont pas véritablement discutés. Mais de temps à autre, la Direction demandera à la cellule, toute affaire cessante, une note urgente pour les besoins d'une visite de personnalité ou pour la préparation d'un séminaire. Malgré les belles déclarations, la cellule est rarement considérée comme un outil de pilotage et il faut reconnaître que très souvent elle est incapable de fournir à temps des données

digestibles avec leurs conséquences directes sur l'action (méthodes de vulgarisation, thèmes techniques, ...).

d) Les paysans

Ce sont eux qui subissent les enquêtes. Ils n'en voient en général que les aspects négatifs (temps perdu, questions indiscretes paraissant parfois saugrenues), n'en comprennent que rarement l'intérêt et n'en connaissent pas les résultats. D'où une lassitude de plus en plus grande, le refus de répondre ou la tentative parfois de monnayer ses réponses.

La réponse des paysans sera presque toujours biaisée en fonction du moindre effort ("oubli" de certaines parcelles ou de certaines dépenses ...) ou de la perception qu'ils ont des avantages potentiels qu'ils peuvent retirer de l'enquête ou de ce qui fera plaisir à l'enquêteur. Par exemple une analyse du milieu faite par un banquier, un médecin, un agronome ou une animatrice sociale fera apparaître des "priorités paysannes" tout à fait contradictoires.

Par rapport à l'information, il faut cependant souligner que si les paysans sont les éternels enquêtés, fournissant une certaine quantité de renseignements, ils reçoivent de leur côté une information générale et répétitive (le "paquet technique" à faire passer). Malheureusement cette information ne correspond pas le plus souvent aux questions concrètes que posent les paysans. Celles-ci sont en général non écoutées (elles ne sont pas enregistrées systématiquement) ou elles ne reçoivent aucune réponse. Pour prendre un exemple ancien, lorsque les paysans haoussas posaient dès 1966 le problème de l'épuisement des sols les agronomes répondaient que c'était une question complexe, trop difficile à comprendre et qu'ils devaient observer les thèmes techniques proposés par la vulgarisation : fongicide, semences sélectionnées, densité.

L'inadéquation de l'offre et la demande d'informations apparaît donc comme particulièrement manifeste au niveau des paysans.

e) Les chercheurs

De plus en plus les zones couvertes par les projets ont déjà fait l'objet de nombreuses investigations en profondeur de la part de chercheurs (anthropologues, géographes, économistes, sociologues ou pédologues, agrostologues ...). Il existe donc une masse d'informations déjà disponibles (publiées) ou potentielles (recherches en cours). Malheureusement le dialogue est rarement fécond. La plupart des praticiens ont tendance à demander aux chercheurs seulement des prédictions ("est-ce que les paysans vont accepter cette innovation ?") ou des recettes (pourquoi il y a blocage et comment le dépasser). Le chercheur quand il arrive à dépasser ses a priori contre les projets et ses contraintes institutionnelles (difficulté de donner des renseignements si les publications, bases de la carrière, ne sont pas encore effectuées), a tendance à estimer nécessaire une compréhension globale d'une société (économie, organisation sociale, culture/idéologie, rapport avec le système dominant, histoire, ...), qui implique un temps très important d'étude.

Prenons un exemple tiré de la synthèse des travaux de l'ORSTOM sur le Fleuve Sénégal (1) : la compréhension du système agraire soninke et donc des transformations techniques envisageables n'est possible qu'avec l'analyse de l'émigration et de ses effets sur la force de travail et les flux financiers en retour. L'émigration n'est compréhensible que si elle est reliée à l'évolution du SENEGAL et de sa capitale ainsi qu'aux changements dans la politique française et le système mondial. De même, seule une analyse historique partant de la traite des esclaves, de l'évolution des "captifs de case", de leur "libération" liée à la construction du chemin de fer DAKAR-KAYES ... permet d'expliquer les caractéristiques propres de mobilité des soninke par rapport aux autres ethnies placées dans des situations apparemment voisines.

Entre le technicien pressé et la légitime revendication du chercheur de comprendre une société dans sa globalité et dans son histoire, l'incompréhension demeure.

(1) COUTY-LERICOLLAIS : Vers une méthode pratique d'analyse régionale. Le cas de la vallée du Sénégal 1975-1980. AMIRA n° 36 (mai 1982).

Il faut reconnaître que cette vision est un peu ancienne et dépassée. De plus en plus de chercheurs s'intéressent aux dynamiques sociales et aux effets des interventions de l'Etat sur les paysannes. Les différentes informations fournies par le projet sont pour eux une source précieuse, même s'il est bien sûr nécessaire de les passer au crible de la critique. D'autre part, avec la création des cellules de S/E, il existe, au sein du projet, des individus passant plusieurs années à comprendre le milieu paysan et ses réactions à l'égard du projet. Motivations et pratiques se rapprochent donc et devraient faire cesser ces cloisonnements mutilants.

f) Les autres informateurs

Ils se présentent sous deux formes principales, les archives et les informateurs privilégiés.

L'étude des archives, et de la documentation écrite concernant la région, quand elles existent, permet de comprendre les dynamismes sociaux et même encore souvent les situations actuelles : la situation foncière présente à GAO s'explique en grande partie par des distributions foncières décrites dans des ouvrages arabes du XVIIe siècle. L'essentiel est d'avoir le minimum de rigueur critique absolument nécessaire. Ce qui est écrit est en général la version des vainqueurs (archives coloniales) où des couches dominantes (par exemple au RWANDA - BURUNDI). Il faut également s'interroger sur les sources de chaque rapport, en sachant que chaque "expert", pressé par le temps, a tendance à recopier, parfois sans citer les références, les rapports précédents sans y apporter d'informations de terrain réellement nouvelles ou suffisamment représentatives. La même prudence s'impose dans l'interprétation des chiffres. Chaque auteur prend les précautions d'usage pour souligner l'incertitude des statistiques agricoles. Mais la pression de donner du quantitatif, des séries de chiffres, est telle que pour apparaître sérieux chaque rapport fournit les statistiques disponibles, qui ainsi par effet de répétition finissent par acquérir une crédibilité, au moins au niveau des ordres de grandeur. Or, même cette croyance dans les ordres de grandeur est fausse, la plupart des chiffres

pouvant avoir des erreurs de l'ordre de 100 % et parfois davantage (1).

Une autre source de données très souvent négligée est l'existence dans le milieu d'informateurs privilégiés vivants depuis longtemps dans la même zone et ayant de par leur fonction une capacité à accumuler des observations. Il s'agit, par exemple, d'instituteurs, d'anciens fonctionnaires, de religieux (prêtres ou bonzes), mais aussi de vieux paysans qui ont vu les choses évoluer depuis longtemps. Là encore, il faut un minimum de rigueur car le savoir est souvent biaisé, peu formalisé, difficilement quantifiable. Il est cependant d'une extrême richesse. Parfois avec un appui très léger en formalisation (grille d'analyse, échantillonnage, discussion sur des contradictions ...), il est possible d'obtenir de ces interlocuteurs, grâce à leurs connaissances accumulées et au capital de confiance acquis auprès des populations, une connaissance très fine des sociétés étudiées (cas, par exemple, d'une analyse faite par un instituteur malien dans la région du GOURMA). Il convient cependant de resituer les témoignages de ces informateurs au vu de leur position sociale et de leurs intérêts dans la société.

Rien de ce qui vient d'être dit n'est particulièrement original : ceci recoupe seulement des observations courantes que peut faire chaque individu impliqué dans un processus de suivi-évaluation. Malheureusement ce rapport si déterminant entre information et acteurs sociaux reste toujours implicite, est considéré comme un simple "bruit", un parasite par rapport au schéma de l'information (émetteur, récepteur, message, code, ...), alors que l'information rentre toujours dans un champ de pouvoir et de contrôle.

De ce constat, tirons deux conséquences :

-
- (1) Par exemple, une évaluation conduite par la Commission des Communautés Européennes montrait que dans un pays Sahélien où l'axe prioritaire était l'auto-suffisance alimentaire, la population variait entre 4,6 et 6 M. selon les sources, les superficies cultivées allaient du simple au double entre les statistiques agricoles et les photos aériennes, le même ordre d'incertitude planait sur le rendement et le chiffre utilisé par la consommation moyenne des céréales provenait d'une étude de 1960, sans oublier la non connaissance des échanges de céréales entre pays frontaliers.

- La première est théorique. Comme le souligne E. MORIN (1) un des grands progrès de la connaissance au cours de ces dernières années est d'inclure l'observateur dans l'observation. "Les plus grands progrès des sciences contemporaines se sont effectués en réintégrant l'observateur dans l'observation ... Tout concept renvoie non seulement à l'objet conçu mais au sujet concepteur ... Toute connaissance, même la plus physique, subit une détermination sociologique". Il faut donc, pour chaque acteur, déterminer son rapport à l'information (qui demande, quoi, pourquoi, qui offre quoi, sous quelle forme ?).

- La deuxième est pour un responsable du suivi/évaluation de faire expliciter par tous les acteurs leurs attentes et leurs connaissances, leurs hypothèses ou leur a priori, leurs réactions vis-à-vis des propositions (2) et de dégager ensemble des priorités réalistes.

Par exemple un des malaises du suivi-évaluation provient qu'on n'explicite pas au départ le fait que les demandes des financiers, des directions nationales et des responsables des projets sont souvent différentes : une réponse uniforme à ces trois partenaires ne pourra entraîner qu'insatisfaction pour tous.

Une autre insuffisance est de ne pas partir des connaissances déjà disponibles chez les cadres et les encadreurs de base. Ils ne pourront être intéressés par le suivi-évaluation que si leur expérience est prise en compte, valorisée mais aussi mise en question, en faisant apparaître des contradictions entre certaines déclarations, des questions sans réponses, des réponses purement qualitatives.

(1) MORIN, E. : La méthode - Tome 1 : la nature de la nature.

(2) Il ne faut pas trop croire à la spontanéité : les premières réponses font apparaître des demandes encyclopédiques ou stéréotypées. Il est donc souvent nécessaire de classer et de proposer plusieurs hypothèses avec leurs conditions de réalisation, notamment en durée et coût.

De même, dès le départ, l'objet des enquêtes, les résultats à en attendre doivent être reliés à une utilisation potentielle dans une pratique. Par exemple, l'étude de la dispersion du rendement et de ses causes permet de passer d'une vulgarisation par répétition d'un paquet technique homogène à un conseil de gestion adapté.

La même observation est encore plus valable au niveau des paysans qui subissent les enquêtes. Ils ne fourniront des éléments valables que s'ils sont associés au départ à l'enquête, qu'ils comprennent ce qui est cherché et en voient l'intérêt, en connaissent les contraintes dès le début (1), sont destinataires des résultats sous des formes pédagogiques appropriées (ce qui n'est pas toujours simple mais non plus pas aussi compliqué que certains voudraient le faire croire).

(1) Par exemple, pour les études de rendement, nécessité de battre aux champs certains échantillons, ce qui nécessite une entente préalable avec les hommes ou les femmes concernés et le plus souvent une légère compensation pour le travail supplémentaire demandé.

II - PETIT DETOUR THEORIQUE

A - QUELQUES SIMPLIFICATIONS THEORIQUES ET LEURS CONSEQUENCES

Ces aspects ont déjà fait l'objet de nombreuses critiques (1). Il s'agit donc avant tout d'un rappel, malheureusement nécessaire car ces simplifications continuent à sous-tendre la majorité des pratiques.

Pour beaucoup de financiers, connaître le milieu paysan serait intéressant mais il s'agit en fait d'un luxe inutile puisque la connaissance permet rarement de prévoir les réactions des paysans. Pour certains praticiens, cette connaissance est inutile puisqu'il s'agit de faire accepter par les paysans des innovations, souvent plus intéressantes pour l'Etat que pour les producteurs. Une vision simplifiée du monde rural et le suivi de quelques indicateurs pour éventuellement "corriger le tir" paraissent largement suffisants.

Repartons de la notion du projet. Celui-ci peut être défini comme une intervention de l'Etat (appuyé le plus souvent par un financement extérieur), sur la paysannerie sur un espace et pendant une durée déterminés. Les projets, relativement récents même s'ils ont connu plusieurs vagues depuis la productivité sur un seul produit au développement rural intégré ou à la recherche-développement, se veulent une concentration de moyens sur un espace et une durée limités pour atteindre des objectifs bien définis et s'opposent ainsi à la dilution des encadrements des services administratifs anciens.

A partir de cette définition, soulignons trois simplifications abusives :

(1) Cf plusieurs publications AMIRA.

- La paysannerie ou les paysanneries ?

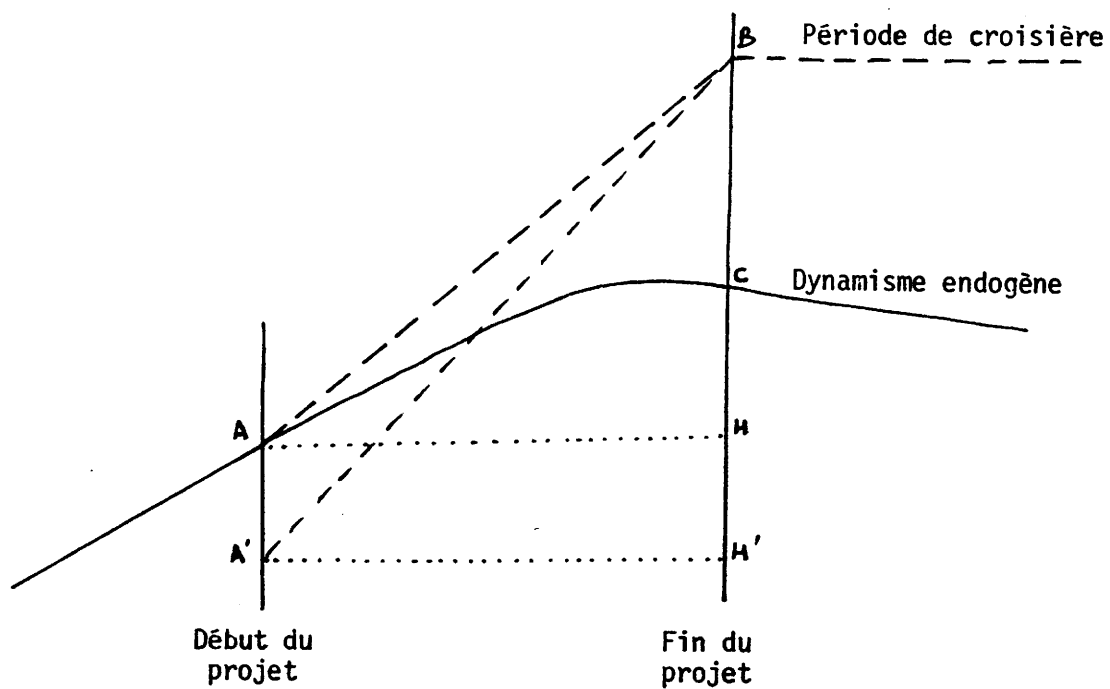
Malgré toutes les études et les débuts de modifications au niveau des politiques, la tendance dominante continue à considérer la paysannerie comme un ensemble homogène, la fameuse "exploitation moyenne" ou à ne prendre en compte que des différenciations sommaires, géographiques ou techniques (les exploitations de la zone Nord, Centre et Sud ou les exploitations ayant des techniques traditionnelles, les exploitations utilisant les thèmes simples (semences sélectionnées, fongicides, ...), les exploitations à thèmes complexes (culture attelée, fumure de fond, ...).

Il semble inutile de rappeler que la différenciation est beaucoup plus complexe, qu'elle résulte d'une longue histoire au cours de laquelle sont apparus des groupes (les femmes, les jeunes, les anciens esclaves, les propriétaires terriens, les notables, ceux qui embauchent de la main-d'oeuvre et qui sont embauchés, ceux qui sont endettés, ...) dont les caractéristiques structurelles et les logiques du comportement peuvent être profondément différentes et parfois même contradictoires. Il est d'autant plus important de comprendre avec exactitude les différenciations internes à la paysannerie que le projet doit en principe créer les conditions qui font que chacun des groupes sociaux concernés puissent effectivement adhérer aux objectifs assignés.

- La durée

La tendance naturelle dans un projet est toujours de considérer que l'histoire démarre avec le projet, de sous-estimer systématiquement ce qui s'est fait auparavant et de sur-estimer l'impact du projet. Un graphique simple tiré d'une réflexion sur l'évolution de l'adoption des thèmes techniques et de la production (1) dans le bassin arachidier du SENEGAL, permet de le comprendre aisément.

(1) En 1980, après 16 ans de projets divers, pour une année certes exceptionnelle, la production arachidière était équivalente à celle de 1935.



Même si en théorie, il est toujours demandé pour juger la rentabilité d'un projet de comparer la situation avec projet à la situation qui existerait s'il n'y avait pas le projet (ce qui représente un exercice d'économie fiction fort aventureux) la pratique est presque toujours de comparer en fait la situation avant et après projet et même, pour les besoins de justification, de sous-estimer très régulièrement la position de départ (Cf situation A').

Compte-tenu de la croissance de la consommation des intrants avant projet, il y aurait dynamisme endogène sans projet. Il faudrait donc mettre au compte du projet l'écart BC, alors que souvent on considère BH ou même BH' et qu'on considère atteinte une vitesse de croissance pendant 15 à 20 ans.

En réalité, le projet ne peut être compris que comme une accentuation ou un réajustement de dynamiques déjà existantes. Il faut, par ailleurs, se souvenir que les paysans, eux, ont toujours une bonne mémoire et qu'ils comparent toujours les innovations ou les pratiques du nouveau projet à toutes les autres interventions qu'ils ont déjà connues.

- L'espace

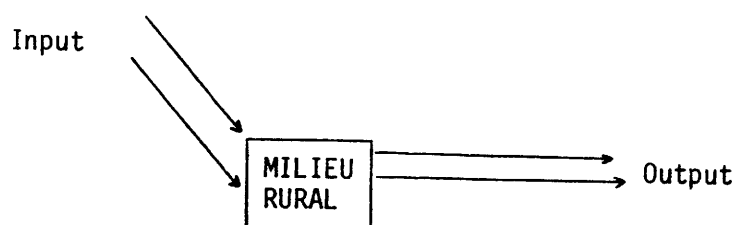
Une autre tendance naturelle est aussi de considérer la zone du projet comme un périmètre bien clos et desous-estimer l'influence de l'environnement. Or celui-ci est dans certains cas profondément déterminant et pour les marchés des produits et pour le marché du travail. Par exemple, les projets au NIGER et au BENIN sont très conditionnés par l'évolution du NIGERIA, les coopératives d'épargne et de crédit de HAUTE-VOLTA proviennent pour une large part de l'exemple du "Crédit Unions" du GHANA ... Que deviendra par exemple un projet palmier qui doit permettre de faire passer la valorisation de la journée de travail de 200 CFA à 300 CFA, si, dans le pays voisin à 50 km, la rémunération passe à 800 CFA ? De tels exemples peuvent être facilement multipliés (Cf l'influence de l'exode sur les projets à la fois de HAUTE-VOLTA et de COTE d'IVOIRE ou des Petites Antilles).

Même si un projet agit sur un espace et pendant une durée déterminée, il est donc absolument indispensable si on veut comprendre ses effets et ses blocages de le resituer dans un cadre plus général.

Au-delà de la définition du projet, soulignons encore deux autres simplifications abusives.

- Le principe de causalité

Notre propos n'est pas de philosopher mais simplement de rappeler la nécessité d'une remarque méthodologique à ce sujet. La plupart des évaluations reposent sur la comparaison entre input et output à partir du schéma suivant, qui est clairement explicité chez certains financiers.



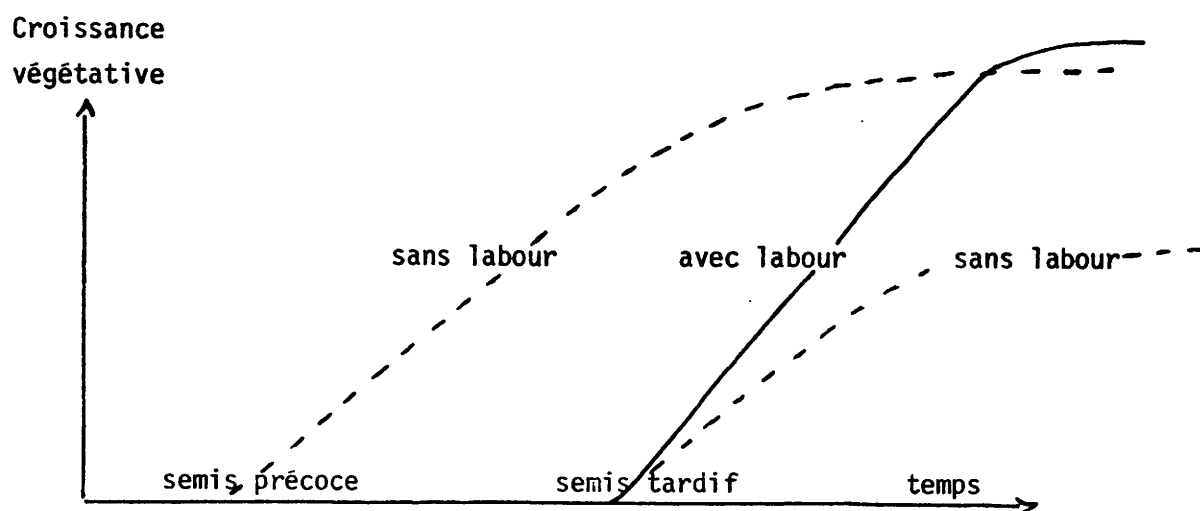
Dans la majorité des cas, le milieu rural est considéré comme une boîte noire, trop compliquée à comprendre. Cette pratique permet en général d'attribuer au projet tous les effets positifs. Dans beaucoup de cas cette affirmation n'a aucune base sérieuse : ces résultats peuvent être dûs à des facteurs tout à fait externes au projet (par exemple la pluviométrie, le système de prix, l'existence d'un nouveau marché) alors que l'augmentation de la production risque d'être imputée par le suivi-évaluation aux seuls efforts de la vulgarisation. Seule une connaissance fine du fonctionnement du milieu rural permet de faire l'hypothèse logique de liens entre deux phénomènes.

Par ailleurs, en ce qui concerne les analyses statistiques factorielles, il ne suffit pas de faire entrer dans un ordinateur une multitude de données (même fiables) et de variables et d'établir des corrélations. De nombreux exemples (par exemple, enquêtes rendements THIES 1977-1978 (1), enquête MIT sur le SAHEL), montrent que dans ces conditions, on se limite à n'expliquer qu'une partie faible de la variance, à vérifier des évidences (du type "le rendement dépend de la pluviométrie"), à faire apparaître des résultats d'enquêtes très suspects ("il n'y a pas de corrélation significative entre rendement et date de semis ou rendement et labour").

(1) Echantillon de 234 exploitations : "On constate que la combinaison de ces 9 variables explique 29 % de la variance totale" (pour le mil/sorgho). Pour l'arachide "la combinaison de 5 variables ... explique 13 % de la variance totale".

La notion de corrélation peut avoir du mal à rendre compte de la multiplicité des facteurs qui agissent simultanément, ce qui rend illusoire l'isolement d'un seul thème, et de la pratique des paysans, qui fonctionnent dans l'urgence (1) et dans la correction des effets au fur et à mesure qu'ils apparaissent.

Un exemple simple, tiré d'expériences sénégalaises et mauritaniennes permet de bien comprendre l'insuffisance de la corrélation : l'effet du labour de début de cycle : pour effectuer ce dernier, l'agriculteur doit bien souvent attendre que le front d'humectation soit descendu à une profondeur suffisante dans le sol ; et il en résulte que les semis sont retardés d'autant. Les rendements peuvent très bien ne pas être significativement supérieurs à ceux d'une culture sans labour mais semée plus précocement.



(1) Cf BOURDIEU : Le sens pratique. Ed. Minuit. 1980.

Une analyse de corrélation portant sur les effets du labour ou de la date de semis pris isolément peut aboutir à la conclusion que ni l'un ni l'autre de ces facteurs n'a d'influence significative sur le rendement.

Est-ce à dire que ces thèmes ne présentent aucun intérêt pour l'agriculture ? ... bien sûr que non, puisque le labour permet précisément de rattraper le temps perdu lors de semis tardifs.

Par ailleurs, même une analyse en corrélation multiple peut rencontrer d'importantes difficultés d'application. Les problèmes se posent concrètement, en effet, lorsque certaines variables sont omises ou mal identifiées, quand le nombre de facteurs effectifs est élevé (et les liaisons entre variables complexes) par rapport au nombre d'observations, enfin quand la qualité des mesures ou observations est médiocre.

Une analyse "qualitative" (intuitive ou empirique) sera donc toujours nécessaire pour mieux décomposer l'ensemble des facteurs, et définir correctement les diverses variables. Elle permet ainsi d'identifier certaines catégories d'itinéraires techniques, de façon à structurer l'espace des paramètres observés.

Il importe donc de bien délimiter le champ d'action dévolu aux techniques quantitatives d'analyse des données, au service d'hypothèses agro-économiques, qu'elles permettent de tester, valider ou remettre en cause ; elles pourront alors parfois suggérer des pistes négligées a priori, ou fournir une mesure de l'ignorance des phénomènes.

Enfin, il faut toujours avoir en tête qu'une corrélation significative démontre "qu'il n'est pas absurde de penser qu'il y a un lien entre deux phénomènes", mais ce n'est pas suffisant pour établir un lien de causalité. L'analyse de corrélation ne détecte que des proximités, et ce que l'on appelle variable "explicative" n'est pas plus qu'une variable associée, de façon plus ou moins directe.

- Le lien système d'information/système de décision

Il est à la base du suivi-évaluation et repose sur l'idée que grâce à un bon système d'informations le projet pourra prendre de bonnes

décisions, qui corrigeront ou piloteront l'action. Le schéma implicite repose sur la vulgarisation cybernétique et l'image du thermostat : une information sur un écart de température permet de mettre en route le dispositif correctif permettant de maintenir la température voulue. Les quelques indications fournies sur les aspects institutionnels montrent que la réalité est plus complexe. L'information n'est qu'un élément de la prise de décision. Celle-ci est liée à des intérêts, individuels ou collectifs, à des rapports de force, à des pouvoirs, à des représentations. Se contenter d'établir une liaison simple pour expliquer un ensemble complexe et conflictuel, c'est renoncer à vouloir comprendre.

En définitive, les méthodologies de la plupart des systèmes de suivi-évaluation reposent sur un ensemble de simplifications implicites qui rendent pratiquement impossible la compréhension du milieu rural et des mécanismes réels de décisions relatifs au projet.

Beaucoup de praticiens, s'ils sont de bonne foi, peuvent très bien admettre ces critiques mais restent sur leur faim. "C'est très beau mais que proposez-vous de concret, d'opérationnel - Nous sommes responsables d'actions et non pas des chercheurs passant notre temps à théoriser".

Le problème est cependant qu'il est difficile d'être vraiment opérationnel si l'on ne dispose pas d'une représentation pas trop éloignée de la réalité du milieu qu'on veut transformer (1). D'où la nécessité d'avancer quelques principes comme hypothèses de travail et de préciser quelques concepts.

(1) La même remarque vaut bien sûr les "modèles" économiques ou politiques.

B - QUELQUES PRINCIPES ET QUELQUES CONCEPTS DE BASE

Encore une fois, il ne s'agit pas de manuel et de principes ou de savoir bien codifiés, adaptés à toutes les situations. Comme nous le verrons plus loin, certains concepts ont des significations différentes selon les auteurs et les principes proposés ne sont que des axes "heuristiques" (1) qui doivent évoluer.

1er principe : Il n'y a pas d'observation sans théorie (2)

ou plus précisément pas d'observations pertinentes sans hypothèses, pas d'hypothèses pertinentes sans recours à la théorie.

Une des grandes faiblesses de la plupart des suivi-évaluation est de produire une quantité de constatations sans liens entre elles, sans tentatives d'explications cohérentes. Rester au niveau des constatations ne permet pas de tirer des leçons utiles pour le praticien ni de progresser dans l'observation.

La connaissance scientifique se développe par une série d'hypothèses cohérentes, à corroborer ou infirmer, et par la rigueur dans l'observation des faits (3). Il faut donc toujours s'efforcer de comprendre, surtout quand l'observation paraît étonnante et de raffiner son dispositif d'enquête pour mieux saisir les points obscurs.

D'après notre expérience, trois grandes hypothèses de base ont paru jusqu'ici expliquer la majorité des phénomènes observés :

(1) D'EURISKEIN : trouver, Cf le fameux eureka.

(2) "Je suis convaincu que sans théorie il n'y aurait pas d'observations" (DARWIN).

(3) Et donc contre toutes les tentatives auto-justificatrices de manipuler les faits pour les "faire coller" avec les hypothèses.

1- Hypothèse de rationalité des pratiques paysannes : on part du principe que les paysans ont de bonnes raisons pour mettre en oeuvre de telles pratiques : leur rationalité ne peut être comprise qu'en rapport avec les critères qu'ils privilégient, les objectifs prioritaires qu'ils s'assignent (revenus monétaires, sécurité, temps de travail, activités sociales, etc.) ces critères, ces objectifs étant les conséquences pour partie de leurs conditions économiques et sociales (1). Dans beaucoup de cas, la simple rationalité marchande suffit : le paysan cherche à maximiser son revenu par quantité de travail en minimisant ses risques. Le choix entre différentes activités (commerce, agriculture, ...), entre différentes cultures (arachide, coton, mil-sorgho), entre différentes techniques (avec engrais/sans engrais, ...) est facilement expliqué dans la majorité des cas.

Dans d'autres cas, il s'agit d'obtenir une satisfaction des besoins à un certain niveau. L'incompréhension vient souvent des agronomes qui prennent comme critère principal la production à l'hectare, sans faire intervenir, par exemple, le travail, le risque et le coût des intrants. Quand les critères de l'économie marchande ne suffisent pas, il est nécessaire de recourir à la "rationalité sociale" (par exemple, nécessité de maintenir ou de développer les liens de clientélisme ou de dépendance par rapport au propriétaire foncier ou au commerçant, de maintenir une cohésion sociale par des systèmes de dons ou de contre-dons, ... Ceux-ci peuvent, du reste, très bien rentrer de façon indirecte ou à terme dans une logique marchande (2).

2- Hypothèse d'homogénéité des comportements si les groupes sociaux sont homogènes. Si des paysans sont situés dans des conditions voisines du point de vue écologique, économique (superficie de terre, actifs disponibles, possession ou non de bétail ou de matériel, ...) et social (chef d'exploitation, femme, jeune, ancienne caste, ...), ils auront tendance à réagir d'une manière assez proche ou tout au moins d'avoir les mêmes potentialités à partir d'un réseau de contraintes qui leur sont communes.

(1) On notera donc qu'il n'existe pas de techniques rationnelles dans l'absolu. La rationalité d'une technique dépend du rapport de production dominant dans lequel elle s'insère.

(2) De même, dans les pays occidentaux, les décisions d'achat restent souvent liées au désir de prestige, de "distinction".

D'où l'importance, dans les outils méthodologiques, des zones et des typologies, à la fois comme facteurs explicatifs mais surtout comme guides pour les interventions. Ceux-ci seront analysés ultérieurement.

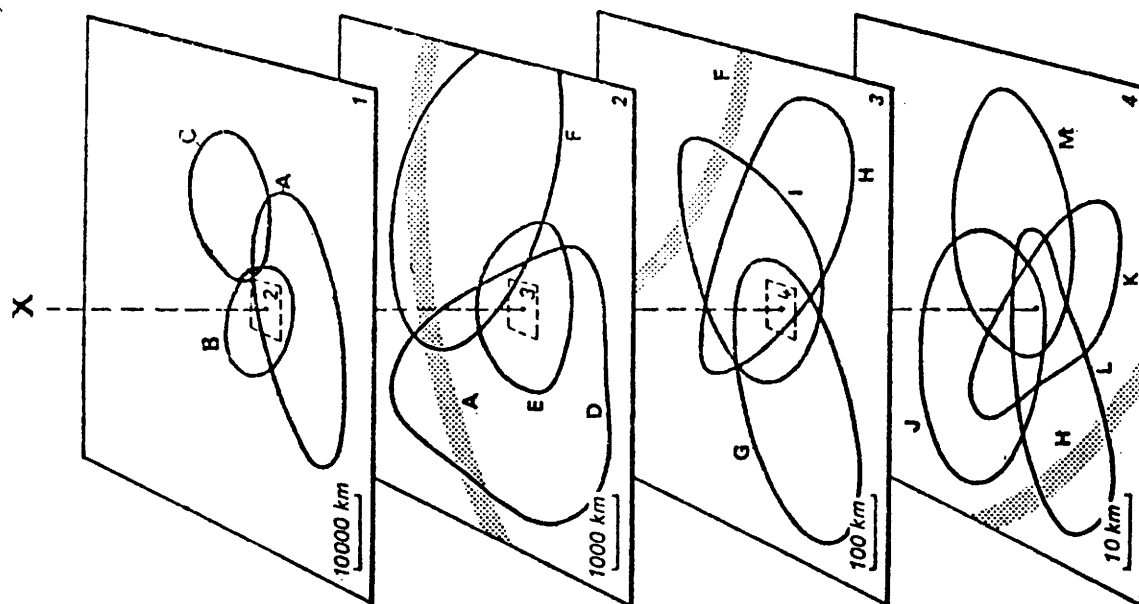
3- Hypothèse d'intégration différenciée au système mondial. Replacé dans son contexte, chaque projet n'est en fait qu'un accélérateur d'une dynamique plus générale qui est l'intégration croissante des paysanneries du Tiers-Monde au système mondial. Intégration qui n'est pas forcément inéluctable, qui n'est pas linéaire, qui ne se fait pas sans résistances et surtout qui prend des formes très différenciées selon les époques, les types de sociétés et les impératifs successifs du système mondial. Il faut aussi souligner que l'intégration s'accompagne à l'heure actuelle de phénomènes de marginalisation de couches croissantes de la population, les deux phénomènes étant liés. Ce problème a été assez largement étudié dans une publication précédente (1). Il continue à fournir la toile de fond indispensable à toute démarche de suivi-évaluation.

2ème principe : Il faut rechercher une compréhension globale des phénomènes. Nous reprenons à notre compte l'ambition des chercheurs sur la nécessité d'analyser la réalité sous différents aspects et à différents niveaux et de comprendre ses dynamismes et ses blocages grâce à l'analyse historique. Il faut essayer de tout connaître en sachant que c'est impossible. Comment sortir de cette contradiction ? D'abord une connaissance fine de tous les aspects n'est pas nécessaire, l'essentiel étant d'avoir une vision d'ensemble des principales interactions.

D'autre part il faut admettre que la connaissance sera progressive et qu'elle s'affinera au fur et à mesure des actions. C'est à travers des conflits, des réactions à des interventions qu'on peut le mieux observer des stratifications sociales et des dynamismes, beaucoup mieux que par des analyses préalables aussi fouillées soient-elles. Cette connaissance progressive peut s'organiser et s'accumuler grâce à un système de classement ou de grille de lecture.

(1) Cf "Etat des travaux sur les Indicateurs de Transition" - AFIRD - Paris - Janvier 1983 (2ème édition modifiée et complétée).

Source : Y. Lacoste.- Unité et diversité du Tiers-Monde. Des représentations planétaires aux stratégies sur le terrain.- Hérodote, Ed. Maspéro, Paris, 1980.-



Ce schéma illustre cette façon de penser l'espace basée fondamentalement sur la combinaison de deux méthodes d'analyse spatiale :

— d'une part, la distinction systématique de différents niveaux d'analyse selon les différents ordres de grandeur, selon les dimensions qu'ont les multiples ensembles spatiaux dans la réalité ;

— d'autre part, à chacun de ces niveaux, l'examen systématique des intersections entre les contours des divers ensembles spatiaux du même ordre de grandeur.

Sur ce dessin, c'est, bien sûr, arbitrairement qu'on a donné aux ensembles spatiaux la forme de « patate », comme le font les mathématiciens lorsqu'ils exposent les rudiments de la théorie des ensembles et de leurs intersections. Mais, bien évidemment, les ensembles spatiaux ont, sur les cartes, des contours infiniment variés : il en est de linéaires (un grand axe de circulation), de digités (un réseau fluvial), en « archipel », etc.

En haut du schéma, le plan 1 correspond au niveau d'analyse des intersections d'ensembles du premier ordre de grandeur, ceux dont les dimensions se mesurent en dizaines de milliers de kilomètres. Ce plan est celui des planisphères représentant toute la surface du globe. Au centre de ce plan 1, le petit rectangle marqué 2 correspond à l'étendue du quadrilatère arbitrairement prise en considération au second niveau d'analyse, celui qui permet l'examen des intersections d'ensembles du 2^e ordre de grandeur, ceux dont les dimensions se mesurent en milliers de kilomètres. Au centre de ce plan 2, le petit rectangle marqué 3 correspond à l'étendue du quadrilatère prise en considération au troisième niveau d'analyse, celui qui permet l'examen des intersections d'ensembles du 3^e ordre de grandeur, ceux dont les dimensions se mesurent en centaines de kilomètres. Et ainsi de suite...

On s'est borné ici à représenter les quatre premiers niveaux d'analyse. Mais il faudrait ajouter, au bas de ce dessin, quatre autres plans : celui du 5^e ordre de grandeur (ensembles qui se mesurent en kilomètres), celui du 6^e ordre (ensembles qui se mesurent en centaines de mètres), celui du 7^e ordre (ensembles qui se mesurent en dizaines de mètres) et celui du 8^e ordre (ensembles qui se mesurent en mètres).

Sur le plan 2 de ce dessin, on a représenté, à titre d'exemple, par un trait large et flou, une portion des contours d'un ensemble A du premier ordre de grandeur et qui ne peut être envisagé complètement qu'à ce premier niveau d'analyse. Sur le plan 3, on a représenté une portion des contours d'un ensemble F qui ne peut être envisagé complètement qu'au 2^e ordre de grandeur. Et ainsi de suite.

Les caractéristiques géographiques d'un lieu précis ou l'interaction des phénomènes dont il faut tenir compte pour agir en ce lieu — sur le dessin, c'est le point x qui se trouve au centre de chacun de ces plans — ne peuvent être établies qu'en se référant aux intersections des différents ensembles des différents niveaux d'analyse. Stratégiquement, chaque ensemble correspond à un facteur favorable ou à un facteur défavorable pour l'action entreprise.

Parmi les nombreux systèmes possibles, on peut utiliser un classement à trois dimensions, selon le niveau de l'espace, le niveau du temps et la complexité de l'objet.

a) Empruntons aux géographes et particulièrement à LACOSTE la notion d'échelle. L'idée essentielle est que les divers ordres de phénomènes ne s'appréhendent pas tous à la même échelle ; ce ne sont pas les mêmes critères qui sont pertinents à chaque fois et il peut y avoir de nombreuses interactions entre chacun des niveaux. C'est ainsi que dans son étude, RAYNAUT opère sur quatre niveaux emboîtés : la région, le secteur écologique témoin, le village et l'exploitation.

Prenons comme autre exemple l'étude d'une parcelle : certains phénomènes observés s'expliquent à ce niveau, par exemple micro relief, hétérogénéité pédologique. D'autres, par exemple un semis tardif, peuvent trouver leurs causes au niveau du système d'exploitation (il s'agit par exemple d'une parcelle d'un dépendant familial qui est obligé de travailler d'abord sur le champ collectif). D'autres, enfin, par exemple le fait que la parcelle est plantée en arachide ou en coton, peuvent s'expliquer par la politique nationale et le marché mondial.

Chaque palier d'observation nécessite donc la compréhension même sommaire des autres paliers, même si les outils d'analyse ne sont pas forcément identiques. Il faut toutefois se rappeler que cette représentation "feuilletée" (pour reprendre l'expression de LACOSTE) de la réalité, reste un découpage selon des critères définis à partir d'hypothèses de pertinence agro-écologiques ou socio-économiques : parcelles, "exploitation", villages, et non d'un découpage purement arithmétique (échelle au 1/100, au 1/1000, ...). Cette représentation plus fine, à plusieurs niveaux, serait peut-être un moyen de sortir de fausses oppositions à seulement deux termes, de type micro/macro, qui simplifient beaucoup trop la réalité.

b) Le même classement à plusieurs échelles peut être utilisé pour le temps : on peut ainsi distinguer la journée (où déjà de nombreuses observations sur les activités et la division du travail peuvent être faites), la semaine (avec des observations sur les marchés, la religion, l'emprise politique, ...), la saison culturelle, l'année (avec la détermination des surplus et de leur utilisation, des déficits et

des endettements), le temps court (de l'ordre de 5 ans ou le temps des effets d'une intervention ou d'un projet), le temps d'une génération (avec notamment les problèmes fonciers), les rythmes longs (plusieurs générations où on peut observer les destructions/restructurations sociales avec les colonisations et la pénétration des économies marchandes).

Comme le dit BRAUDEL, "il n'y a pas un temps social d'une seule et simple coulée, mais un temps social à mille vitesses, à mille lenteurs, qui n'ont presque rien à voir avec le temps journalistique de la chronique et de l'histoire traditionnelle" (1).

c) Un troisième axe peut être celui de la "complexité de l'objet". Dans ce domaine le vocabulaire n'est pas encore fixé, comme l'a bien montré une table ronde d'une vingtaine de spécialistes (agronomes, économistes, géographes, sociologues), cherchant à définir système de culture, système d'exploitation, structures et systèmes agraires ... (2). Les controverses cachent en fait des différences de conceptions et de références théoriques. Il existe actuellement de grandes confusions entre les diverses écoles de ceux qui se réfèrent à la notion de système et ceux qui se réfèrent aux cadres marxistes (rapports de production et d'échange, ...). Peut-être pouvons-nous retenir provisoirement quatre termes essentiels :

Système de culture (au niveau de la parcelle) :

ensemble de relations et d'interactions entre les aspects techniques (succession et équilibre des cultures, moyens techniques) de la mise en culture d'une parcelle. Le système de culture peut être caractérisé par son itinéraire technique, le niveau de production, le rendement énergétique, la conservation de la fertilité, etc.

Système d'élevage (au niveau du troupeau) :

ensemble de relations et d'interactions entre les aspects techniques de la conduite du troupeau : alimentation, sélection, reproduction, soins vétérinaires, etc. Le système d'élevage peut être jugé selon son niveau de production, le taux de fécondité, l'état de santé, le taux de mortalité, etc.

(1) BRAUDEL : Ecrits sur l'histoire. Flammarion. 1969. 315 p.

(2) ORSTOM : Essai de définition de quelques concepts utilisés pour l'analyse des milieux ruraux (10/9/1981).

3ème principe : L'information doit être liée à l'action

Parmi l'ensemble des informations utiles qu'il est souhaitable de recueillir, le fil d'Ariane, dans le domaine du suivi-évaluation, est toujours de partir de l'action, des besoins d'informations venant des différents acteurs impliqués par le projet (à la fois l'encadrement et les paysans), même si les questions posées peuvent paraître trop pratiques ou trop limitées : "comment sont utilisées les unités de culture attelée, pourquoi dans telle zone il y a forte consommation d'engrais et très faible dans tel autre, pourquoi il y a une différence importante de rendement entre deux parcelles" ... L'art du suivi-évaluation est de partir de ces questions, de les prendre pour des révélateurs et de trouver les causes profondes au niveau des systèmes de production (faits techniques), des groupes sociaux ou de l'intégration au système mondial.

De même les enquêtes, même si elles sont exécutées par un service spécialisé, doivent être intégrées aux préoccupations des autres acteurs, qui peuvent participer au dépouillement et à l'interprétation, qui doivent en discuter les résultats et s'en servir pour leur future programmation. Ceci nécessite bien sûr un autre type de rapport entre suivi-évaluation et projet et aussi la nécessité d'être très vigilant sur les détails d'exploitation et la présentation pédagogique des résultats : une enquête perd tout son intérêt si elle n'est pas traitée avant la prochaine campagne. Des documents épais, d'apparences scientifiques, n'ont aucune chance d'être utilisés s'ils ne sont pas "traduits" et discutés en termes opérationnels.

4ème principe : Il faut étudier les différences pertinentes, pas la moyenne globale. Si la moyenne globale a un sens au niveau macro-économique, régional ou national, pour prendre des décisions concernant la politique vivrière, l'organisation de la commercialisation, les besoins de financement, elle n'a qu'une faible utilité pour les praticiens. Ceux-ci qui dans la majorité des cas sont chargés d'influencer les comportements et les décisions des paysans, doivent au contraire partir de la diversité concrète pour comprendre les facteurs explicatifs de chaque type de situation et y apporter une réponse appropriée.

Toute solution uniforme représente un gâchis, car en fait le message ne peut intéresser qu'un nombre limité d'exploitations, les autres ne pouvant l'appliquer ou n'en retenant que quelques éléments, pas forcément pertinents par rapport à leur situation. Que dirait-on d'un médecin distribuant uniformément de l'aspirine à tous ses malades ?

L'analyse doit donc s'efforcer d'identifier des situations-types relativement homogènes et très contrastées et d'en comprendre la logique de fonctionnement.

III - LES OUTILS DU SUIVI-EVALUATION

Après avoir discuté ces deux aspects importants et oubliés du suivi-évaluation (institutionnel et théorique), nous pouvons aborder les questions méthodologiques.

Contrairement à la plupart des manuels qui s'efforcent de distinguer le suivi (très lié aux différentes actions du projet) et l'évaluation (réflexion plus distanciée sur les effets et les impacts) sans d'ailleurs arriver à se mettre d'accord sur les définitions (1) ; nous proposons l'idée d'un système de suivi-évaluation, avec des angles de vue et des dispositifs relativement distincts, mais ayant des relations étroites entre eux.

a) Le dispositif de suivi

Il s'agit pour chaque opération importante du projet d'analyser sa réalisation par rapport à sa programmation et d'en mesurer les résultats et l'impact. On suit donc l'action en se plaçant du côté des cadres. Chaque opération doit en principe faire l'objet d'un double suivi, technique et financier.

b) Le dispositif d'évaluation

L'évaluation au contraire doit prendre du recul par rapport aux opérations de l'encadrement. Elle doit comprendre les effets du projet en se plaçant du côté des paysans. C'est-à-dire qu'elle doit comprendre les changements du milieu paysan et ses causes. Ceci nécessite :

- une bonne connaissance de la situation de départ (ce qui est très variable selon les projets) ;

- l'analyse du changement pendant la durée du projet en distinguant bien les changements imputables au projet de ceux non imputables au projet (par exemple, changement du système des prix au niveau national ou dans les pays voisins, calamités naturelles, ...)

(1) Cf note John MACRAE. Synthèse des manuels sur le suivi-évaluation. Janvier 1982.

- parmi les changements imputables au projet, analyser à la fois les effets voulus par le projet, c'est-à-dire ses objectifs (augmenter les rendements et les revenus paysans ...) et les effets secondaires du projet (par exemple, sur l'écosystème, la différenciation sociale, l'exode rural, l'inflation dans les circuits de dons et de contre-dons, ...).

Le rapprochement des deux dispositifs, suivi (technique et financier) et évaluation permet, à périodicité régulière, d'avoir une appréciation globale du projet.

Soulignons une dernière fois qu'il s'agit d'un cadre méthodologique général, forgé à partir de cellules de suivi-évaluation ou de projets de recherche développement en Afrique de l'Ouest, Amérique Centrale et THAILANDE et que dans la pratique, le choix des priorités et des outils doit être adapté à chaque situation concrète.

A - LES OUTILS DE SUIVI

1- L'analyse institutionnelle

Un point de départ pour lancer le suivi peut être d'utiliser un graphe objectifs/moyens, vulgarisés depuis plusieurs années par la SEDES et le Ministère de la Coopération. Sans être prisonnier d'un formalisme excessif entre finalité, objectifs, sous-objectifs et moyens et d'un jeu de flèches parfois arbitraires, l'essentiel est de faire réfléchir les cadres, en session de formation sur les objectifs réels, sur la cohérence entre les objectifs et les priorités, sur la cohérence entre les objectifs recherchés et les actions et moyens programmés. Cette réflexion permet notamment d'aboutir à des distinctions entre actions où le projet est entièrement responsable (par exemple construire une route, un hangar), et des actions (la vulgarisation, la formation), qui visent à influencer le comportement des paysans, ceux-ci restant les véritables centres de décision.

Pour chaque action, il est défini collectivement un certain nombre d'indicateurs.

2- Les indicateurs du suivi

Ceux-ci sont sous la responsabilité des directions, divisions ou services opérationnels concernés. La cellule de suivi-évaluation (CSE) peut cependant :

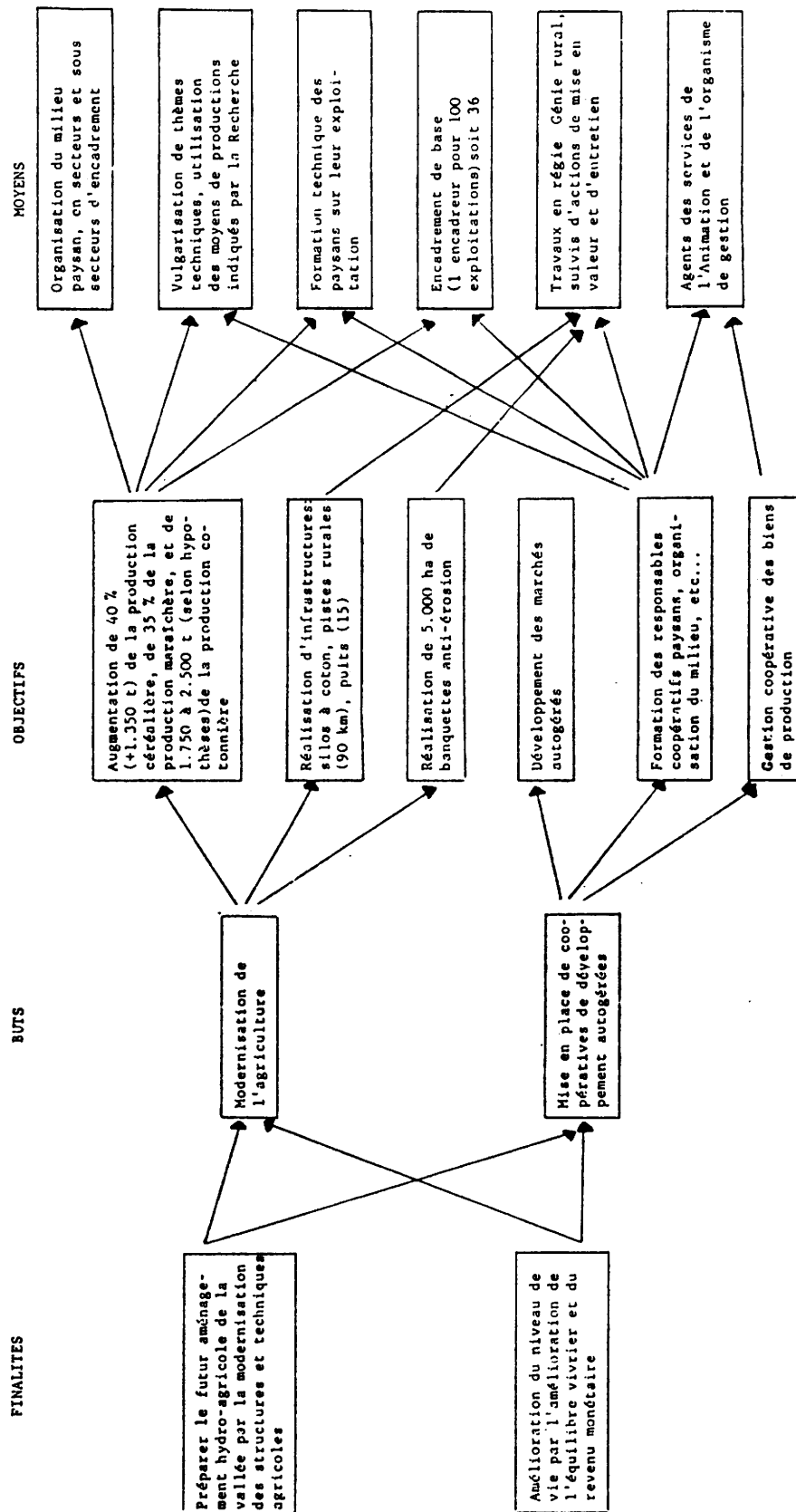
- apporter un appui méthodologique à la conception des fiches, tableaux et statistiques ;
- apporter un appui à la formation des différents cadres chargés de la tenue des documents ;
- faire un contrôle léger par sondages sur la qualité des renseignements collectés, le contrôle proprement dit devant être faits par les échelons hiérarchiques opérationnels.

Chaque secteur opérationnel, en liaison avec la CSE, doit établir ses propres indicateurs techniques. Il n'y a pas de liste passe-partout, valable pour tous les projets et pour tous les secteurs. Le Génie Rural a ses propres préoccupations (coût des ouvrages types, coût des gros engins, coût du pompage, ...) qui sont tout à fait différents des indicateurs de l'embouche (poids de départ, poids d'arrivée, dépenses monétaires et physiques engagées) ou de la vulgarisation, ou de l'intendance ou du suivi financier.

Dans presque tous les cas, il est cependant nécessaire d'établir cinq types d'indicateurs :

- - des indicateurs de réalisation (comparant ce qui a été programmé par rapport à ce qui a été réalisé et donnant les causes des écarts) ;
- - des indicateurs d'efficacité de l'opération (par exemple, des carrés de rendements entre culture traditionnelle et culture améliorée, des taux de remboursement pour le crédit, ...) ;
- - des indicateurs d'impact, c'est-à-dire combien de paysans utilisent les thèmes techniques par rapport à l'ensemble des exploitations, quel est le pourcentage de surface en culture améliorée par rapport à la superficie totale ;
- - des indicateurs de réactions des paysans aux actions proposées ;

GRAPHE D'OBJECTIFS DU PROJET INITIAL DE B...



Source : Ministère de la Coopération (1979)
Guide d'évaluation a posteriori des
opérations de développement rural (p.7).-

- - la réaction des paysans doit être systématiquement recueillie, sans censure et même si apparemment elle a peu de rapports avec les actions ou les thèmes proposés. Elle est presque toujours significative des vrais problèmes et des goulots d'étranglement rencontrés par les paysans et permet éventuellement de changer les thèmes ou les priorités. Par exemple à DOSSO, la sensibilisation sur les thèmes techniques et les paysans démonstrateurs a montré que 75 % des questions portaient sur l'inquiétude d'avoir des intrants à temps et en quantité suffisante. Le problème prioritaire n'est donc pas ici de gagner la conviction des paysans aux différents thèmes techniques mais d'organiser correctement l'intendance ;
- - des indicateurs de coût, qui sont à mettre en rapport avec les indicateurs précédents pour juger de l'intérêt réel des actions engagées.

Une liste d'indicateurs pour la vulgarisation est donnée en annexe 1.

Le nombre d'indicateurs doit être limité, mais ceux-ci doivent être utiles à l'action. Le choix se fera par itération successive et réajustement annuel. Un critère important sera celui du temps de collecte et de la liaison entre collecte et interprétation. On s'aperçoit par exemple souvent que l'encadreur de base passe 30 à 50 % de son temps pour le papier au détriment de la vulgarisation et que certaines données qui prennent beaucoup de temps à être collectées (par exemple les carrés de rendement sur certains projets) ne sont exploitées que dans une faible mesure à cause du manque de temps à l'échelon supérieur et du manque de fiabilité des données.

3- L'interprétation ou l'auto-évaluation des cadres

Une règle simple est que les indicateurs doivent être dépouillés et interprétés avec ceux qui les ont collectés.

C'est une nécessité à la fois pour la qualité de l'information (celle-ci ayant des chances d'être bien collectée si les encadreurs ou enquêteurs en comprennent l'utilité) et pour avoir des chances que les résultats servent directement à l'action. Ce dépouillement et cette interprétation peuvent se faire chaque année en séance de formation pour l'évaluation de la campagne passée et la préparation de la campagne suivante.

La cellule de suivi-évaluation apporte son appui à l'interprétation notamment en procédant à des synthèses et à des confrontations entre les divers types de suivi (par exemple entre ceux de la vulgarisation et ceux des intrants et du crédit, entre les suivis techniques et les suivis financiers), en relançant la discussion pour faire apparaître les causes mais aussi les contradictions, ce qui semble prouvé et ce qui reste une hypothèse ...

- L'interprétation doit s'efforcer de comparer les résultats dans l'espace et le temps, d'expliquer les différences. Trop souvent on se contente de calculer des moyennes globales et de constater des dispersions alors que l'important pour la vulgarisation est de comprendre les causes des différences : pourquoi dans telle zone les résultats sont trois fois supérieurs à ceux d'une autre zone ? Pourquoi une exploitation a-t-elle des rendements doubles d'une autre ? (ancienneté, qualité des sols, qualité de l'encadrement, pluviométrie, respect des thèmes techniques, ...).

Pourquoi y a-t-il une stagnation dans la même zone depuis un ou deux ans ? Il faut souligner que, par manque d'archives et par les mutations fréquentes du personnel, l'encadrement manque singulièrement de dimension historique. Au mieux il compare les résultats d'une année sur l'autre alors que des évolutions sur 10 ou 20 ans permettent de prendre du recul (1).

- La plupart des éléments recueillis doivent rester au niveau du district (2) pour constituer un tableau de bord de secteur, permettant à l'équipe d'encadrement de disposer d'un véritable diagnostic permanent. Les éléments suivants et leur évolution devraient être collectés et affichés sous forme de cartes et tableaux :

(1) Il y a 15 ans, la fongicide, les semences sélectionnées et l'engrais étaient déjà bien acceptés par les paysans, notamment à MARADI. La culture attelée était déjà développée, avec plus d'une centaine d'unités placées chaque année (324 paires de boeufs placées en 1967 à MARADI).

(2) Ou zone ou secteur ... Les terminologies varient selon les pays et les projets : il s'agit de l'unité de base de l'encadrement.

- . carte du secteur avec zonage ;
- . nombre de villages et évolution de la population ;
- . découpage coopératif ;
- . évolution des principaux intrants (fongicides, engrais, culture attelée) ;
- . pluviométrie ;
- . évolution de la commercialisation et du crédit.

- La même démarche doit être observée aux autres niveaux. Il est nécessaire d'avoir des tableaux de bord simples par arrondissement, par service ou direction, et pour la Direction du projet permettant de comparer les objectifs et les résultats fournis par les principaux indicateurs.

En conclusion, la collecte d'indicateurs simples de suivi par les différents services opérationnels et leur interprétation, permettant de remonter aux causes des différences, constituent un premier type d'évaluation qu'on pourrait appeler l'auto-évaluation des cadres ou évaluation interne.

B- LE DISPOSITIF D'EVALUATION

Comme défini précédemment, le dispositif d'évaluation doit permettre de comprendre les différents effets du projet dans le monde paysan à la fois ceux qui sont souhaités (c'est-à-dire les objectifs) mais aussi les autres effets (sur l'écosystème, les terroirs, la différenciation sociale, ...). Cependant, il est pratiquement impossible, au moins dans un premier temps, d'isoler les changements provoqués par le projet de ceux provoqués par d'autres facteurs : il est donc nécessaire d'observer l'ensemble des changements. Toutefois cette évaluation ne se veut pas académique ; elle cherche à comprendre en priorité les facteurs clés, les principaux goulots d'étranglement qui favorisent ou entravent les interventions de l'Etat et les solutions aux problèmes des paysans.

1- L'esprit de la démarche

Les approches habituelles reposent sur des enquêtes menées sur un échantillon représentatif obtenu par tirage aléatoire, sans stratification. Une analyse multidimensionnelle s'efforce ensuite d'établir

de nombreuses corrélations entre les divers facteurs. Dans toutes les expériences que nous avons pu observer, cette méthode a donné des résultats très décevants : compte-tenu de la variance des phénomènes, l'échantillon nécessaire est très élevé (par exemple dans le document BIRD, il est proposé $n = 1\,560$ exploitations pour connaître le rendement du maïs avec une erreur d'échantillonnage de 1,8 %). Et pourtant une bonne stratification établie à partir de la connaissance empirique du milieu et des techniques culturales permet d'augmenter très sensiblement la précision des estimations (ou de réduire le nombre d'observations) : qu'il s'agisse de mesurer des valeurs moyennes ou l'influence de certains facteurs.

Par ailleurs, le traitement des données, généralement avec informatique, est long, coûteux et souvent opéré en-dehors du projet. Les résultats, obtenus 2 à 3 ans après l'enquête, restent décevants et vérifient des banalités (le rendement dépend de la pluviométrie) ou fournissent des affirmations suspectes. Cette situation est cependant en train de changer : le développement de la micro-informatique dans les projets permet un traitement sur place, moins coûteux et plus rapide.

Il nous paraît donc absolument nécessaire de proposer une autre démarche, plus légère sur certains aspects, plus raffinée sur d'autres, assurant un va et vient constant entre le qualitatif et le quantitatif (1). L'objectif recherché est d'identifier et de comprendre la logique de fonctionnement des différents types d'exploitation dans chaque zone ou de groupes sociaux rencontrés et de voir les adéquations entre ce qui est proposé par le projet et les attentes de différentes couches paysannes.

(1) Voir à ce sujet le document AMIRA n° 43 "Qualitatif et quantitatif, deux méthodes d'investigation complémentaires", notamment la note de G. WINTER "Deux méthodes d'investigation irréductibles mais complémentaires" qui définit certaines contributions respectives souhaitables de la statistique et des sciences humaines dans l'analyse d'un milieu rural. Ce n'est d'ailleurs qu'un premier élément pour un vaste et nécessaire débat collectif.

Nous proposons de porter principalement l'attention sur l'identification et la compréhension de quelques "situations-types" du point de vue du développement agricole et des réactions éventuelles au projet. On part en effet de l'hypothèse que dans une société donnée, il peut exister des groupes sociaux ou des catégories d'agent très homogène du point de vue de la logique de comportement (même si, dans chacun des groupes, des hétérogénéités peuvent apparaître sur des points mineurs) et très contrastés entre eux.

L'analyse fine et détaillée d'un nombre limité de "représentants" de la moyenne de chacun des groupes peut alors se révéler très pertinente pour être opérationnelle.

Ce qui nous paraît dans un premier temps utile pour le projet c'est d'identifier par exemple entre 5 à 10 grandes situations et de réfléchir avec l'encadrement quelles réponses adaptées peuvent être apportées aux problèmes soulevés et non pas de connaître la pondération exacte de ces types. Celle-ci peut d'ailleurs être connue assez rapidement par la suite, par des enquêtes sommaires de l'encadrement, une fois les critères typologiques bien établis et bien vérifiés.

2- La première "campagne" (ou 1ère phase)

a) Analyse préalable - Cette phase peut être assez courte (3 ou 5 mois) mais est fondamentale.

Elle consiste à dépouiller et à classer toutes les informations déjà existantes (monographies, statistiques, cartographies, ...), à les compléter par des observations de terrain en parcourant systématiquement des transects pour observer les différents types de milieu naturel, les cultures et les techniques, à mener des réunions avec les cadres pour recueillir déjà leurs connaissances ou leurs préjugés, à interroger en profondeur un certain nombre d'interlocuteurs privilégiés (anciens fonctionnaires, chefs de village, responsable religieux, ...), à mener quelques réunions semi-directives de villages, à réaliser quelques entretiens individuels avec des représentants des principaux groupes sociaux (les propriétaires, les salariés agricoles, les jeunes, les femmes, les commerçants, ...), à conduire quelques monographies de villages ou d'exploitation.

Cette "imprégnation" doit permettre :

- de recueillir les éléments de base d'une analyse régionale :

- . milieu naturel (notamment pluviométrie, pédologie, végétation, topographie et altitude) ;
- . démographie (répartition de la population, liste des villages avec leur nombre d'habitants, exode, ...) ;
- . activités économiques (principales activités de production et d'échanges) ;
- . organisation sociale (quelquefois liée aux principales ethnies ou aux activités dominantes comme l'agriculture, l'élevage, la pêche, à l'opposition latifundia-minifundia, etc.) ;
- . cartographie des infrastructures avec éventuellement définition des pôles ;
- . échange de la zone avec l'extérieur.

- de comprendre les principales tendances historiques depuis au moins une vingtaine d'années. Pour prendre l'exemple de MARADI (Niger), des photos aériennes prises à 20 ans d'intervalle illustrent bien les changements fondamentaux observés dans l'occupation des sols. L'essentiel est de bien comprendre les facteurs principaux expliquant les grandes tendances (pression démographique, suppression des jachères, épuisement des sols, évolution des systèmes de prix, du crédit, de la pluviométrie, ...), de manière à agir sur eux ou de les considérer comme des contraintes indépendantes.

Au NICARAGUA ou en THAILANDE, l'entretien avec les "anciens" ou avec les bonzes porte sur l'histoire agraire de la région et "tout particulièrement les dates, les causes, et les modalités de l'apparition ou de la disparition de telles ou telles cultures, tels ou tels animaux domestiques, tels ou tels outils, telles ou telles techniques culturelles, etc.". Ces innovations sont toujours reliées à la nature des exploitations qui y accèdent ou non, que les acceptent ou les refusent (1).

(1) Chez qui apparaît la culture attelée, le tracteur, le repiquage ...
Chez ceux qui ont beaucoup de superficie, de main-d'oeuvre, de ressources extra-agricoles ...

Un autre intérêt de l'approche historique est de faciliter les dialogues avec les paysans car eux ont une mémoire fidèle et cherchent toujours à situer les nouvelles interventions par rapport aux anciennes.

- de rassembler les principales contraintes, annoncées par les paysans, les cadres ou déterminées par l'observation, constituant des goulots d'étranglement à l'adoption des différents thèmes techniques. L'acceptation des innovations ne se fait pas d'une manière linéaire ni même continue mais par seuil ; il faut donc déterminer les contraintes (niveau de main-d'oeuvre, équipement de sarclage ou de traction, statut social des dépendants familiaux, régularité de l'approvisionnement ou de la commercialisation, transformation des produits, ...) afin d'avoir une stratégie cohérente pour les lever progressivement ;

- de bien caractériser les unités d'observations pertinentes dans chaque cas. Très souvent on se contente d'une conception simplificatrice, l'"exploitation", qui fausse la réalité. Des études nombreuses (AMIRA et Documents MIN.COOP. sur les enquêtes de suivi) ont montré la nécessité d'analyse concrète pour déterminer par type de problèmes (utilisation des terres, choix des cultures, achat et utilisation de l'équipement, répartition de la main-d'oeuvre, utilisation du produit agricole, ...), les centres de décision principaux et secondaires. De même dans beaucoup de ces unités de résidence (UR), unité de production (UP), unité de consommation (UC) et unité d'accumulation (UA) ne coïncident pas. Dans le cas des projets, il est en général commode de partir des UR qui sont matérialisées dans le paysage (par des enclos, par des constructions, ...) pour enquêter les UP (avec leurs centres principaux (1) et éventuellement leurs centres secondaires de décision (2)).

b) Définition d'un zonage ou d'une typologie

L'analyse préalable doit permettre de trouver les critères pertinents pour repérer un certain nombre de "situations-types" dans la région du projet : zones à problématique homogène, types différents de villages ou d'exploitations, etc.

(1) Par exemple le chef de famille.

(2) Par exemple chaque femme et les jeunes n'ayant pas encore acquis leur indépendance.

Il n'y a pas de critères passe-partout. L'essentiel est de trouver pour chaque projet les critères qui identifient l'homogénéité ou les contraintes des situations et des comportements.

Il faut se rappeler qu'il n'y a pas de zonage ou de typologie en soi, mais toujours en relation avec un problème donné. Il y a donc des zonages et des typologies "à géométrie variable". Par exemple, un zonage pour un projet de production agricole sera probablement assez différent de celui à définir pour un projet santé.

Pour le zonage d'un projet de production agricole, le fil directeur reste la potentialité des zones et leurs réactions différentes vis-à-vis des interventions. Le croisement de quelques critères permet de déterminer un nombre limité de zones homogènes (par exemple entre 5 et 20). Les principaux critères utilisés viennent du milieu naturel (pluviométrie, pédologie, altitude), de la démographie, des activités économiques, de l'organisation sociale (par exemple en Afrique souvent corrélée avec l'ethnie (1), de la position géographique par rapport à une route, un marché, une intensité d'intervention.

En réalité, il existe des critères redondants (par exemple il y a faible densité démographique sur certains types de sol, l'élevage pastoral sera corrélé avec la pluviométrie, l'absence d'une culture de rente sera liée à l'éloignement vis-à-vis de la route).

A titre d'exemple, à DOSSO (Niger), le croisement entre un facteur géographique (vallée/plateau), un facteur pluviométrique (3 grandes zones) et un facteur organisation sociale (Haoussa/Djerma) permet de déterminer 12 zones homogènes, bien typées et facilement définissables.

Au NICARAGUA (projet PRO-NORTE), un travail similaire a permis de délimiter une vingtaine de zones (de 10 000 ha chacune en moyenne) pour lesquelles ont été identifiées des problématiques particulières

(1) La note AMIRA n° 31 montre que c'est là une simplification pratique, mais souvent contestable, et qu'il faut en général chercher les plages d'organisation sociale homogène à un niveau infra-ethnique.

du point de vue du développement agricole : érosion et forte pression démographique pour la première, complémentarité latifundia-minifundia pour la seconde, etc. Dans la région rizicole de Sathing Phra (THAILANDE), en travaillant à plus grande échelle sur une zone plus restreinte, ce sont 8 unités relativement homogènes qui ont pu être ainsi délimitées : ce sont les critères agro-écologiques, et notamment hydrographiques (position des parcelles par rapport à la submersion) qui furent ici les plus marquants.

Les zonages s'obtiennent sans beaucoup de difficultés en discutant avec les cadres de terrain, en leur demandant si le comportement des paysans est identique sur la totalité de leur zone d'intervention. Leur appréciation subjective se recoupe le plus souvent avec des critères objectifs (pédologie, pluviométrie, ethnie, ...). De même, on peut souvent utiliser les terminologies paysannes désignant les types de sol (Cf zonage avec les paysans dans le Guidimaka en MAURITANIE et en Sud THAILANDE).

Les problèmes typologiques sont plus complexes. Il est souhaitable d'avoir une démarche en trois phases :

- une problématique de départ, à partir d'une interprétation de la dynamique sociale fournie par l'analyse historique ;

La typologie n'a d'intérêt que si elle est faite à partir de critères synthétiques et logiques (par exemple stratégie socio-économique, stratégie matrimoniale, ...), si elle fait apparaître des seuils pertinents.

- une observation empirique ;
- une analyse des résultats obtenus conduisant à une nouvelle synthèse (1).

(1) Cf sur ce sujet les remarques de P. VERNEUIL en annexe sur la typologie comme outil de repérage et outil d'analyse.

La pertinence des critères résulte de la qualité de l'analyse préalable (à la fois des observations sur le terrain et des analyses historiques sur les conditions d'apparition et de disparition de certaines cultures ou techniques).

En ce qui concerne les villages (si nécessaire), les critères à prendre en compte sont liés généralement à leur taille, leur localisation, leur isolement, leurs infrastructures, etc. Ainsi en THAILANDE, a-t-on pu distinguer des villages-rues (très ouverts aux échanges avec l'extérieur), des villages-buttes (isolées au milieu des rizières) et des villages-lacustres (où la pêche constitue une activité extra-agricole non négligeable).

En ce qui concerne les "exploitations", s'agissant d'un projet de production agricole, les critères principaux portent sur la potentialité des exploitations en fonction des principaux facteurs de production : terre, bétail, main-d'oeuvre (familiale et extra-familiale), équipement et leur croisement (superficie/actif) et leur rationalité socio-économique. En principe, la dispersion (par exemple des rendements, des revenus, ...) ne doit pas être très forte à l'intérieur de chaque type. Si cela est le cas, il est nécessaire d'introduire de nouveaux critères : par exemple l'âge ou la stratégie matrimoniale (prendre une première ou une deuxième épouse) va entraîner des comportements différents sur le rapport culture de rente/cultures vivrières, capacité à investir ou à prendre des risques. Dans d'autres cas, l'importance des revenus extra-agricoles se révèle extrêmement pertinente.

Là encore, beaucoup de critères peuvent être redondants et la prise en compte d'un seul critère représentant un ensemble complémentaire sera suffisant (par exemple si tous les petits exploitants n'ont pas de bétail, n'ont pas d'équilibre vivrier, doivent se salarier à l'extérieur, ... , la taille sera le seul critère retenu.

Dans le cas du Sine Saloum (SENEGAL), une étude multidimensionnelle sur un fort échantillon avait montré l'intérêt d'une typologie reposant sur le croisement de deux critères : la superficie et la superficie par actif faisant apparaître au niveau des rendements et des revenus des résultats très différents qui pourraient

s'interpréter en terme de logique culture intensive/culture extensive.

Une analyse purement qualitative (par l'observation, l'histoire, la discussion avec l'encadrement et les anciens), aurait pu arriver plus rapidement au même résultat, en y ajoutant un critère supplémentaire : le niveau d'équipement. Soucieuse de repérer les relations de causalité, cette analyse aurait mis de plus en évidence à quelles logiques différentes correspondaient ces divers résultats.

Certes, l'analyse qualitative comporte des risques d'erreurs (oubli d'un ou de deux types, fausse distinction entre deux types qui ont en fait la même logique) mais ces erreurs sont facilement corrigées l'année suivante, après une analyse fine d'un nombre limité d'exploitations (Cf ci-dessous).

Il faut voir cependant qu'une analyse multidimensionnelle sur un large échantillon en comprend tout autant (manque de fiabilité des données de base (1), non apparition de critères pertinents, ...) sous une apparence de scientificité mais est plus coûteuse et demande beaucoup plus de temps.

-
- (1) Par exemple oubli de certaines parcelles ou de certains actifs : de tels oublis sont beaucoup plus fréquents que l'on se l'imagine parfois lors des enquêtes succinctes et rapides. Ainsi, en Thaïlande et au Nicaragua, où la définition des parcelles et des propriétés est beaucoup plus simple qu'en Afrique Sahélo-Soudanienne, ce n'est souvent qu'au 3e entretien avec les agriculteurs qu'on parvient à saisir avec exactitude la superficie exacte des exploitations. En effet, ce n'est qu'à la vue d'un certain nombre de contradictions entre la superficie des parcelles, la main-d'oeuvre disponible et les techniques employées qu'il a été possible de s'interroger sur l'existence préalable d'autres parcelles non encore évoquées par l'agriculteur. Il est à noter que ces oublis ne résultent pas toujours d'une "mauvaise relation" entre l'enquêteur et l'enquêté. Très souvent, cela résulte davantage de la représentation que se fait l'agriculteur de sa propre exploitation (par exemple : non prise en compte dans un premier temps des parcelles héritées par sa femme). Le problème se pose avec la même acuité pour la main-d'oeuvre d'appoint lors des pointes de travaux, surtout si celle-ci vient en entraide et ne fait pas l'objet d'une rémunération en bonne et due forme. Cette main-d'oeuvre est très souvent oubliée lors des entretiens sommaires, mais elle peut être fondamentale pour comprendre le bien fondé des techniques et des systèmes de production pratiqués. Sans cette main-d'oeuvre, certains travaux seraient retardés de quelques jours et les rendements réduits à presque rien.

Il est toutefois absurde de vouloir opposer méthode qualitative et quantitative, puisqu'il faut toujours vérifier quantitativement les premiers découpages fondés sur des critères logiques et qu'il faut pouvoir interpréter en termes de cohérence et de rationalité le traitement des données qualitatives. S'il nous arrive dans ce texte de critiquer le mauvais usage, malheureusement fréquent, des statistiques, il serait absurde de vouloir se priver de leur rigueur et de leur richesse.

D'une manière plus profonde, il faut toujours avoir en tête que zonage et typologie constituent des découpages de la réalité et introduisent parfois de la discontinuité là où il y a continuité (1). De plus, cette méthode ne prend pas en compte les liaisons entre les différents types ni la variabilité interne de chaque type. Ne faut-il pas suivre les généticiens lorsqu'ils affirment :

"La vision typologique, qui paraissait définitivement admise, a dû laisser la place à la vision populationnelle, plus conforme aux données de la génétique actuelle (p. 15). Les populations (2) avec leur variabilité interne et leurs échanges représentent donc l'unité fondamentale du monde vivant. Malheureusement le schéma typologiste exactement opposé, imprègne encore fortement la science occidentale (p. 95)".

Ne serait-il pas alors plus intéressant d'inclure dans les échantillons des grappes d'unités, liées par des relations économiques et sociales localement importantes ?

Nous pensons cette nouvelle approche intéressante, mais non contradictoire avec la démarche proposée. En effet, après avoir établi une typologie, on est alors seulement en mesure de montrer les interactions entre types constitués, ces types n'étant que des éléments d'un ensemble plus vaste (Cf les analyses classiques sur minifundiaire/latifundiaire ou les analyses plus récentes de BETTELHEIM sur kolkhôze/lopin individuel).

(1) A 6 ha, il s'agit d'une "grande" exploitation qui est seulement moyenne à 5,99 ha. Ce n'est en fait qu'un cas particulier. En général, le seuil est beaucoup plus apparent (avoir un tracteur/ne pas en avoir) et la taille doit être considérée comme seulement un élément d'un ensemble de critères.

(2) Populations : ensemble d'individus inter-féconds qui ont plus de chances de se croiser entre eux que de se croiser avec d'autres.
RUFFIE : Traité du vivant. Fayard, 1982, 795 p.

c) Analyse fine d'un nombre limité d'exploitations

- Objectif

Les projets de développement rural ayant pour la plupart comme composante principale la diffusion d'innovations, l'évaluation doit pouvoir mesurer l'efficacité technique (c'est-à-dire l'incidence sur les rendements) et économique (c'est-à-dire l'incidence sur le revenu net par quantité de travail ou sur la rentabilité du capital investi) des différents thèmes vulgarisés dans les conditions paysannes réelles. Il faut pouvoir expliquer pourquoi les diverses exploitations réagissent partiellement et différemment aux actions de la vulgarisation.

L'évaluation doit pouvoir mettre, à chaque fois, en évidence les goulots d'étranglement ou facteurs de blocages qui s'opposent à l'adoption de telles ou telles innovations techniques. Elle doit permettre de différencier progressivement les thèmes techniques proposés selon les grandes zones agro-écologiques et les divers types d'exploitations. Elle doit faciliter la définition de "groupes-cibles" pour les actions de vulgarisation. Elle doit expliquer et rendre directement utilisable pour la vulgarisation les différences considérables de rendement (souvent de 1 à 3) entre les diverses parcelles d'une même exploitation et encore plus forte (de l'ordre de 1 à 7) entre des exploitations d'un même village ayant reçu sensiblement la même pluviométrie (1).

Le problème de la vulgarisation n'est donc pas seulement de convaincre les paysans (puisque'ils appliquent déjà certains thèmes techniques sur une partie de leur exploitation) mais de bien identifier les facteurs qui s'opposent à l'homogénéisation par le haut des rendements.

- Choix de l'échantillon

Si le zonage et la typologie ont été correctement menés, cela signifie qu'il y a à la fois homogénéité (donc très faible variation) à l'intérieur de chaque type et de chaque zone et contraste entre les divers types.

(1) Les écarts sont encore parfois plus importants, par exemple de 0 à 1 800 kg/ha à DOSSO.

Cela justifie donc un échantillon très restreint : par exemple 8 dans le cas limite d'une petite zone en THAILANDE, 60 dans le cas de DOSSO (5 exploitations x 12 villages) pour une zone de 600 000 habitants. Celui-ci dépend bien sûr du nombre de zones et de la typologie mais aussi des moyens disponibles en observateurs qualifiés. Ceux-ci doivent en effet être motivés et avoir un minimum de connaissances en agronomie : ils pourraient être par exemple des étudiants ou des cadres techniques moyens (Cf Guidimaka, en MAURITANIE).

Mais l'échantillon ne doit pas être trop étroit et tenir compte des défections possibles : un "raté" dans l'analyse détaillée peut se révéler très grave s'il concerne un "représentant" unique d'une situation à étudier.

L'échantillon devra comprendre des "représentants" de tous les cas importants mis en évidence par le zonage et les typologies, sans se préoccuper fondamentalement de la pondération de chacun des groupes identifiés. L'étude de cas extrême peut se révéler très intéressante, même si on sait que de tels cas sont peu nombreux. Les raisons d'exister et la logique de fonctionnement de ces cas extrêmes peut nous aider à comprendre le comportement des "cas moyens". Ainsi, par exemple, les conditions dans lesquelles survit encore une exploitation en zone difficile peut nous révéler les raisons pour lesquelles d'autres exploitations s'y prennent autrement dans des conditions plus favorables.

Afin de limiter au maximum les pertes de temps occasionnées par les déplacements et pour limiter le facteur pluviométrique (dont on connaît a priori l'importance) (1), il est souvent utile de placer un observateur par village, celui-ci suivant 5 à 6 exploitations (une tous les jours, avec retour une fois par semaine).

- Le "cahier d'exploitation"

Nous donnons à titre d'exemple un cahier d'exploitation assez complexe, concernant une zone sahélienne, et notamment le mil/sorgho.

(1) Ce qui est intéressant, c'est de comprendre comment à pluviométrie égale (ce qui est vrai dans la plupart des villages mais pas toujours si le terroir est vaste et soumis à des différences d'altitude), des exploitations peuvent obtenir des rendements très différents.

Il est bien sûr nécessaire dans chaque cas de l'adapter et éventuellement de le simplifier. L'objectif est toujours de pouvoir expliquer les rendements par ses différentes composantes (1) et de remonter des facteurs agronomiques aux facteurs socio-économiques. L'importance et la précision des observations portant sur les faits techniques ou agronomiques s'explique par la volonté délibérée de ne plus rapporter directement le rendement à la présence ou à l'absence de telle ou telle technique (Cf le labour et la date de semis, p. 16), mais de resituer celui-ci dans le cadre des itinéraires techniques pratiqués et du fonctionnement global de chacun des types d'exploitations en tenant compte de sa rationalité et de ses contraintes socio-économiques.

Ce qui est proposé constitue un cheminement pratique qui ne met pas en cause la nécessité, dans l'analyse et l'interprétation des données, d'itérations multiples entre le technique et le socio-économique.

Le cahier d'exploitation comprend trois parties :

- une partie "identification de l'exploitation" ;
- une partie "suivi technique et agronomique des parcelles" ;
- une partie économique.

La première partie, concernant l'identification de l'exploitation devra être remplie avant l'hivernage. Elle permettra de recueillir les données suivantes :

- le recensement de la population existante sur l'exploitation (mention de l'âge) et de la main-d'oeuvre active avec ses périodes de disponibilité pour les travaux agricoles ;

(1) Pour une légumineuse, celui-ci est la multiplication des facteurs suivants : nb poquet/ha x nb pieds/poquet x nb gousses/pied x nb graines/gousse x poids moyen du grain. Pour l'élevage, il faut décomposer par "atelier" (mère allaitante, jeune, adulte, ...) et analyser avec précision la situation sanitaire, l'abreuvement et l'alimentation (valeurs des pâturages naturels et compléments alimentaires).

- l'inventaire des moyens de production disponibles sur l'exploitation, avec indication de leurs propriétaires ;
- le recensement des animaux en stabulation ;
- l'inventaire des parcelles (y compris celles en jachère), avec mention, pour chacune d'elles, des renseignements suivants :

Fiche n° 2 :

- . le nom de l'exploitant ;
- . son statut (chef de famille, 1ère épouse, 2ème épouse, etc.) ;
- . la nature du champ (gandu, gamana) ;
- . sa distance au village (karkara, maïso, etc.) ;
- . la surface totale (mesurée avec précision) ;
- . la nature du sol (utiliser les noms locaux) ;
- . la pente relative (nulle, faible, forte) ;
- . le précédent cultural ;
- . l'année et la durée de la dernière jachère ;
- . l'année du dernier épandage de phosphate ;
- . la présence ou non de fumier (parcage ou apport) ;
- . l'importance du parc arboré (nul, faible, important).

Chaque parcelle fera alors l'objet d'un suivi technique et agronomique (2ème partie). L'enquêteur s'efforcera à chaque fois de noter pour chacune des parcelles l'ensemble des travaux culturaux qui y ont été effectués au cours de la semaine écoulée, en précisant à chaque fois :

Fiche n° 3 :

- . la date du début des travaux ;
- . la date de la fin des travaux ;
- . la surface effectivement travaillée ;
- . le temps de travail apporté ;
- . les outils employés ;
- . les moyens de traction utilisés ;
- . les caractéristiques essentielles du travail, profondeur du labour, densité de semis, doses d'engrais, etc. ;
- . ainsi que toutes les observations concernant la qualité des travaux que l'enquêteur jugera nécessaires d'inscrire (en

particulier lors de mauvaise exécution des travaux). Pour chaque travail cultural, sera retenue l'explication qu'en donne le paysan.

En fin de campagne, l'enquêteur mesurera les quantités récoltées avec précision.

Pour un certain nombre de parcelles qui posent particulièrement problème ou sur lesquelles les agriculteurs pratiquent de nouveaux thèmes, il peut être utile de procéder régulièrement à un suivi détaillé de la végétation tout au long de la campagne, à raison d'une visite hebdomadaire. Les observations pourront avoir lieu sur des stations de 100 m^2 ($10 \text{ m} \times 10 \text{ m}$), préalablement déterminées en fonction de ce dont elles sont représentatives sur la parcelle : pente, semis précoce, etc. Il s'agit donc bien, ici aussi, d'un choix raisonné : c'est à cette condition que l'on sera en mesure de replacer chacune des observations réalisées dans son contexte plus large : de quoi est représentatif la station au niveau de la parcelle ? La parcelle au niveau de l'exploitation ? L'exploitation au niveau du système agraire ? etc.

Il conviendra alors d'analyser toutes les semaines, avec soin, les points suivants :

- la levée (fiche n° 4) : nombre de poquets et de plants ayant levé sur les 100 m^2 ;

- le développement végétatif (fiches n°s 5 et 5 bis) :

- . le tallage (pour les céréales), sur 10 plants (ou poquets) choisis au hasard dans la station et numérotés de 1 à 10 : nombre de talles et hauteur du plus grand talle (hauteur de la plus grande feuille ligulée, au cas où la céréale prend une hauteur très importante) ;

- . le nombre de tiges et la dimension de la plus grande tige (pour les légumineuses) sur une dizaine de poquets ou plants choisis au hasard et numérotés de 1 à 10.

Il pourra être nécessaire de distinguer les plants et poquets de 1er semis de ceux provenant d'un 2ème semis. De même, il conviendra de procéder aux mesures sur les cultures associées éventuelles (sur un nombre plus limité de plants ou de poquets).

- la concurrence des adventices, le parasitisme et les maladies (fiche n° 6) :

Il conviendra d'apprécier la concurrence des adventices, selon le pourcentage de couverture du sol, en mettant une note de 0 à 10 (0 = aucun adventice, 10 = sol totalement recouvert). On inscrira le nom des espèces dominantes. De même, s'efforcera-t-on de noter les principales maladies ou attaques d'insectes dont la culture aurait éventuellement à souffrir, en précisant leur importance (faible, moyenne ou forte) ;

- l'épiaison et la floraison (fiche n° 7) :

On notera chaque semaine le nombre de plants ayant atteint l'épiaison (céréale) ou la floraison (légumineuses) sur les 100 m². On notera aussi, pour les céréales, le nombre de talles ayant épié pour chacun des plants ou poquets préalablement numérotés ;

- maturation et récolte (fiche n° 8) :

Pour chacun des plants (ou poquets) préalablement numérotés, on mesurera les composantes du rendement :

. pour les céréales : le nombre d'épis, le poids total des grains récoltés, ainsi que le poids de 100 grains (ce qui permettra de calculer le nombre de grains) ;

. pour les légumineuses : le nombre de gousses, le nombre de grains et le poids total des grains récoltés (ce qui permettra de calculer le nombre moyen de grains par gousse et le poids moyen des grains).

On mesurera aussi le poids total de la récolte sur les 100 m² de la station ainsi que le poids de 1 000 (céréales) ou 100 (légumineuses) grains.

Connaissant la récolte totale de la parcelle, il sera possible de vérifier la représentativité de la station par rapport à la parcelle.

N.B. Les fiches présentées en annexe ont été conçues pour le cas d'une association de céréales et de légumineuses. Il va de soi que dans le cas de cultures pures, on élaborera des fiches séparées pour chacun des ces deux types de cultures. De même, selon que les semis aient lieu manuellement en poquets ou mécaniquement au semoir, on réalisera les comptages par poquets ou par plants.

Le suivi économique aura principalement pour objet l'élaboration du compte d'exploitation simplifié et permettra d'apprécier globalement la rentabilité du système de production mis en oeuvre (valorisation de la journée de travail, revenus à l'hectare, etc.). Mais il devra permettre aussi de préciser la nature et les périodes des éventuels goulots d'étranglement (surcharge de travail, indisponibilité financière, etc.).

L'enquêteur s'efforcera d'apprécier chaque semaine les indications suivantes :

- main-d'oeuvre :

. quantité de travail (en 1/2 journées ou en journées) à déterminer selon chaque cas (Cf note AMIRA n° 36, p. 97) apportées par les membres de l'exploitation ;

. prestations de travail rémunérées (reçues ou données en jour et valeur) ;

. travaux collectifs compensés par la fourniture en prestations sociales (repas, boissons, etc.) ;

- utilisation de l'équipement :

. nombre de journées d'utilisation sur l'exploitation ;

. prestation gratuite (reçue ou donnée) ;

. prestations rémunérées (reçues ou données) ;

- utilisation des intrants :

. achats et ventes d'intrants agricoles (fongicides, semences, engrais, matériel) ;

. remboursement des échéances ;

- gestion du troupeau :

. variation de stocks dans le troupeau (croît, décès, achat, vente) et valorisation de cette variation ;

. dépenses et recettes monétaires pour les intrants et sous-produits de l'élevage (soins vétérinaires, fourrage, fumier, lait, ...) ;

- produits de la récolte :

- . parts de produits auto-consommés ;
- . achats et ventes des produits (céréales, légumineuses) divers avec approximation de la quantité, de la valeur et des dates d'achat et de vente.;

- Conditions d'application :

Toutes les mesures contenues dans ce suivi rapproché (ou cette analyse fine) peuvent être réalisées par des enquêteurs moyennant un minimum de formation. Les mesures les plus délicates concernent la pesée des récoltes (1). Le nombre d'exploitations par enquêteur étant réduit ainsi que leur dispersion dans l'espace, il est cependant possible de réaliser des mesures correctes.

Il est cependant parfois nécessaire de prévoir une compensation monétaire si celles-ci demandent un travail supplémentaire aux paysans (par exemple pilage au champ d'échantillons par les femmes). La formation des enquêteurs devra surtout insister sur l'intérêt que présentent chacune des mesures, en précisant à l'avance la nature du dépouillement dont elles feront l'objet. Il convient en effet que les enquêteurs ou les observateurs soient suffisamment motivés pour réaliser consciencieusement les observations qui leur sont demandées.

De même, il convient que les paysans suivis soient bien sûr volontaires mais qu'ils comprennent aussi l'intérêt de l'étude qui valorise les techniques paysannes et la compréhension de leurs rationalités et de leurs contraintes afin de mieux ajuster les interventions du projet. L'étude recueille systématiquement les raisons qu'ils avancent pour telle ou telle pratique. On sait, en effet, que dans le domaine de la pratique sociale, les éléments dits subjectifs peuvent avoir une grande importance pour accepter ou refuser une innovation. Enfin, les résultats obtenus seront ensuite présentés et discutés aux paysans enquêtés.

(1) Un facteur de perturbation souvent oublié : le glanage qui porte sur des quantités souvent non négligeables (Cf LERICOLLAIS : Monographies sur Sob-Sénégal).

- Exploitation des résultats : des itinéraires techniques aux problèmes socio-économiques

L'analyse fine des exploitations pourra faire l'objet d'un premier dépouillement manuel de la part des enquêteurs et des chefs de district concernés, pendant la saison sèche. Quand les méthodes seront rodées, un traitement des corrélations par ordinateurs est envisageable.

Le dépouillement comprendra quatre niveaux de synthèse :

- parcelle ;
- culture ;
- exploitation ;
- flux : travail, vivrier, monétaire.

Au niveau de la parcelle, l'enquêteur s'efforcera de rassembler sur une même feuille l'ensemble des données concernant l'état initial de la parcelle, l'itinéraire technique pratiqué, le développement végétatif de la (ou les) culture(s) ainsi que les composantes de rendement. Il tracera, en particulier, pour les parcelles ayant donné lieu à un suivi agronomique détaillé, les courbes d'évolution du nombre de pieds (ou poquets) aux 100 m², du nombre moyen de talles par pieds (ou poquets) et de la hauteur moyenne des talles (Cf fiche n° 9).

Une première interprétation des résultats pourra avoir lieu à ce niveau : le rendement sera expliqué par la mesure de chacune des composantes, ces dernières résultant de conditions de croissance de la culture. Ainsi, par exemple, un faible peuplement épi peut résulter d'une mauvaise levée ou d'un faible tallage, un faible nombre de grains peut provenir de la caractéristique variétale, mais aussi de mauvaises conditions de tallage, un faible poids des grains peut avoir pour origine une mauvaise alimentation hydrique à la floraison, etc.

Cette croissance de la culture pourra être interprétée à son tour en examinant les conditions de la pluviométrie et l'itinéraire technique pratiqué sur la parcelle. En remontant ainsi des effets jusqu'à leurs causes, il devient possible de déterminer quelle peut être l'origine des bons et mauvais rendements sur la parcelle,

en déterminant notamment la part qui revient aux thèmes techniques vulgarisés dans ces résultats.

Au niveau de chacune des cultures, il peut être intéressant de comparer l'efficacité de chacun des itinéraires techniques mis en cause (au sein d'une même zone homogène et dans les conditions climatiques de la campagne) en les analysant, par exemple, dans l'ordre des rendements décroissants. On s'interrogera ainsi sur les modifications qui seraient à apporter aux itinéraires techniques les moins performants et sur les conditions de leur mise en oeuvre. On mettra en relation ces différents itinéraires techniques à la quantité de travail qu'ils supposent.

Au niveau des exploitations, on s'efforcera d'expliquer les variations observées entre les parcelles pour ce qui est des itinéraires techniques et des rendements. On mettra plus particulièrement en évidence les priorités accordées à chacune des parcelles et opérations culturales, ainsi que les difficultés rencontrées pour effectuer partout les travaux dans les meilleures conditions. On identifiera ainsi les goulots d'étranglement auxquels doit s'affronter chacun des grands types d'exploitation (insuffisance d'équipement à tel ou tel instant, indisponibilité en force de travail, etc.) et on envisagera alors les solutions visant à modifier les itinéraires pour obtenir des rendements supérieurs peuvent être accompagnés de propositions matérielles adaptées à chacune des classes d'exploitation ("groupe-cible").

L'explication de l'analyse des différences de rendements par l'étude des divers itinéraires techniques fait apparaître un certain nombre de goulots d'étranglement qui ne sont pas techniques. On remonte ainsi de l'agronomie au socio-économique, par exemple, un rendement faible sur une parcelle s'explique par un retard dans le sarclage, qui provient d'un manque de main-d'oeuvre ou d'équipement, lié lui-même à une faible disponibilité monétaire ou au statut social du responsable de la parcelle (gamana des femmes, par exemple).

Les problèmes repérés au niveau technique trouveront leurs facteurs explicatifs au niveau socio-économique, ou plutôt dans l'interaction entre les deux niveaux.

L'analyse des trois flux principaux permettra de mieux appréhender les problèmes :

- flux du travail pendant la période agricole (quantité globale et situation aux moments critiques du semis et des sarclages - travail familial sur exploitation et échanges de travail hors exploitation) ;

- flux vivriers (auto-consommation, quantités achetées et vendues avec dates approximatives, si possible, niveau des stocks en début d'hivernage). La sécurité alimentaire est un bon indicateur de la capacité d'investissement et de la possibilité de prendre les risques pour une exploitation ;

- flux monétaire : une étude sérieuse de budget-consommation est longue, coûteuse et difficile à mener. Dans le travail des C.S.E., il est recommandé de procéder seulement à un compte d'exploitation des charges et produits de l'agriculture et de l'élevage et des flux financiers qui en résultent. S'il y a surplus monétaires agricoles, quelle est la part réservée aux achats vivriers et aux investissements dans l'agriculture et l'élevage. Si, au contraire, il y a déficit vivrier et monétaire, quel est le montant et la provenance (exode, commerce, artisanat, ...) des flux extra-agricoles arrivant sur l'exploitation agricole.

L'analyse fine des exploitations-types peut paraître complexe. Ceci est vrai, elle exige de la rigueur et un travail bien suivi d'une dizaine d'observateurs. Mais elle apparaît comme l'outil indispensable pour comprendre le milieu paysan dans son hétérogénéité et proposer des thèmes techniques et des méthodes de vulgarisation adaptés aux conditions diverses des exploitants.

3- Le dispositif permanent

L'étude des exploitations fait apparaître un certain nombre de facteurs-clés et de goulots d'étranglement. Le rôle du suivi-évaluation va alors être double :

- a) Continuer à suivre des exploitations représentatives mais dans ce cas en étudiant toutes les modifications techniques, économiques et sociales entraînées par l'introduction des innovations apportées

par le projet, leur efficacité mais aussi leurs contraintes et leurs difficultés de réalisation.

En principe, ce suivi rapproché des exploitations s'effectue sur les mêmes exploitations que la campagne précédente. En réalité, il est toujours nécessaire de procéder à des ajustements, soit pour tenir compte de l'amélioration du zonage et de la typologie, soit de l'abandon ou de la disparition de certaines exploitations.

b) Mieux comprendre les facteurs-clés et les goulots d'étranglement. En effet, les causes explicatives de ces facteurs se trouvent souvent à un autre niveau que celui des simples exploitations.

Ce niveau est celui des terroirs et de l'environnement socio-économique. Pour l'appréhender correctement, il faut mener des analyses à la fois qualitatives et quantitatives avec une dimension historique pour comprendre les mécanismes des principaux changements sociaux.

Les cellules n'ont pas les moyens suffisants pour mener en ce domaine des études approfondies, mais elles peuvent s'appuyer sur des recherches déjà effectuées et/ou comprendre les grandes tendances à partir d'entretiens auprès d'informateurs privilégiés (anciens, cadres retraités, fonctionnaires expérimentés, ...) et de dépouillement d'anciens rapports.

Six points clés sont particulièrement importants à analyser :

- évolution du foncier : occupation du sol et des jachères, appropriation des terres (héritage, vente), droits d'usages (échanges, location, terre en gage) ... ;

- évolution de la main-d'oeuvre : démographie et scolarisation, formes d'entraide, développement du salariat, de l'exode, obligations sociales pour travail gratuit ou sous-rémunéré, ... ;

- évolution de l'équipement : dans les pays sahéliens, le problème est souvent celui de l'utilisation de la culture attelée (entraîne-t-elle une extension des superficies de l'exploitation ou bien du travail à façon sur d'autres exploitations ou les deux à la fois ?) ;

- évolution des relations agriculture/élevage dans la possession des troupeaux, dans la conduite des troupeaux, dans les conflits entre agriculteurs et éleveurs ... ;

- évolution des relations agriculture/activités extra-agricoles (à la fois dans le calendrier, les revenus et les échanges entre ces deux secteurs, c'est-à-dire l'agriculture finance-t-elle les autres activités ou inversement ?) ;

- évolution du système de prix, entendu au sens large, c'est-à-dire les rapports entre les prix des produits de l'agriculture/élevage (officiels et réels) et ceux des intrants, des prix à la consommation courante (vêtements, sel, pétrole, ...) et du montant des prélèvements obligatoires.

Par exemple, au Niger, l'augmentation de la consommation d'engrais vient beaucoup plus du système des prix que de la vulgarisation : contrairement aux autres pays du Sahel, les prix aux producteurs ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des intrants (1) et les impôts de capitation sur le bétail ont été supprimés, laissant une capacité d'investissement agricole beaucoup plus forte.

Pour chacun de ces points clés, il est nécessaire d'étudier l'évolution des groupes sociaux concernés (chefs d'exploitation, femmes, cadets, chefferies, commerçants, ...). Par exemple, la situation socio-économique des femmes et leur réponse à la vulgarisation dépendra beaucoup des évolutions dans leur possibilité d'accès au foncier, aux intrants agricoles, de leurs obligations en temps de travail sur les champs collectifs, des possibilités d'investissement dans l'élevage ou les activités extra-agricoles.

En-dehors de ces analyses assez générales, le suivi-évaluation doit souvent mener des enquêtes spécifiques. Celles-ci se déterminent au fur et à mesure des problèmes clés qui apparaissent au cours du suivi ou des évaluations.

(1) Cf les études de Cl. RAYNAUT sur le département de Maradi.

A titre d'exemple, on peut citer quelques thèmes : analyse de l'exode, méthodes de vulgarisation, fonctionnement des coopératives, utilisation de la culture attelée, disponibilités fourragères, utilisation du fumier, opinion des paysans par rapport à l'introduction de nouveaux thèmes techniques ou d'anciens thèmes posant problèmes.

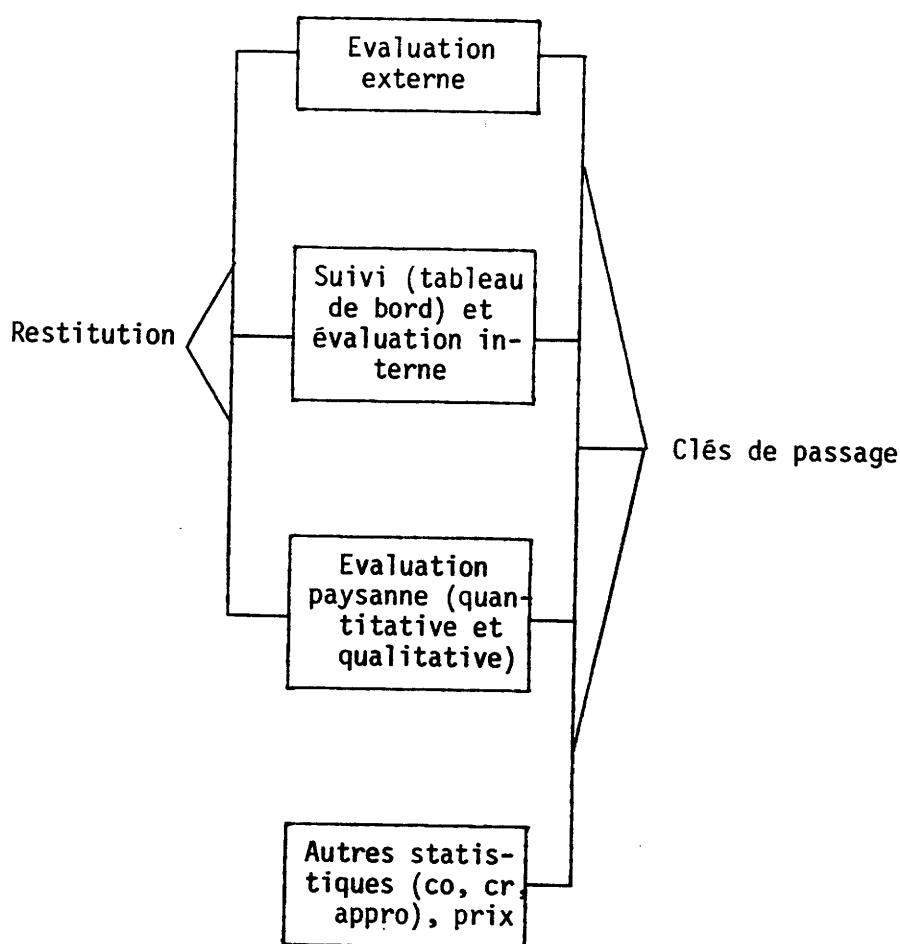
Pour terminer, il est nécessaire de souligner l'étroite imbrication entre les divers types d'analyse et les interactions qui doivent exister entre elles. Par exemple, l'analyse des exploitations peut entraîner, en retour, certaines modifications dans la typologie. Certains goulots d'étranglement des exploitations ne peuvent être compris qu'au niveau de l'environnement socio-économique et devraient être approfondis par des analyses spécifiques. Le dispositif d'évaluation doit être un tout cohérent.

C - VERS UN SYSTEME INTEGRE DE SUIVI - EVALUATION

1- Un des rôles essentiels des cellules est d'être le point de synthèse entre les différentes sources d'information et de bâtir un système cohérent, permettant de passer d'une source à l'autre et surtout de retransmettre, à ceux qui pourraient les utiliser pour l'action, le résultat de différentes enquêtes et évaluations. Sinon, on arriverait à une allergie croissante des paysans, des encadreurs et des enquêteurs à répondre aux questions ou à remplir des imprimés ... "A quoi ça sert tout ça" commence à devenir un leit-motiv, conduisant rapidement à des réponses imaginaires ou à des questionnaires remplis à son bureau.

Il paraît donc indispensable de bâtir un système, avec des clés de passage d'un niveau à un autre, et avec une restitution systématique des résultats aux cadres et aux paysans.

2- Il est possible actuellement de distinguer quatre types de sources :



a) L'évaluation externe est faite par une structure non directement liée à l'action. Ce sont principalement les enquêteurs et le personnel de la cellule de suivi-évaluation ; ils mènent, notamment, l'analyse fine d'un nombre limité d'exploitations et un certain nombre d'enquêtes spécifiques.

b) Le suivi et l'évaluation internes sont faits par les cadres opérationnels et notamment ceux de la vulgarisation et de la coopération. Le suivi se présente souvent comme un tableau de bord comparant les objectifs aux résultats, les actions programmées par rapport à celles réalisées. L'évaluation interne va plus loin que le suivi. A partir du tableau de bord et des écarts, les cadres opérationnels de différents niveaux s'efforcent, notamment par une réflexion collective, de trouver les facteurs explicatifs des évolutions constatées.

c) L'évaluation paysanne est une source souvent non utilisée mais qui peut être très riche. Dans le meilleur des cas, elle est recueillie sous forme qualitative, notamment par des entretiens libres ou des enquêtes d'opinion sur les différents thèmes techniques ou les méthodes de vulgarisation. Elle permet un premier dialogue avec le paysan et une première identification des facteurs principaux de blocage. Mais il est possible d'aller plus loin car les paysans font aussi des évaluations quantitatives, mais selon des normes différentes de celles de l'encadrement. Les principales mesures se font en unité de volume ou en comparant les quantités semées aux quantités récoltées.

Des exemples des outils, des résultats et des limites de cette méthode, avaient déjà été exposés dans une publication antérieure "Méthode d'évaluation des projets - AMIRA - Réédition 1981", notamment pp. 95 à 100, auxquels nous renvoyons le lecteur.

d) Les autres statistiques proviennent d'autres divisions, ou des coopératives ou d'autres sources extérieures. Elles concernent le système de prix, la commercialisation, l'approvisionnement en intrants, le crédit, les études de budget-consommation, le recensement de la population, les statistiques agricoles, les mémoires d'étudiants, les études des chercheurs, ...

3- Le problème est de savoir comment confronter ces différentes sources et comment passer de l'une à l'autre. Il faut donc définir les clés de passage. Un travail méthodologique important reste à faire pour analyser la validité et les biais des différentes méthodes d'estimation de surface, de production, de temps de travail. Ceci doit être un des rôles prioritaires d'une cellule au niveau national, aidée par les C.S.E. des projets.

- Pour les superficies, outre l'étude comparée (en fiabilité et en temps) entre mesurer les parcelles à la boussole et à la corde ou les ramener à une forme géométrique simple, il faudrait voir si on ne pourrait pas obtenir une précision suffisante (de l'ordre de 10 à 20 %) à partir des déclarations par les paysans des quantités semées, avec une correction simple en fonction de la densité observée. Il y a sans doute une sous-estimation ou une sur-estimation systématique entre déclaration paysanne et mesures précises mais ceci n'est pas

gérant si le biais est relativement constant et s'il peut être mesuré. On voit le temps gagné si on pouvait arriver à un tel résultat.

- Pour les productions, il faut voir les différences obtenues entre les carrés de rendement obtenus avec les nombres aléatoires, avec les lancers de bâton, avec la diagonale et les pesées des récoltes de l'ensemble de la parcelle (soit pesée globale, soit pesée d'un échantillon de gerbes à partir d'un nombre déclaré de gerbes récoltées par les paysans). Là aussi, il faut voir s'il y a une constante dans le poids des gerbes par exploitation, par village ou par zone.

Au bout d'un certain temps, on peut donc connaître la validité et les biais (sous-estimations et sur-estimations) des différentes sources statistiques : statistiques agricoles à partir d'un choix aléatoire de carrés de rendement par district (50 dans un premier temps), rendements sur champs de démonstration et champs de "paysans avancés", déclarations des paysans, mesures précises sur les exploitations analysées.

Les différents résultats obtenus au niveau des exploitations doivent être confrontés systématiquement avec les résultats macro-économiques (commercialisation de la zone, livraison de l'équipement, enquête consommation, commercialisation, stockage et approvisionnement vivrier, ...). Toute divergence sensible permet de se poser des questions sur la validité de chaque source et d'en améliorer la précision, c'est tout l'intérêt de la notion de système.

4- Dépouillement - interprétation - restitution

La règle d'or pour avoir de bonnes chances que les informations fournies soient correctes et qu'elles auront une utilité opérationnelle est d'associer les fournisseurs et les collecteurs de données (paysans, enquêteurs, encadreurs) aux dépouillements et à l'interprétation des résultats.

a) Au niveau des enquêteurs, le tracé des diverses courbes de suivi agronomique, les tableaux récapitulatifs peuvent faire l'objet d'un premier traitement manuel (ce qui permet d'éliminer les cas aberrants), sous la supervision des responsables de la cellule de suivi-évaluation.

Une première interprétation globale peut être faite en séance de formation. Elle peut être complétée par une confrontation avec d'autres sources et la préparation aux méthodes pédagogiques nécessaires pour arriver à la restitution des résultats aux paysans.



b) On peut procéder de la même façon pour les encadreurs : premier dépouillement collectif sous la supervision du responsable de la vulgarisation et de la cellule de suivi, séance de formation pour discuter les résultats obtenus par différentes sources et préparer la restitution aux paysans.

c) La restitution aux paysans peut prendre des formes différentes selon le contexte spécifique dans lequel on se trouve. Il faudra donc procéder prudemment et être sûr de l'accord des paysans avant d'annoncer en public les résultats qu'ils ont obtenus.

Il peut y avoir des formes intermédiaires, avec une discussion préalable auprès de chaque paysan individuellement et une réunion collective où on ne cite en public que le meilleur rendement ou ceux des volontaires. Chaque paysan peut donc comparer ses résultats avec le résultat de tête mais sans perdre la face.

L'intérêt essentiel de la restitution est de servir de base à la vulgarisation et de faire discuter les paysans non pas à partir d'observations qualitatives et subjectives mais à partir de données quantitatives, déclarées (à partir des unités de valeur) et vérifiées, les facteurs expliquant les différences de rendement.

Pourquoi, dans un même village à pluviométrie sensiblement égale, il peut exister des rendements s'étageant de 1 à 7 ? A partir de l'utilisation des thèmes et surtout des principales séquences des thèmes, on peut déterminer avec les paysans les causes agronomiques et remonter aux causes socio-économiques (équipement, main-d'oeuvre, capacité d'investir et de prendre des risques) et sociologiques (statut des femmes et des dépendants familiaux par rapport aux chefs de famille). A partir de là on peut définir avec les paysans une stratégie négociée pour lever progressivement les contraintes de tous ordres (par exemple réduction des superficies emblavées, amélioration de l'équipement, accès des femmes aux moyens de production). Il ne faut

pas se cacher que ces discussions, au moins dans un premier temps, sont difficiles à nouer et nécessitent des cadres expérimentés, "bien dans leur peau". En effet, il peut très bien apparaître que dans les conditions paysannes concrètes certains thèmes techniques vulgarisés depuis 10 ans (comme les cultures pures, par exemple) sont beaucoup moins performantes que les techniques paysannes. Mais il vaut mieux sans doute accepter de "perdre un peu la face" sur certains points que de continuer à vouloir vulgariser des thèmes inapplicables et du coup inappliqués.

5- Même si ces techniques de dépouillement - interprétation - restitution paraissent un peu difficiles et délicates et doivent être introduites prudemment et progressivement, en liaison avec un programme de formation, elles semblent être de très loin les plus adaptées pour lutter contre la lassitude des paysans, des encadreurs et des enquêteurs et pour redonner un nouveau souffle à la vulgarisation. La liaison évaluation-vulgarisation permet, en effet, de ne pas continuer à distribuer des recettes mais au contraire de permettre à la vulgarisation de devenir un appui à l'expérimentation paysanne.

D - SUIVI-EVALUATION/VULGARISATION/RECHERCHE-DEVELOPPEMENT/ RECHERCHE APPLIQUEE/FORMATION

↙ - Le suivi-évaluation perd l'essentiel de son intérêt s'il reste isolé. On vient de voir comment ses résultats peuvent permettre de redynamiser la vulgarisation, de la transformer en conseil adapté au lieu d'être un simple distributeur de recettes.

↙ - De même, le suivi-évaluation permet d'animer de nombreuses séances de formation, aux techniques d'enquête et de dépouillement bien sûr, mais surtout à la réflexion sur l'"étude du milieu" (soit avant enquêtes, soit en analyse des résultats) et de ses conséquences sur les pratiques.

- La méthodologie proposée du suivi-évaluation est très voisine, sur de nombreux points, des nouveaux types de projets dits de recherche-développement. Ceux-ci cependant agissent sur une zone limitée et ne comportent pas de dispositif de suivi. Il sera nécessaire

dans chaque cas de voir s'il est souhaitable d'avoir une ou deux composantes distinctes pour le projet et, s'il y en a deux, de bien délimiter les articulations réciproques.

- L'analyse fine des exploitations apparaît souvent aux praticiens comme trop complexe. Elle devrait, à leur avis, relever de la recherche. Il existe effectivement dans les grands projets des volets "recherche appliquée". Ceux-ci restent cependant au niveau des essais multilocaux de la recherche agronomique (tests d'adaptations variétales, de comportement des engrais, ...), c'est-à-dire s'effectuant en milieu contrôlé et ne renseignant pas sur ce qui se passe en milieu paysan. Là encore la définition des domaines et leur articulation dépend de chaque projet et la recherche appliquée peut effectivement dans certains cas prendre en charge certains aspects du suivi-évaluation (l'analyse des modifications apportées par les innovations dans les "exploitations" paysannes). L'essentiel est que chaque maillon (recherche fondamentale, recherche locale en milieu contrôlé, recherche-développement en milieu paysan) soit assuré et soit relié à la vulgarisation, à la formation et au suivi-évaluation.

CONCLUSION

Le suivi-évaluation se généralise mais il provoque de toute part bien des insatisfactions. Celles-ci proviennent de multiples facteurs.

Institutionnels

Le suivi-évaluation, s'il est efficace, est toujours une conscience critique remettant en cause des méthodes d'intervention, des conceptions de projet, des idées reçues sur les paysans, des pratiques aussi bien au niveau des financiers, des cadres de niveau national ou des cadres de projet. La démarche proposée pour le suivi-évaluation sous-entend également que les projets doivent s'adapter aux problèmes concrets des différents types de paysans et que, même pour de simples raisons d'efficacité, ils doivent représenter des compromis entre les intérêts de l'Etat et ceux des paysans. Ceci est généralement admis dans les discours mais pas toujours dans les faits.

Théoriques

Mesurer les effets d'un projet nécessite toujours de le resituer dans les dynamiques sociales, dans son environnement pour mieux cerner ce qui vient de lui et ce qui vient d'autres facteurs. Ceci oblige à l'abandon d'une représentation simpliste du monde paysan, à la prise en compte de la diversité des groupes sociaux et à la nécessité d'explicitier clairement les liens de causalité entre plusieurs phénomènes et les différentes hypothèses retenues.

Méthodologiques

Les méthodes d'évaluation habituellement utilisées nous ont paru lourdes, coûteuses (en collecte et en dépouillement), fournissant peu d'éléments opérationnels pour les praticiens et en définitive arrivant parfois à des conclusions douteuses.

Pour simplifier, elles reposent sur un échantillon aléatoire assez large, sur la recherche moyenne globale et sur l'établissement de corrélations par une analyse multidimensionnelle.

Elles s'appuient donc sur des dispositifs statistiques bien établis et scientifiques, mais ne permettent pas de mettre en évidence les relations de causalité.

Une analyse fine des processus mis en oeuvre par des catégories d'agents relativement homogènes et très différenciées nous paraît largement plus pertinente. Ainsi, par exemple, l'analyse des itinéraires techniques, en s'attachant à la chronologie des faits et à leurs causes, fait apparaître plusieurs logiques de comportements propres à des groupes sociaux ou des familles d'exploitation et correspondant à une adaptation des conditions naturelles et structurelles voisines, à un ensemble de pratiques et de règles de fonctionnement ou de représentation.

Une analyse préalable (reposant sur le dépouillement de la documentation existante, les analyses historiques, les observations avec les paysans sur leurs parcelles, les entretiens de groupes semi-directifs, ...) permet l'établissement de zonages et de typologies suffisamment corrects (même s'ils peuvent être réaménagés par la suite, basés sur les logiques de comportements, pour justifier l'observation fine d'un échantillon réduit d'"exploitations", aussi bien du point de vue agronomique que socio-économique.

Plus généralement, la plupart des dispositifs reposent sur une coupure assez arbitraire et mal définie entre suivi et évaluation, alors que nous proposons un système intégré de suivi-évaluation, avec confrontations, clés de passage, restitutions entre les différentes sources. Enfin, le suivi-évaluation ne devient vraiment utile que s'il est lié à la vulgarisation, à la formation et aux différents types de recherche (recherche-développement, recherche "appliquée", recherche "fondamentale").

Cette approche alternative n'est pas bien sûr la vérité, ou un ensemble de recettes à appliquer telles quelles. L'idée même d'un manuel nous paraît illusoire. Il s'agit seulement d'orientations méthodologiques, déjà appliquées dans des contextes très différents, mais qu'il s'agit d'adapter à chaque situation, de compléter, de critiquer.

Il faut de toute façon savoir que malgré leur intérêt, ces méthodes revêtent actuellement un caractère légèrement utopique et ont peu de chances d'être massivement appliquées dans l'immédiat : elles supposent en effet que les projets cherchent avant tout à apporter des réponses différenciées aux principaux problèmes des paysans et que les cadres, en dialogue constant avec les producteurs, sont les vecteurs de ces réponses. La réalité est légèrement différente : financiers et cadres cherchent le plus souvent à imposer aux paysans des solutions uniformes, plus conformes aux intérêts de l'Etat qu'à ceux des producteurs ou à considérer avant tout les projets comme source d'emploi, des revenus (officiels ou officieux) et comme lieu d'exercice de leur pouvoir hiérarchique. Il est, dans ces conditions, préférable de croire à la fiction de paysans ignorants et irrationnels qu'il faut savoir guider et de déconsidérer par tous les moyens les résultats du suivi-évaluation qui obligent, s'ils sont pris au sérieux, à modifier radicalement cette conception et les pratiques qui en découlent.

ANNEXE I

LISTE DES DOCUMENTS

Le suivi-évaluation dans les projets de Dosso et Maradi (Niger)
Document de travail, IRAM, Juin 1981.

Guide d'évaluation a posteriori des opérations de développement rural.
Ministère de la Coopération, Paris, 1979.

Enquêtes en milieu rural sahélien
R. Billaz et Y. Diawara, 1981.

Synthèse des manuels sur le suivi-évaluation
J. Macrae, Janvier 1982.

Manuel sur le suivi et l'évaluation des projets de développement
agricole et rural
D.J. Casley et D.A. Lury, BIRD, Septembre 1982.

Guide des enquêtes statistiques pour le suivi des opérations de développement rural
Ministère de la Coopération, Paris, 1981.

Méthode d'évaluation des projets
AMIRA/AFIRD Red., Janvier 1981.

Séminaire O.C.D.E.

Evaluation ODN Haïti et Zapi Cameroun.

L'initiation d'une opération de recherche-développement en Thaïlande
Journée IFARC.

(1) Extraits du document de travail Le suivi-évaluation dans les projets de Dosso et Maradi (Cf Bibliographie)

Systèmes de suivi pour le développement agricole
FAO, 1980.

Monitoring Systems for Agricultural and Rural Development Projects
FAO, 1962.

LISTE D'INDICATEURS POSSIBLES POUR LA VULGARISATION

1.- INDICATEURS DE REALISATION

Actions réalisées/Actions prévues - Cause des écarts.

2.- INDICATEURS D'IMPACT

- a) Pourcentage des paysans utilisant l'ensemble des thèmes techniques.
- b) Pourcentage des surfaces touchées par exploitation.
- c) Pourcentage des paysans utilisant les intrants (fongicides, semences sélectionnées, phosphates, urée, cultures attelées).

Pour tous ces indicateurs, mesurer l'évolution dans le temps (si possible en remontant à une dizaine d'années en arrière). Dans la mesure du possible, ces chiffres seront à comparer avec d'autres projets ou des zones hors projet.

3.- INDICATEURS D'EFFICACITE

- a) Rendement et dispersion du rendement chez ceux qui utilisent les thèmes et ceux qui ne les utilisent pas.
- b) Explication de la dispersion du rendement :
 - par indicateur de maîtrise des thèmes (par exemple, respect des doses d'engrais) ;
 - par autres causes (date semis, préparation du sol, sarclage correct...)

4.- INDICATEURS DE REACTION DES PAYSANS

- a) Raisons avancées par les "paysans avancés" pour ne pas utiliser les thèmes sur l'ensemble de leur exploitation.
- b) Raisons avancées par les paysans qui n'appliquent pas du tout les thèmes.
- c) Raisons avancées par les paysans qui appliquent partiellement les thèmes.
- d) Problèmes posés par les paysans mais qui ne sont pas abordés par la vulgarisation.

5.- INDICATEURS DU COUT

- a) Coût direct du vulgarisateur/ paysan touché.
- b) Coût vulgarisation directe (vulgarisation de tous les niveaux + CPR)/ paysan touché.
- c) Coût total du Projet/paysan touché.

Ces indicateurs sont déjà partiellement disponibles sur le Projet Maradi. Les tendances suivantes semblent se dégager (cf. Rapport d'activité 1980-1981 de la CSE) :

- les réalisations sont globalement en ligne avec les prévisions ;
- mais seulement 20% des exploitations respectent entièrement les thèmes techniques. Ce pourcentage ne semble varier que très légèrement depuis 2 ans. Sur une longue période il faut rappeler qu'il y a 15 ans, le fongicide, les semences sélectionnées et l'engrais étaient déjà bien acceptés par les paysans, ainsi que la culture attelée ;
- les "paysans avancés" n'utiliseraient les thèmes que sur 20% de leur exploitation. Les superficies améliorées ne représentent donc que 4% de la superficie totale ;
- les carrés de rendement actuels ne sont pas assez fiables pour comparer les rendements avec thèmes et sans thème, ni détudier la dispersion et ses causes ;
- les opinions des paysans ne sont pas recueillies ;
- le Projet Maradi (même en excluant le volet spécifique de l'irrigation) est actuellement le Projet productivité le plus coûteux du Niger.

Ces quelques indications, qui devraient être précisées par la C.S.E de Maradi, devraient, à notre avis, conduire à une réflexion approfondie du Gouvernement Nigérien et des financiers pour savoir s'il n'existe pas des alternatives possibles (thèmes différents, autres méthodes de vulgarisation, coûts moins élevés) pour réorienter le Projet.

Fiche N° 1

SUIVI EXPLOITATION

NOM DU CHEF DE FAMILLE :

[illegible]

INVENTAIRE DES PARCELLES

EXPLOITATION :
Distance au village :

[illegible]

Parcelle n°

CALENDRIER CULTURAL

Fiche N° 3

VATURE DE L'OPERATION	Date du Début	Date de la fin	Surface	Nombre I/2 jour. travail	Outils	Traction	Caractéristiques	Observations
APPORT FUMIER							Quantité	
APPORT PHOSPHATE							Quantité	
PREPARATION EN SEC								
PREPARATION EN HUMIDE								
LABOUR							Profondeur	
1er SEMIS							Variété Densité	
2ème SEMIS							Variété Densité	
EPANDAGE ENGRAIS							Nature Quantité	
EPANDAGE HERBICIDE							Nature Quantité	
REPIQUAGE								
DEMARIAGE								
1er SARCLO BINAGE								
2ème SARCLO BINAGE								
1er EPANDAGE UREE								
2ème EPANDAGE UREE								87.
RECOLTE CULT. PRINCIPALE								
RECOLTE CULT. ASSOCIEE								
AUTRES TRAVAUX								

Parcelle N° :

1.- MIL

Date																				
Nombre de poquets																				
Nombre de plants																				

2.- SORCHO

Date																				
Nombre de poquets																				
Nombre de plants																				

3.- NIEBE

Date																				
Nombre de poquets																				
Nombre de plants																				

Fiche N° 5

Parcelle N° :

[illegible]

DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Parcelle N° :

[illegible]

[illegible][illegible]

Fiche N° 8

MATURATION RECOLTE

1.- MIL

1.- MIL

Poquets de 1er semis											Poquets de 2ème semis						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	1	2	3	4	5	Total
Nombre d'épis																	
Poids total des grains																	
Poids de 100 grains																	

2.- SORCHO

	1	2	3	4	5	Total
Nombre d'épis						
Poids total des grains						
Poids de 100 grains						

4.- RECOLTE SUR 100 M2

Mil : Poids total en grains =
 Poids de 100 grains =
 Sorgho : Poids total en grains =
 Poids de 100 grains =

3.- NIEBE

	1	2	3	4	5	Total
Nombre d'épis						
Poids total des grains						
Poids de 100 grains						

Niébé : Poids total en grain =
 Poids de 100 grains =

La première démarche (compréhensive) semble correspondre à la conception des biologistes sur les organismes vivants. La citation de RUFFIE (p. 40) me semble excellente. D'autres travaux théoriques de cette école, comme ceux de François JACOB "Le jeu des possibles" pourrait ouvrir la voie à une nouvelle conception de l'évolution historique des sociétés.

Dans cette optique il me semble que l'étude pourrait se centrer sur les relations d'inter-pénétration entre les unités, groupes, types ou classes. Ces relations ne sont plus conçues comme des relations d'opposition exclusive (objet de la démarche analytique) mais des rapports de transformation réciproque, de complémentarité conflictuelle.

Les techniques d'observation par échantillonnage pourraient alors s'orienter vers des grappes d'unités en relation organique au niveau local (par exemple : paysans pauvres/paysans commerçants, usuriers/représentants d'organismes financiers, techniques, ...) selon la proposition de DECOSTER qui souligne aussi que "le choix d'unités indépendantes n'est pas favorable à l'étude des relations sociales".

Ce n'est pas encore la voie royale des enquêtes par sondage. Y échappent en effet toutes les relations entre le local et l'environnement. Mais c'est un premier pas dans cette direction.

*

* *

L'ambiguïté des deux démarches se reflète dans les outils et les techniques proposées pour l'observation.

On ne voit pas bien quelle technique relève de chaque démarche. Comment se place la méthode systémique dans tout cela ?

Ce qu'on ne voit pas non plus, ce sont les relations :

- entre les systèmes culture-parcelle, élevage-troupeau, production-exploitation, agraire-région (p. 21) ;
- de même, on ne voit pas les relations verticales dans le

graphe d'objectifs (p. 29) ;

- on ne voit pas dans le cahier d'exploitation agricole (p. 43 à 47) les relations entre les éléments cultureux (agro-écologiques), les utilisations de main-d'oeuvre, équipement, intrants, troupeau, récolte ;

- on ne voit pas les relations entre les évolutions du foncier de la main-d'oeuvre, de l'équipement, du rapport agriculture/élevage, activité agricole/extra-agricole, du système de prix (p. 52) ;

- on ne voit pas les relations entre les indicateurs (p. 65).

Pour résumer l'énumération des critères semble analytique. Leur synthèse devrait être envisagée sur la base des principes généraux discutés en début de la note. Pour l'instant, il y a un divorce entre les intentions et la réalisation, le but et les moyens.

Si les principes des projets de productivité agricole sont assez bien critiqués on ne montre pas assez que les outils de suivi-évaluation correspondent à ces principes et que si l'on vise un développement plus harmonieux, plus relationnel, il faut concevoir des outils relationnels différents de ceux qui existent.

B - REMARQUE PARTICULIERE

Place de la typologie dans la méthode de pensée analytique

Ce peut être un moyen de repérage pour l'observation et un moyen d'analyse pour la synthèse des résultats. La typologie intervient alors à deux moments de l'étude.

1- Comme moyen (outil) de repérage :

la typologie est fondée sur le choix de critères apparents, faciles à repérer pour délimiter des "unités d'observation". Le choix de tels critères est guidé par un ensemble d'hypothèses (théorie) qui oriente l'étude vers la recherche de caractères synthétiques, sur lesquels se fondent les apparences multiples et concrètes. Ces caractères synthétiques à la fois généraux et déterminants ne sont pas directement observables empiriquement, encore moins mesurables. Ils sont cachés sous les apparences. La phase "expérimentale" (ou pratique ?) est

Le Premier Chapitre (p.25 à 42) analyse les besoins d'information des projets de développement rural. Ceux-ci seront déterminés par l'analyse portant sur les questions ci-après :

- a) Comment le projet sera-t-il dirigé et géré ?
- b) Qui aura besoin de l'information fournie par le système ?
- c) Quel sera le degré de précision nécessaire ?

On en conclut qu'"il faut au niveau du Projet une alliance, presque une conspiration, entre les gestionnaires du projet et les spécialistes de l'information en vue de trouver des solutions aux problèmes de gestion plutôt que de rechercher des données sur les effets ou l'absence d'effets du projet". On a vraiment l'impression que connaître "la paysannerie" est un luxe. "Les gestionnaires ne voient pas l'intérêt d'une information sur les effets" (p.42).

Le Chapitre 2 (p.43 à 57) traite de la spécification du contenu du système d'information, c'est à dire la détermination des indicateurs objectivement vérifiables et la détermination des indicateurs clés. Le but principal est de connaître le niveau d'information minimum requis pour prendre une décision valable. On s'intéresse donc aux problèmes de définition des indicateurs (surtout d'inputs et d'outputs), très peu à ceux de processus et d'hypothèses (cf. p.44), à leur mesure, sans vraiment réfléchir au préalable sur les phénomènes et tendances principales.

Le Chapitre 3 (p.58 à 71) analyse le choix de la méthode d'évaluation et des instruments de collecte des données.

Les méthodes envisagées sont les études de cas, les séries chronologiques, l'utilisation de groupes de contrôle, les méthodes expérimentales. Les instruments de collecte sont le recours aux statistiques existantes, l'étude des rapports sur les projets, un effet spécial de collecte des données. Méthodes et instruments dépendent des divers systèmes d'évaluation et de leurs utilisateurs.

Le Chapitre 4 (p.72 à 81) est consacré au traitement, analyse et présentation des données. Le Chapitre 5 (p.82 à 92) traite des aspects institutionnels des systèmes d'information et notamment des conséquences des places différentes des unités d'information par rapport aux projets pour conclure que les modes d'organisation institutionnelle sont d'une importance secondaire par rapport aux liaisons informelles de caractère personnel et par rapport à l'intérêt marqué aux échelons élevés pour le système d'information.

En conclusion, il est avoué que "l'expérience des études de cas ne permet pas de conclure nettement" sur l'utilisation de l'information (p.93). L'auteur du cas Philippines termine même sur une note desabusée "les décisions prises par les gestionnaires étaient basées sur des informations autres que celles qui leur étaient fournies par le système d'information. Dans toute notre expérience, nous ne pouvons pas nous souvenir d'un seul cas où les responsables aient pris une décision sur la base des informations fournies par ce système". Et de proposer les explications suivantes :

- Trop long délai entre la collecte des données et le moment où les gestionnaires pouvaient disposer de l'information ;
- Insuffisance de personnel qualifié ;
- rapports trop copieux ;
- temps trop long exigé par l'installation du système ;
- et fait que les gestionnaires tenaient davantage à présenter des rapports sur les progrès du projet qu'à les utiliser eux-mêmes".

Les études de cas permettent enfin de définir 7 conclusions sur les conditions permettant une bonne utilisation des systèmes d'information. A noter en Annexe 1, un choix intéressant de références bibliographiques.

Ce livre apparaît donc comme une bonne illustration de l'approche pragmatique de type anglo-saxon, avec à la fois beaucoup d'observations pertinentes mais un total inintérêt pour une réflexion "théorique" préalable aux problèmes de collecte et de mesures d'indicateurs pertinents et de liaison information-décision.

D. GENTIL

MANUEL SUR LE SUIVI ET L'EVALUATION DES PROJETS DE
DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL
BIRD, Septembre 1982 (179 p.)

Note de lecture : A. Durand (IRAM, Février 1983).

I - PRESENTATION DE L'OUVRAGE

Dans les premières parties de l'ouvrage (p. 1 à 39) les auteurs exposent leur point de vue sur le cadre fondamental et institutionnel du suivi et de l'évaluation.

Suivi et évaluation y sont présentés séparément comme deux composantes indépendantes :

p.15 ".... l'expérience prouve d'ailleurs que le suivi ne peut être efficace que séparé de l'évaluation ..."

p. 3 ".... on peut aisément établir la distinction entre les fonctions de suivi et d'évaluation...".

Il y a donc le Chapitre 2 qui traite du suivi, un Chapitre 3 qui traite de l'évaluation, un Chapitre 4 où sont indiqués les indicateurs du suivi puis ceux de l'évaluation, etc ...

Cette présentation est confuse et il est reconnu par les auteurs eux-mêmes que suivi et évaluation sont liés :

p. 4 "Le suivi et l'évaluation sont liés, tout en étant distincts".

p.15 ".... il existe des interactions entre suivi et évaluation".

p.17 ".... le suivi n'en continuera pas moins de fournir des informations qu'il faudra répercuter aux fins d'évaluation".

Le suivi apparaît comme étroitement attaché à la notion du contrôle de la réalisation des objectifs : les consommations d'intrants prévues sont-elles réalisées et en résulte-t-il une augmentation de la production ? Le suivi doit permettre d'informer très régulièrement de cette situation et de ce fait doit faire partie intégrante de la direction du projet : c'est une fonction interne.

L'évaluation est présentée comme une fonction pouvant s'exercer en dehors du projet, ayant pour objet d'expliquer les résultats et d'estimer dans quelle mesure le projet les a provoqués.

Les auteurs posent clairement le principe de causalité :

p. 8 "Etablir une relation de cause à effet entre intrants d'une part et effets et impact d'autre part constitue donc le problème le plus difficile que pose l'évaluation".

Pour les auteurs, l'évaluation implique des horizons d'observation plus vastes que ceux du projet, dans le cadre d'une compréhension globale des phénomènes. Avec le niveau de compétences requis élevé pour les évaluateurs et l'argument ci-dessus, les auteurs justifient la création d'un organisme d'évaluation centralisé (p. 5), donc en dehors du projet.

L'évaluation est l'affaire d'une petite équipe indépendante, hautement qualifiée, sur laquelle repose l'interprétation des résultats de l'évaluation (risque élevé d'interprétation subjective dans l'étude de cas).

Au Chapitre 3, les auteurs font la critique de différentes méthodes utilisables dans un dispositif d'évaluation ; ils précisent les limites des études de causalité :

p.28 "On ne peut donc généralement pas établir tout à fait rigoureusement les liens de causalité que les évaluateurs sont censés découvrir".

Le modèle expérimental scientifique trop rigoureux ne peut pas être retenu car il n'est pas possible d'obtenir des groupes équivalents. Le modèle des groupes non équivalents rend difficile l'interprétation des résultats du fait qu'au cours du traitement le groupe témoin et le groupe de traitement évoluent différemment.

Le modèle de la série temporelle interrompue peut être retenu dans les cas où la situation est connue avec précision avant le projet, ce qui est rarement le cas.

C'est en définitive l'ETUDE DE CAS qui semble retenir le plus l'attention des auteurs ... (p.37-38 puis 67-68 puis 81-89).

p.81 "L'expression ETUDE DE CAS désigne dans le présent manuel une étude détaillée d'un petit nombre d'unités que l'on a sélectionnées comme étant représentatives du ou des groupes ... Cette méthode est celle qui convient le mieux lorsqu'il est nécessaire d'analyser en profondeur les interactions entre les hommes et les institutions, d'identifier et d'expliquer les attitudes et les croyances et de rechercher les causes de tel ou tel comportement ..."

p.38 "Contentons-nous ici de souligner que les études de cas constituent sans doute le moyen le plus utile pour l'analyste de rechercher les relations de cause à effet".

Les auteurs préconisent particulièrement cette méthode pour l'évaluation de projets où il existe de larges variations dans les résultats obtenus, ce qui est souvent le cas.

p.86 "Ce qui est essentiel, c'est d'identifier et de regrouper les sujets de façon significative ..."

p.88 "Il est néanmoins crucial que la variabilité par rapport à l'objet de l'étude soit substantiellement plus grande entre les groupes qu'à l'intérieur de chacun d'eux".

Dans la 4ème partie (p.40 à 61), il est traité des indicateurs du suivi d'une façon classique sans trop rentrer dans le détail ; on s'intéresse plus aux aspects "gestion" (fourniture d'intrants, crédit, personnel ...) qu'aux aspects agronomiques (composantes du rendement ...). Pour l'évaluation c'est le revenu qui est proposé comme indicateur essentiel, mais il n'est pas bien précisé comment on le mesure.

Dans les 5ème et 6ème parties (p.62 à 73), les auteurs apportent leur expérience personnelle avec de nombreux détails et observations concernant les sources de données et les méthodes d'observation. Ces observations font souvent appel au bon sens :

p.78 "Si les agriculteurs constatent qu'ils ont en face d'eux des personnes totalement ignorantes, ils auront du mal, en effet, à prendre l'enquête au sérieux ...".

Mais il n'est pas inutile d'en faire part dans ce manuel.

Dans une 7ème partie (p.90 à 115), les principes de l'échantillonnage et des sondages sont présentés ; l'exposé probabiliste et statistique n'apparaît pas clair et on ne dit pas pour quelles méthodes du suivi-évaluation, ces techniques doivent être appliquées.

Les trois dernières parties (p.116 à 179) traitent du recueil des données par interviews et mesure du traitement et de l'analyse des données et de leur présentation.

Des techniques sont proposées pour l'élaboration des questionnaires, l'organisation des enquêtes et la formation des enquêteurs. Les auteurs insistent sur le fait que les données du suivi doivent être transmises très rapidement et de façon simple. Pour la recherche des relations de causalité, ils mettent les lecteurs en garde d'une interprétation statistique abusive : la corrélation ne prouve pas la cause.

Une fois encore on expose les éléments statistiques (courbe de Lorenz, coefficient de Gini) qui seront difficilement compréhensibles à un lecteur non averti.

p.166 "Pour conclure, soulignons que les méthodes de corrélation et de régression restent essentielles. La plus grande accessibilité aux ordinateurs a néanmoins provoqué une prolifération d'analyses superficielles".

II - COMMENTAIRES

Institutionnel

Le document présente donc les 2 actions séparées : le suivi étant le fait de l'équipe de direction interne au projet, l'évaluation celui d'un petit groupe d'observateurs extérieurs au projet.

Le suivi apparaît comme un système perfectionné de "contrôle de gestion". Si la participation des cadres de terrain est requise pour collecter et transmettre l'information, ce n'est pas pour eux l'occasion de réfléchir sur leur comportement et leur action au niveau de la vulgarisation ; la notion d'auto-évaluation des cadres n'existe pas.

Pour l'évaluation, on peut regretter l'absence de la prise en compte de la participation paysanne active, le principe de restitution permanente n'étant pas exposé.

GUIDE D'EVALUATION A POSTERIORI DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT RURAL
Ministère de la Coopération, 1979 (132 p.)

Note de lecture R. Courcier/Ph. Deygoult (stagiaires IRAM, Février 1983)

SOMMAIRE

- Etude du projet (historique, partenaires, objectifs définis)
- Identification des agents concernés (analyse historique, socio-économique des systèmes ruraux)
- Evaluation du fonctionnement du projet (résultats agro-économiques, agro-écologiques, évaluation de fonctions et des résultats financiers de l'opération)
- Effets de l'opération sur les agents concernés (effets monétaires directs et indirects)
- Effets au niveau de la région et sur la transformation du milieu rural
- Conséquences pratiques (moyens nécessaires et utilisations possibles)
- Annexes (présentation d'études aux divers niveaux)

Il s'agit uniquement d'"évaluation ex-post". Une méthodologie précise est proposée. A chaque étape les niveaux d'analyse et des moyens adaptés de collecte sont cités. La quantification des effets est à faire selon des axes définis ce qui permet d'explicitier les effets dans leur complexité. On peut citer :

- L'étude de l'historique du projet permet l'identification des agents en présence et de leurs objectifs.
- La paysannerie est envisagée dans son hétérogénéité (différences écologiques, différenciation sociale, structure et nature des "exploitations", évolution historique).
- Les modifications sont envisagées selon ces niveaux.

La démarche exposée propose une étude structurée qui série bien les problèmes. On remarquera cependant qu'elle devra s'appuyer sur de nombreuses études, ce qui suppose une évaluation ex ante de même type et un suivi orienté selon les mêmes axes.

Les annexes comportent des textes qui illustrent bien les niveaux d'analyse envisagés (typologie des exploitants, étude de la structure des UP, relations paysannerie/Etat/extérieur, système de production agricole et sa tranformation, analyse des effets).

Le principe de l'analyse qualitative précédent l'analyse quantitative est admis.

DOCUMENT COMPLEMENTAIRE

SYNTHESE DES MANUELS SUR LE SUIVI-EVALUATION

JOHN MACRAE

PARIS, JANVIER 1982

1ÈRE PARTIE
QUESTIONS METHODOLOGIQUES

INTRODUCTION

Nous voulons insister, d'abord, sur la nature des sources bibliographiques textuelles sur lesquelles nous nous sommes appuyés. En premier lieu, nous n'avons pas une information complète sur tous les textes qui traitent de ce sujet. Deuxièmement, certains manuels traitant du sujet, dont nous avons connaissance, n'ont pas été disponibles pour inclusion dans cette synthèse. Ceci est vrai pour le texte du Ministère de la Coopération et pour celui de l'USAID. Troisièmement, même pour les manuels dont nous disposons, les textes ont parfois été reçus sous une forme incomplète. Ceci est vrai pour le texte de BILLAZ (enquêtes en milieu rural sahélien) et celui de l'Institut de Land Research.

Nous ne traiterons pas non plus de tous les thèmes contenus et ajouterons parfois des observations "externes". Donc, ce document est autant un travail de synthèse décrivant le contenu des textes sous une forme sommaire qu'une réflexion critique de ce contenu.

I - LE TRONC COMMUN

Ce qui frappe, au début, c'est le langage spécialisé utilisé dans les textes sur le suivi-évaluation. S'il y a un tronc commun au niveau vocabulaire, il n'y a pas de cohérence du tout au niveau des définitions que les différentes sources apposent aux termes clés de leur langage spécialisé. Pour illustrer cette confusion ou ce manque de cohésion nous avons présenté en Annexe une première grille contenant les définitions des termes clés selon les principales sources dont nous disposons. Ce qui suit, ici dans le texte, est une synthèse critique de ces définitions.

A- Synthèse des définitions : suivi et évaluation

Le suivi :

Il semble se dégager de l'utilisation de ce terme par des sources institutionnelles (BIRD, OCDE, FIDA) que la préoccupation principale du suivi seul est la fourniture d'informations pour l'équipe de direction. Puisque le rôle de celle-ci est de gérer les "inputs" (voir B. ci-dessous) du Projet, il en résulte que le travail "classique" du suivi consisterait à :

- établir des séries (dans le temps) d'objectifs quantitatifs pour l'approvisionnement en intrants ;
- suivre ou recueillir des informations sur le progrès effectif de ces approvisionnements ;
- analyser les écarts et faire les recommandations qui en découleraient.

L'évaluation :

Ici l'on peut distinguer trois différentes sortes d'évaluation auxquelles font référence les différentes sources, notamment :

- l'"évaluation en cours" : c'est la remise en question des hypothèses. Il s'agit d'une évaluation qui privilégie le rôle de l'"output" du suivi comme "input" dans les décisions concernant l'amélioration projet même (voir § III.A. ci-dessous "Rôle du suivi-évaluation") ;
- "évaluation ex-post" : c'est l'orientation du travail vers l'amélioration des projets futurs (voir § II.A. ci-dessous). Cette orientation impliquera une concentration d'intérêt sur des questions d'organisation (par ex. intégration avec l'administration, le recrutement, le budget, etc.) et sera moins concernée par la description de l'impact final ;
- "évaluation "tout court" : ce terme, rencontré dans le contexte d'une discussion sur le suivi-évaluation, semble vouloir dire, pour les sources principales, la fourniture d'informations (pour le management aussi) sur les effets et l'impact (voir B. ci-dessous) du projet en vue de former un jugement sur la réalisation ou non des objectifs du projet. Pour les sources non institutionnelles, c'est aussi la fourniture d'informations sur les effets et l'impact, mais avec la qualification importante qu'elle sera faite "du côté paysan" (DUFUMIER et GENTIL, 1981).

Pour résumer, on peut donc dire premièrement qu'il y a une tendance à vouloir séparer les deux activités -donc à donner des définitions plus exclusives- dans des sources institutionnelles à dominance anglophone (Banque Mondiale surtout). Ceci répond à un désir de limiter le champ d'action de chacune de ces activités et reflète aussi les intérêts spécifiques des financiers (récupération des fonds). Par contraste, il y a une tendance à une vision plus intégrée, plus globale et aussi plus complexe, couvrant des champs d'action plus larges, dans la littérature francophone. On voit la nature ambitieuse, et même naïve, de certaines orientations (FIDA).

Finalement, la lecture seule de la grille montre clairement que des orientations très différentes sont déjà données au suivi par le contenu des définitions (projet/paysans, rétrospective/prospective, gestion journalière/gestion à long terme, etc.).

Projet :

Ce qu'on ne trouve pas dans le tronc commun des définitions, mais qui est pourtant un terme clé pour tous les manuels, c'est la définition de l'idée de "projet". Qu'est-ce que c'est ? Aucun manuel ne semble définir explicitement ce qu'est un projet. Il semble, en effet, que l'idée d'un projet avec un début et une fin, passe implicitement par une définition financière, c'est-à-dire cadrée par des dates historiques touchant aux accords sur le financement (voir § III.B.).

B- La séquence classique des résultats

Nous avons appelé la "séquence classique de résultats" la suite logique : input - output - effets - impact. L'utilisation de ces termes est faite par la quasi totalité des textes, même si le contenu de leurs définitions varie entre sources et reste souvent vague. Nous avons porté en Annexe une grille de ces définitions selon la source.

Inputs :

Ils sont définis en général comme étant sous contrôle des décisions du projet -c'est-à-dire du centre de décision qui est ainsi défini (voir § III.A.). Ils ne sont pas, en général, définis comme sous contrôle des paysans. Donc, les inputs, pour un projet de développement rural classique, seraient par exemple les livraisons d'engrais, l'offre de crédits. Autres exemples souvent cités : mise en place des infrastructures routières, de personnel technique, des services de soutien, de formation, etc.

Outputs :

Logiquement, ils sont également définis au niveau projet, et non des bénéficiaires, mais les textes n'adhèrent pas en général à une telle convention. L'output est aussi souvent défini au niveau projet (ex. fourniture de personnel, kilomètres de routes construites, nombre de pompes installées) qu'au niveau paysans ou bénéficiaires (ex. production agricole, utilisation des équipements ou services, santé, éducation, etc.) (voir grille).

Effets :

Ici on parle souvent d'effets économiques, qui sont en général des effets liés plus directement à la production (ou à l'output) du projet que ne le sont les effets dits "sociaux", lesquels sont donc réservés pour inclusion sous l'"impact". On peut distinguer plusieurs catégories différentes d'effets, chaque source ou étude de cas adoptant un ensemble de concepts qui lui semble approprié.

Quelques exemples des catégories d'effets trouvés sont : effets directs (directement liés à l'output -ex. emploi, revenus, dépenses de consommation courante), indirects- un "cycle" plus loin (ex. fourniture d'inputs pour la transformation de la production, emplois secondaires, etc.), effets secondaires, effets d'aval, d'amont, etc. Tous les effets illustrés ont un caractère économique et sont définis généralement au niveau de la population-cible, ou de la région ou de la province.

Impact :

On distingue l'impact économique ou social (voir ci-dessus) des autres sortes d'impacts (ex. impact psychologique). Les textes sont particulièrement ambigus sur la définition de l'impact. La plupart de leurs illustrations portent sur des phénomènes sociaux : santé, alphabétisation, mesures anthropométriques.

Il ressort de la lecture rapide de la grille de l'Annexe qu'il existe une grande confusion dans l'application de ces concepts. Par exemple, quelle est la base de la distinction (OCDE) entre la réduction de la mortalité infantile ("effet") et un état sanitaire amélioré (un "but" ou un "impact") ? Des effets pour les uns sont des impacts pour les autres. Les outputs et les inputs sont souvent mélangés ainsi que des outputs et des effets (ex. la production supplémentaire paysanne : est-ce un output ou un effet ?).

Il y a finalement deux confusions générales sous-jacentes, d'abord entre les éléments individuels de la séquence et les "objectifs" (voir D. ci-dessous), ensuite les définitions ne font pas ressortir les différents "centres de décision" impliqués aux différentes étapes de la séquence. Ceci revient à dire, donc, que ces centres restent des "boîtes noires" dont le véritable comportement est ignoré (voir D. GENTIL, AMIRA, 1981).

Même si les textes ne sont pas d'accord sur le contenu précis des termes-clés, quel est l'intérêt réel de l'approche par la séquence classique de résultats ?

C- L'utilité de l'adoption de la séquence classique et ses inconvénients

Le parcours des textes démontre un certain nombre d'avantages précis (soit explicitement, soit implicitement reconnus) avec l'adoption d'une telle approche, notamment :

- elle permet une systématisation du travail et de l'organisation de l'information (OCDE) ;
- elle présente une suite logique d'actions, permettant d'éliminer certaines causes de non-réponse plus loin dans la séquence (Handbook) ;
- elle permet de catégoriser les indicateurs et de les rapporter à l'intervalle correspondant dans la séquence (OCDE).

Les dangers sont aussi évidents, même si les manuels ne les reconnaissent pas explicitement. D'abord c'est une approche descriptive, non analytique, elle ne permet pas une explication des différents effets observés. Les corrélations ou les associations observées ne sont pas nécessairement des liens de cause à effet. Il y a aussi le cloisonnement de vision qui sera encouragé (et même pourrait-on dire, recherché) par cette approche. L'équipe de direction sera concernée par les inputs et les outputs mais pas par le reste.

Il y a le danger de ne pas placer la séquence dans le contexte d'un cycle bouclé, qui est souvent une approche méthodologique plus intéressante. Par exemple, comment serait-il possible d'analyser l'accumulation ou la reproduction sans un modèle "bouclé" ? Un exemple de cycle bouclé, dans le contexte actuel, serait la réorientation du projet et la redéfinition de ses objectifs (FAO, pp. 1-7). Un autre exemple significatif serait l'impact psychologique sur les attentes (des paysans, par exemple), ce qui peut influencer fortement les informations qu'ils donnent et les actions entreprises. Les seuls cycles bouclés qui intéressent les manuels institutionnels semblent être ceux qui agissent en faveur des organismes de projet (amélioration de projets futurs, etc.).

Finalement, l'approche n'éclaircit pas du tout le problème des différents décideurs ou centres de décision avec différents objectifs et méthodes rationnelles à atteindre et qui sont présents aux diverses étapes de la séquence. Celui qui décide "input" n'est pas celui qui décide "output". Est-il donc possible de parler d'une séquence logique s'il n'y a pas une seule logique ?

D- Le traitement des "objectifs" (d'un projet ou objectif général)

Définir les objectifs est nécessaire pour compléter l'idée du "pilotage", terme souvent utilisé comme synonyme de "suivi". Mais vers où va-t-on piloter ?

Nous avons déjà noté la confusion qui existe dans la littérature entre objectifs et séquence classique de résultats (appelée "séquence" ou "hiérarchie d'objectifs").

On peut aussi poser le problème de fond qui est : comment intégrer les objectifs dans un suivi quand il y a :

- différence d'objectifs (conflits de classes) ;
- trop d'imprécisions dans la liste des objectifs ainsi que dans leur contenu ;
- où chercher les objectifs s'ils ne sont pas stipulés ? Doit-on, en effet, les remettre en question ? C'est certainement l'opinion de la FAO (voir ci-dessous) ainsi que celle de De La TAILLE (SFER, 1981) avec les projets "coulissants".

Mais, si les résultats de l'évaluation sont l'amélioration d'un nouveau projet, ne doit-il pas y avoir d'autres objectifs hors projets ? Quand va-t-on se concentrer sur le milieu plutôt que sur le projet (et puis sur le projet de nouveau) ?

II - ROLES ENVISAGES POUR UN SUIVI-EVALUATION ET QUESTIONS "PRIORITAIRES"

A- Rôles envisagés

Trois rôles privilégiés sont notés dans les manuels (institutionnels) :

1- amélioration du processus de décision. Outil de gestion ou de pilotage interne (généralement un rôle de suivi) ;

2- amélioration du processus de décision. Outil de gestion externe (généralement un rôle de l'évaluation) surtout pour l'amélioration de futurs projets ;

3- fournir un système d'information sur le projet pour servir 1 et 2 ci-dessus.

B- Des questions ou tâches "prioritaires"

Quoique mélangées avec les définitions et les rôles, il est possible de distinguer certaines questions considérées comme prioritaires pour un exercice de suivi-évaluation. Nous avons relevé les points suivants des textes :

1- l'identification d'une réponse initiale par les bénéficiaires (GL) ;

2- l'enregistrement de la réaction des bénéficiaires aux inputs et aux activités du projet (Conférence de Kuala Lumpur) ;

3- l'isolement de "l'effet projet" en établissant les causes des différents changements ou réactions en milieu paysan, associés au projet (GENTIL) ;

4- le jugement sur le fonctionnement du projet en termes de la reproduction des ressources (c'est-à-dire de leur évolution à travers le cycle de production-échange) à tous les niveaux (BILLAZ) ;

5- le suivi de l'avancement du projet (implementation) par rapport aux objectifs chiffrés et la préparation du Rapport d'Achèvement du Projet (Banque Mondiale) ;

6- le jugement sur la réussite du projet à partir d'une évaluation des effets et de l'impact attendus par rapport à ceux réalisés.

Il y en a sans doute d'autres, mais la liste donnée est déjà assez indicative de la nature hétérogène des approches ainsi que des intérêts particuliers impliqués. Il est possible de noter les liens hiérarchiques entre les tâches (5 avant 6, 1 avant 2) et de les ranger par ordre de difficulté (5 plus facile, 3 plus difficile). Finalement, nous avons noté trois problèmes méthodologiques soulevés par ces différentes tâches :

a) les liens entre "information" et "décision"

Ces liens sont complexes mais le problème de leur existence doit être examiné. Il y a plusieurs décideurs et plusieurs influences sur leurs décisions, et l'information fournie par le suivi-évaluation n'en est qu'une parmi d'autres (voir § III.A.).

b) la problématique de "l'effet projet"

Comment l'isoler ? Ceci pose ni plus ni moins tout le problème de la causalité en sciences sociales (voir § III.B.). Elle pose aussi le problème de l'insertion du SE dans l'analyse des tendances longues. Les manuels sont loin d'aborder ces problèmes d'une façon adéquate.

c) Cherche-t-on des indicateurs d'une tendance centrale (une réaction "moyenne") ou des indications de sa dispersion (ex. par tranches de revenus ou niveau de richesse) ? Le choix des perspectives de la "tendance centrale" risque de masquer des processus de différenciation profonde, par exemple entre "minifundia à la dérive" et "exploitations accumulatrices" (BILLAZ).

C- Les questions évitées

Sans prétendre en aucune façon à une connaissance totale du champ d'action utile du travail d'un SE, il nous semble que certaines questions importantes ont déjà été évitées mais que leur importance a été indiquée dans les critiques précédentes. Certaines de ces questions ont été évoquées lors des discussions par le Groupe AMIRA pendant la rédaction de ce rapport.

D'abord, il est clair que les textes évitent d'exprimer une idéologie. Ils tendent à masquer les divergences, les conflits des intérêts et les processus de différenciation. Il semble donc qu'il y ait plusieurs différentes sortes de suivi, chacune répondant à une gamme d'intérêts quelconques et situés dans un contexte social réel (conflits de pouvoir, contradictions internes, mécanismes de répression). Les acteurs privilégiés dans tout cela seront les financiers, l'appareil bureaucratique des états et les gestionnaires du projet. Cependant, si ces acteurs et leurs intérêts dominent nettement ceux de la paysannerie ou des "bénéficiaires" en général de telle façon que, en fin de compte, le SE ne serve qu'à mieux renseigner le financier et à "avaliser un état de fait", ceci ne veut pas dire que les rapports de force à ce niveau resteront stables.

En effet, il a semblé essentiel, dans les discussions AMIRA, d'introduire dans l'analyse l'effet des changements dans la situation économique au niveau mondial et, plus particulièrement, la crise mondiale actuelle car celle-ci est en train de jouer un rôle important dans la conception et la réalisation des projets. Cette nouvelle influence qui n'est ni plus ni moins qu'un mouvement vers un capitalisme privé plus pur avec diminution du pouvoir bureaucratique ou étatique sur toute l'activité économique va certainement porter son influence sur la nature du travail possible dans une cellule de SE. Dans certains projets (ex. Sénégal, Niger), le tournant a déjà été pris : au lieu d'accroître le nombre d'encadreurs on l'a diminué. Cette évolution pose donc une contradiction chez les financiers ou les intérêts extérieurs qui veulent économiser et réduire l'encadrement, et le besoin de soutenir l'appareil d'Etat d'où vient la plupart de cet encadrement.

La distance prise entre les sources de financement et les structures d'interventions étatiques amène les structures d'état à s'allier avec les masses paysannes. Mais ce pas vers la "participation" n'empêche pas la structure d'état de chercher à se préserver, à se renforcer, à créer des infrastructures, etc.

III - PROBLEMES SPECIFIQUES SOULEVES

A- Les liens entre système d'information et prise de décision

Un suivi-évaluation génère une masse plus ou moins importante d'informations mais cette information est "rarement utilisée effectivement" (Conférence de Kuala Lumpur, IBRD, 1979). On peut se demander si les liens existent en effet entre les deux. Plus précisément, on peut soulever les problèmes suivants :

1- le nombre élevé des différents demandeurs, c'est-à-dire "utilisateurs" possibles de l'information. Plusieurs sont identifiés : Ministères du Plan, Finances, Agriculture, la direction du projet avec ses différentes divisions techniques, les bénéficiaires divers, l'administration locale, les représentants politiques (locaux), etc.

Comment aménager les besoins spécifiques de ces différents usagers ? Quelles priorités existent ? Celui qui tient la bourse a-t-il la priorité

devant les autres ? Qui doit et qui ne doit pas avoir accès à l'information ?

2- De quelles sources provient l'information fournie ? La cellule elle-même n'est pas une source d'informations primaires mais peut devenir un important "lieu de défrichage" d'informations recueillies ailleurs. Ces autres sources sont soit internes au projet (activités de recueil de données par le projet lui-même -cadres, vulgarisateurs), soit externes. Dans ce contexte, les manuels traitent de méthodes variées de collecte (voir 2ème partie ci-dessous, méthodes de collecte). Mais les sources ultérieures de ces informations restent les acteurs sociaux dans l'environnement du projet. Les textes privilégient certains de ces acteurs (ex. le paysan fermier) mais négligent beaucoup d'autres : le travailleur, le migrant, la ménagère, le religieux, le journaliste, etc.

Plusieurs problèmes-clés sont notés par les textes en ce qui concerne l'aspect source ou offre d'information :

- le manque de disponibilité de ces données pour un intervalle de temps assez long pour supporter une analyse de l'effet projet (voir Pider, Handbook et Guidelines) ;

- le coût de ces informations en termes économiques. Les informations (surtout les informations précises) sont coûteuses et il faut donc poser le problème de leur utilité -des informations pour quoi faire ?

Ceci revient à dire qu'un élément essentiel du travail de suivi-évaluation est la formulation d'hypothèses précises. Quelle est la question à laquelle il faut répondre ? L'exemple du Pider est significatif : *"le manque de clarté dans la formulation d'hypothèses opératoires a entraîné une certaine confusion dans la recherche appliquée aux décisions pratiques dans la conduite du projet"* (IBRD, 1979).

- le manque d'intérêt porté par la plupart des manuels pour des études "qualitatives" et "historiques". Aucun travail de recherche bibliographique n'a été recommandé et pourtant le besoin d'informations historiques est souvent exprimé. Seul le manuel de Billaz fait exception en adoptant dès le départ cette approche alternative (voir 2ème Partie § III : "techniques de collecte" et note AMIRA n° 32).

3- Même si une information abondante existe et a été réellement suscitée pourquoi n'est-elle pas exploitée, comme nous en avons souvent vu le cas ? A qui et à quoi sert toute cette information ? D'abord, un suivi-évaluation dans l'intérêt de qui ? Ceux qui ne posent pas la question ne voient pas la possibilité d'un conflit d'intérêts (IBRD, OCDE, FIDA). Ceux qui la posent, au contraire, doivent considérer ce conflit possible, sinon quel est l'intérêt de la poser (GENTIL, IASER, SFER) ? L'approche classique qui oriente les flux d'informations vers la direction des projets ("outils de gestion", voir GL) privilégie ce groupe de décideurs ; mais cette orientation est-elle vraiment justifiée pour un suivi-évaluation ? (DUFUMIER et GENTIL).

4- Il faut finalement poser la question des liens institutionnels entre système d'information et prise de décisions. Il semble se dégager des différents manuels qu'une organisation institutionnelle satisfaisante doit comprendre au moins les éléments suivants :

- une cellule interne, surtout pour l'activité de suivi, qui est une activité interne au projet. La Banque Mondiale insiste sur le fait que cette fonction fait partie du "general management", la responsabilité de "toute l'équipe de gestion" (GL, HB) ;

- un apport de l'extérieur (du projet), généralement sous forme d'une cellule locale d'une organisation de caractère national ou central, appuyée par des consultants étrangers (SFER, GL, FIDA). L'analyse de l'expérience de la SODECAO au Cameroun pose, néanmoins, le problème de la contradiction dans cette séparation institutionnelle.

"La séparation (d'une cellule SE) de l'organisation du projet offre certaines garanties de liberté et d'objectivité mais pose de nouveaux problèmes de relations entre l'observatoire et les exécutants du projet, de pérennité de son budget et de moyens de fonctionnement car dans cette optique on ne peut pas vraiment utiliser les agents d'encadrement pour la collecte d'informations" (FAO).

Une cellule d'évaluation régionale ou provinciale aura donc plusieurs avantages :

- meilleure utilisation des compétences techniques qui sont souvent limitées, pour suivre les différents projets ;

- ses compétences ne "meurent" pas avec les projets ;
- peut apporter tout un ensemble d'informations et de réflexions "objectives" ou de "comparaisons" ;
- fournit un lien avec la politique du gouvernement au niveau sectoriel.

mais aussi a certains inconvénients :

- les projets eux-mêmes sont souvent trop spécifiques et particuliers pour permettre des généralisations ;
- il n'y a pas une "masse critique" de projets pour justifier une organisation permanente au niveau provincial ou régional ;
- le projet et les décideurs de la politique nationale peuvent simplement ignorer ou rester non "réceptifs" aux contributions de la cellule externe de suivi-évaluation ;
- comment garantir un flux efficace vers cette cellule des informations gérées ou contrôlées par le projet.

Les études de cas (OCDE) font ressortir une très grande variété de types d'organisations d'informations en place, en passant du formel à l'informel, de l'indépendant à l'intégré. La conclusion tirée était que les modes d'organisations institutionnelles sont d'une importance secondaire pour le succès des systèmes d'informations.

5- On peut finalement repérer dans les manuels un certain nombre de raisons précises pour ce qu'on considère avoir été un échec des systèmes de suivi-évaluation en place. La liste fournie par la table ronde des experts (OCDE, 1980) est assez représentative :

- délais trop importants entre collecte des données et leur mise à disposition des gestionnaires ;
- insuffisance de personnel qualifié ;
- formes inappropriées de présentation des résultats (rapports trop longs ...) ;
- temps trop long exigé par l'installation du système ;
- manque de réceptivité des gestionnaires pour des rapports.

A cette liste on peut ajouter les raisons suivantes (voir WILLIAMS, Banque Mondiale) :

- informations trop complexes, d'une qualité inadéquate ;
- manque d'intégration de la cellule de suivi avec la gestion du projet ;
- faible réceptivité des managers, ex. par crainte des critiques apportées.

Par contre, un principe de base, une "règle d'or", semble acquise et acceptée par tout le monde -le besoin de faire participer tout le monde dans l'acquisition, l'interprétation des données, et aussi leur restitution aux informateurs, ex. la nécessité de créer des "feedback" (restitution des données - DUFUMIER et GENTIL, élimination du contrôle hiérarchique - Banque Mondiale, W.E. SMITH, 1981).

Les avantages d'une telle approche sont facilement repérés : motivation pour une meilleure collecte des données, meilleure qualité de ces données, contribution à un "processus ouvert de confrontation, de négociation, de compromis" (WILLIAMS), etc.

Restent quand même des problèmes d'ordre pratique, mais peut-être beaucoup plus que pratique : sous quelle forme, à quel moment, à qui va-t-on "restituer" ? Cette restitution n'est-elle pas simplement une imposture, une façon de compromettre les gens dans un processus de décisions sur lequel ils n'ont aucun contrôle ? Le même contenu équivoque peut être donné à l'idée de "participation". En vérité, les manuels ne donnent pas d'exemples d'expériences pratiques où ces techniques évoluées ont été appliquées.

B- L'"effet projet"

1- Méthodologie

L'isolement de l'"effet projet" est considéré à la fois comme un "objectif prioritaire" d'un travail de suivi-évaluation et le "problème le plus difficile dans une évaluation" (HB). Le tout est de savoir si, à partir d'une analyse des changements observés depuis la mise en place du projet, on pourrait distinguer la part de ces changements imputables au projet par rapport aux autres facteurs.

Ceci pose un problème méthodologique de fond -comment établir des liens cause-effets ? Si l'environnement du projet était "déterminé" par les variables sous le contrôle du projet, il serait possible de déceler les effets dûs au projet à partir des changements introduits par lui aux variables contrôlées. Mais les observateurs notent à juste titre que dans l'environnement réel il faut prendre en compte d'autres catégories de variables -par exemple : contrôlables, sous influence ou influençables et indépendantes. Dans un univers "incertain", sujet à de multiples influences externes, est-il possible, même en termes grossiers, d'isoler un "effet projet" ?

Les positions sur cette question divergent. Pour le FIDA, il y a optimisme, voire naïveté : *"il sera possible, en considérant simplement le groupe visé, d'en mesurer les effets et l'impact et de les distinguer de ceux qui sont imputables aux projets"* (FIDA, p. 13). Pour la Banque Mondiale, c'est une position nuancée : *"il est rarement possible, dit le Handbook, de réaliser la tâche prioritaire de l'évaluation qui ne vise pas seulement à quantifier les réalisations, mais évalue la part du Projet dans leur accomplissement"*. Pour la Banque, il serait possible d'approcher le problème de l'isolement de l'effet projet avec des procédures "limitées", mais la majorité des méthodes dites "scientifiques" ne seraient pas efficaces (Voir § IV "Méthodes"). Plus loin, le Handbook cite la conclusion d'un rapport de l'USAID sur la possibilité de mesurer, avec un degré acceptable de précision, des changements dans des variables classiques, tel que le "revenu des paysans". Ce rapport conclut *"si (...) l'objectif de la mesure des revenus est de relever des chiffres (valeurs moyennes) à une certaine date, de mesurer à nouveau ces revenus à une date ultérieure et d'en conclure que la différence entre ces deux niveaux est due à l'influence du projet, cela est impossible en l'état actuel des techniques d'enquêtes statistiques, car les mesures ne peuvent être suffisamment précises"* (HB).

Toute l'orientation du Handbook consiste à montrer l'intérêt d'indicateurs simples et efficaces, qui seraient relativement faciles à recueillir, et qui serviraient comme "substituts" (proxies) pour des informations plus complexes et difficiles à mesurer efficacement. Par exemple, les changements du niveau des prix comme indicateur des changements des revenus (voir § IV.B.). Mais l'utilisation de substituts ne résoud pas le problème, elle en crée d'autres à la place.

2- Diversité d'"effets"

L'effet du projet ... mais de quelle catégorie d'"effet" s'agit-il ? Nous avons déjà vu le nombre de différentes catégories d'effets (voir § I.B.). Il n'y a aucune uniformité dans les méthodes d'identification et d'évaluation des effets même potentiellement attribuables à un projet. Certaines méthodes traitent d'effets très globaux au niveau d'agents économiques (méthode des effets), d'autres traitent seulement d'effets intersectoriels liés à l'output du projet (effets indirects) en utilisant des tableaux intersectoriels. Quel est le lien entre ces études, ces travaux et la problématique de l'effet projet ? Comment peut-on isoler un "effet projet" si on n'est pas d'accord sur la définition de l'effet total qui donnerait les limites de l'effet projet même.

3- Sans projet, avec projet, avant projet

Pour tenter une explication partielle de l'effet projet, la plupart des analyses passent par une sorte d'argumentation "counterfactual", c'est-à-dire ce qui aurait pu se passer sans le projet. Ici on trouve souvent une confusion entre situations "avant projet" et "sans projet" -une distinction résolue par l'identification d'une date du "début de projet". Pour faire une analyse "counterfactual", il faut donc s'appuyer sur des échéances précises et on utilise généralement des échéances financières (ex. début du projet = date de signature de l'accord de crédit ; régime de croisière = début des remboursements, etc.). Ceci donne d'emblée une orientation directe vers les aspects financiers. C'est aussi scientifiquement inexact car, en réalité, un projet ne peut pas être si facilement daté ; ses origines existent déjà dans l'histoire, dans des actions concrètes réalisées "avant". Le projet, en effet, est ainsi uniquement défini d'un point de vue financier. Mais il est par conséquent souvent impossible de calculer exactement la différence "due au projet" pour un suivi-évaluation car il est impossible de trouver une base solide "sans projet" d'où partir.

Certains auteurs semblent plus convaincus de la possibilité de chiffrer le "counterfactual" que d'autres (voir BELL and HAZELL, Measuring the Indirect Effects of an Agricultural Investment Project on its Surrounding Region, World Bank Reprint Series n° 154, 1980). Ceci semble plus faisable pour de grands agrégats (dépenses macro-économiques, dépenses sur l'éducation, etc.) que, par exemple, pour des productions agricoles au niveau régional ou sous-régional. Beaucoup semble dépendre de l'orientation que l'on veut donner au suivi-évaluation.

C- L'unité d'observation

L'orientation du travail du suivi privilégiera une unité d'observation par rapport à une autre. Pourtant, les différents manuels ne semblent pas remarquer cette vérité. Il est clair que les présentations "classiques" favorisent le "projet" comme unité d'observation. La fourniture d'inputs est un "objectif" à atteindre. On se cantonnera facilement à ce niveau. Pour l'analyse plus large et plus complexe des effets ... il est nécessaire de faire des observations à d'autres niveaux et le choix s'impose. L'analyse faite sur le PIDER au Mexique met l'accent sur le ménage (family household) pour l'analyse d'impact, ce qui implique généralement un dispositif d'enquête assez lourd et souvent inefficace (coût élevé par rapport aux informations utiles produites). Les Guidelines notent les neuf différentes unités d'observation suivantes :

- 1- l'individu ;
- 2- le ménage ;
- 3- la coopérative ou le "groupe opérationnel" ;
- 4- le village ou le "groupe social" ;
- 5- la parcelle ;
- 6- l'exploitation ;
- 7- la région ;
- 8- le lieu d'une activité du projet ;
- 9- la région administrative.

Y en a-t-il d'autres ? Par exemple, la boutique locale, l'entrepôt ?

Il semble important, d'après le Handbook, de distinguer clairement l'unité qui conviendrait le mieux pour cueillir l'information spécifique requise.

On retombe dans les questions de l'utilisation de l'information et les hypothèses à examiner. Une combinaison de différentes unités semble essentielle pour accomplir les tâches primordiales du suivi (HB).

Dans la ligne de ce principe, les traitements des manuels font ressortir les techniques de collecte de données qui seraient les plus efficaces une fois que la nature de l'information désirée a été précisée (voir 2ème Partie § III).

Dans certains traitements, il ressort qu'il faudrait regarder au moins un peu tout, par exemple *"l'évolution des équilibres fondamentaux (écosystème, équilibres économiques et sociaux, le système de production, les techniques de cultures, les résultats), l'évolution des structures agraires (organisation, rapports de répartition, différenciation sociale)"* (FAO, pp. 108-112) ; s'en faire une idée intuitive, seulement ?

IV - METHODES

A- Informations qualitatives et/ou quantitatives

Si on veut regarder "un peu tout", il est clair qu'il ne faudrait pas se cantonner aux informations quantitatives. Pourtant, à part quelques exceptions (le manuel BILLAZ, en particulier), les écrits ne mettent pas l'accent sur l'intérêt de données qualitatives ou historiques. Pour l'OCDE le contenu du système d'information passe, d'emblée, par la discussion d'indicateurs (informations quantitatives). Même des aspects plus subjectifs tels que les "valeurs", les "conceptions" seraient traités comme "mesurables". Par contre :

- pour BILLAZ, des données purement quantitatives, correctement recueillies et mises en ordre, sont le plus souvent très significatives (p. 16) ;

- DUFUMIER et GENTIL semblent mettre l'accent sur l'utilité de l'information qualitative et l'évaluation "subjective" des paysans ;

- les Guidelines, aussi, dans le traitement de la méthode "modus operandi" ou la méthode qui consiste à rechercher des explications dans les comportements précédents ou déjà observés. Mais le traitement dans ce manuel est, quand même, solidement quantitatif ;

- la méthode de collecte d'informations par l'étude de cas fournira des informations qualitatives (voir § IV.C. "Expérimentation scientifique").

B- Le programme quantitatif et les indicateurs

L'approche dominante des manuels est quantitative et le "programme de recherche" contient les étapes conventionnelles, à savoir : identification d'objectifs, choix d'indicateur(s) et de critères d'évaluation (une cible ou "target"), collecte des données, comparaison entre réalisation et cible, prise de décisions.

A partir de ce programme, il y a beaucoup de discussions sur les indicateurs dont les fonctions clés seraient :

- une méthode de filtrage ou de réduction d'une masse d'informations ;
- une préparation efficace pour une prise de décision par le biais d'une quantification simple.

La séquence classique permet aux manuels qui l'adoptent de placer les indicateurs dans des compartiments appropriés (indicateurs d'inputs, d'outputs, d'effets, d'impact). Mais souvent les indicateurs d'effets et d'impact manquent ou s'appliquent à des projets autres que ceux de développement rural, par exemple, projets de santé primaire (voir les tableaux d'indicateurs donnés par l'OCDE qui ignorent l'impact économique, sociologique, psychologique, etc.).

On soulève le problème de l'ambiguïté des objectifs nationaux ou du projet et de l'impossibilité de les traduire en indicateurs efficaces (OCDE). Mais la critique de fond de ce programme "classique" tourne autour de son orientation vers des "objectifs" qui, en fait, ne sont souvent que des stratégies "fourniture d'inputs", d'intérêt particulier, et de ce qu'on néglige l'importance des réactions ou des comportements des bénéficiaires, c'est-à-dire "les hypothèses sous-jacentes". Et pourtant, selon la Banque Mondiale, l'évaluation devrait s'intéresser à ces aspects (*"l'évaluation de la réaction des bénéficiaires"*, *"le comportement des paysans s'est-il modifié conformément au programme ?"*) et selon DUFUMIER et GENTIL, au moins une catégorie d'indicateurs devrait être réservée aux indicateurs de "réactions" au niveau des bénéficiaires. On ne trouve pas beaucoup d'études citées, pourtant, où un tel ré-examen des hypothèses ait été entrepris.

Même si on tombe d'accord sur les indicateurs à choisir, de quelle façon va-t-on décrire leur variation ? S'intéresse-t-on à une valeur moyenne (associée généralement avec la méthode de collecte par enquête aléatoire),

ou préfère-t-on un coefficient de dispersion (utilisation d'études de cas spécifiques) qui couvre la gamme des réactions ? Comment conclure si les deux mesures donnent des résultats contradictoires ? Citons le cas, par exemple, où un meilleur niveau moyen de revenus est associé à une tendance vers une plus grande inégalité (à l'encontre d'un objectif déclaré de projet) (voir PIDER, Banque Mondiale).

C- Expérimentation scientifique ou non ?

Le rôle de l'expérimentation dans les sciences "exactes" serait d'établir des liens de causalité ou des explications de phénomènes empiriques. Quel pourrait être le rôle de cette méthode dans un suivi ? Le problème se pose car dans tous les manuels il est question de repérer des effets et d'établir au moins partiellement des liens cause-effet à partir d'une description de l'activité des projets. C'est le Handbook de la Banque qui traite le plus en détail du rôle de l'expérimentation, mais ce dernier est aussi élaboré dans l'écrit de BILLAZ sur la Recherche-Développement (GERDAT, sans date).

Pour la Banque, il y a un certain nombre de conditions propres aux sciences sociales qui, plus ou moins, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode "exacte" d'expérimentation scientifique. Elle serait par contre remplaçable par des méthodes "quasi expérimentales". Les conditions notées sont :

- la grande diversité et la variabilité du comportement humain ;
- la nature "adaptive" et "réactive" du comportement humain ;
- l'impossibilité de faire et de répéter des expériences (dans le sens expérimental) dans la plupart des environnements sociaux.

La contribution de la recherche expérimentale peut aussi se faire par le biais d'un composant "recherche" incorporé dans le projet, répondant aux demandes circonstanciées émanant du milieu paysan ; par exemple, la recherche d'une nouvelle combinaison productive permettant de lever la contrainte d'un bas niveau de production. Le système de suivi, utilisant des méthodes "quasi expérimentales" devrait pouvoir mesurer l'effet de l'introduction de l'innovation et il lui sera permis d'attribuer ce résultat à l'innovation proposée. Pour BILLAZ, l'évaluation et l'expérimentation deviennent le "maillon manquant" permettant de mettre la recherche en milieu rural au service du développement (GERDAT, SFER).

Trois méthodes "quasi expérimentales" sont traitées dans le Handbook et considérées comme utiles dans des circonstances où on cherche des liens de cause à effet mais où on ne dispose pas de "groupe de contrôle". Celles-ci sont :

- 1- l'utilisation de groupes "non équivalents" ;
- 2- l'utilisation de séries "interrompues dans le temps" ("Interrupted Time Series") ou de comparaisons "avant" et "après" ;
- 3- l'utilisation des études de cas.

1- est une réponse directe au problème de l'absence d'un groupe de contrôle. Des comparaisons sont faites entre groupes choisis par des méthodes non-aléatoires et qui *"diffèrent entre eux de plusieurs points de vue, autres que celui de la présence ou non d'un traitement dont les effets sont à l'étude"* (HB).

La méthode 2 s'appuie sur des séries dans le temps qui doivent couvrir l'intervalle du projet et aussi "l'après-projet". Elle est considérée comme plus efficace si combinée avec 1- et, éventuellement, une analyse "counterfactual" si on vise la mesure d'un "effet projet" (voir § III. B.3.).

Pour la Banque, la méthode 3- semble souvent la plus appropriée pour l'investigation de la causalité. Plusieurs problèmes sont soulevés par l'utilisation de ces méthodes quasi-expérimentales (voir Handbook ; voir aussi, B. STOMAL-WEIGEL - Thèse de 3e cycle, Economie d'Agriculture et d'Alimentation, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne pour une étude de cas).

V - SYNTHESE DE LA PREMIERE PARTIE

Cette partie a fait ressortir un certain nombre de questions méthodologiques abordées dans les manuels. Nous avons noté le manque de cohérence, dès le début, du traitement du sujet par les diverses sources, même si l'utilisation d'un tronc commun de termes donne une autre impression. Nous avons noté la dominance de l'intérêt financier dans le suivi et dans la définition des "outputs". On a même vu que l'idée d'un projet est assimilable à un concept financier. Il serait néanmoins important de ne pas trop simplifier les

préoccupations, par exemple de la Banque, dans ce contexte. Même si le poids relatif mis sur l'évaluation de l'impact, dans un sens très large, est moindre, on s'y intéresse quand même et le manuel de la Banque fournit des techniques intéressantes pour essayer d'identifier et de comprendre cet impact (voir 2ème Partie du présent rapport).

Par contre, les limites d'un suivi-évaluation "astucieux" doivent être reconnues ; ses résultats auront une réception limitée. L'évolution récente dans la conception des projets -avec l'intérêt accru apporté à la rentabilité et à la récupération efficace des fonds avancés- ne peut qu'intensifier le pessimisme déjà ressenti.

2ÈME PARTIE

TECHNIQUES D'APPLICATIONS ET QUESTIONS PRATIQUES

INTRODUCTION

Dans la première partie nous avons traité d'une façon plutôt abstraite de la problématique du suivi-évaluation tel qu'on peut la trouver dans certains manuels, en y ajoutant une critique et une synthèse.

Cette deuxième partie sera consacrée aux questions techniques et pratiques. La distinction avec la première partie est que, ici, nous considérons que les "termes de référence" d'une cellule de suivi-évaluation, tant bien que mal, ont été établis ; le problème est de les satisfaire . Comment s'y prendre ? Quels chemins nous indiquent les manuels pour parvenir à nos fins ?

Nous avons systématisé le contenu des textes en quatre grands thèmes, chacun ayant un lien déterminé (qu'il serait nécessaire d'exposer) avec la problématique de la 1ère Partie. Ces quatre thèmes sont :

I- L'organisation interne et les ressources de la cellule de suivi-évaluation.

II- L'objet de la collecte des informations.

III- Les techniques de collecte.

IV- Les techniques d'analyse, y compris l'informatique.

Plus précisément, le thème II répond à la question : Qu'est-ce que j'observe ? ou Quoi observer ?, tandis que le thème III traite la question : Comment j'observe ces éléments ? Une question sous-jacente du thème III est donc : Sous quelle forme vais-je observer les informations ? Ici sera abordé le traitement des "mesures" et des types d'informations tel qu'on le distille d'une lecture rapprochée des manuels. Le thème IV sera abordé d'une façon non technique ; néanmoins, il ressort d'une lecture des traitements des manuels, qu'un nombre important de techniques et de méthodes statistiques est traité d'une façon théorique ; il sera difficile de passer complètement à côté, mais ce contenu spécialisé appelle tout de suite un commentaire : il est, à notre avis, difficile d'envisager l'exploitation de certaines des techniques d'analyse telles qu'elles y sont présentées, même si l'on disposait de données adéquates et de situations "normales" (dans le sens statistique).

Le traitement des techniques est partiel, très intensif et souvent incompréhensible quant à sa véritable application, même pour quelqu'un qui en a une certaine familiarité. On peut douter de leur utilité sur le "terrain."

Un commentaire annexe est à signaler dans ce contexte. Le contenu de certains des quatre grands thèmes ou des sous-thèmes que nous aborderons a déjà fait l'objet de toute une gamme de "mini manuels" ou de textes spécialisés. Tel serait, par exemple, le cas du texte de P. VERNEUIL sur "Les enquêtes budget-consommation auprès des ménages" (INSEE, décembre 1981). Ce texte s'applique à un sous-thème du grand thème III. Puisque ces textes ne sont pas des manuels dans le même sens que ceux qui font l'objet de cette synthèse, ils ne seront pas traités directement ici, mais leur utilité comme documents de support est bien sûr indéniable.

Comme dans la première partie, nous adopterons la procédure suivante :

- 1- identification de l'ensemble des sujets traités sous chaque thème ;
- 2- identification de l'importance accordée à chacun des thèmes par les différents textes dans l'optique d'en faire ressortir l'intérêt commun ou général qu'on y apporte ;
- 3- indication des thèmes que nous pouvons considérer comme importants, mais qui ne seraient pas abordés dans les textes dont on dispose.

Signalons, enfin, que l'échantillon des manuels traités dans cette partie n'est pas le même que pour la première partie ; certains des textes traitent uniquement des questions méthodologiques (OCDE, FIDA, FAO), certains seulement des questions techniques (IILR). Même dans l'échantillon des textes qui couvrent les sujets abordés dans cette deuxième partie, il y a une grande variété de traitements. Le manuel BILLAZ, par exemple, ne traite pas les thèmes I ou IV, et son traitement des autres thèmes est fait différemment des autres textes (HB, IILR).

I - ORGANISATION ET RESSOURCES DE LA CELLULE

En général, les questions de l'organisation et du financement de la cellule sont très légèrement abordées dans les manuels. Pour le Handbook, l'effort sera fait dans le sens du "management monitoring" (suivi de gestion) et on procèdera par une discussion des responsabilités de la cellule de suivi qui sont très liées aux intérêts des managers. L'organisation et les ressources nécessaires pour accomplir l'évaluation ne sont pas traitées séparément dans ce texte.

N'est pas traitée non plus, par le Handbook, la gamme des questions d'ordre pratique et organisationnel, c'est-à-dire les contraintes diverses qui détermineront la possibilité de remplir ces responsabilités. Par exemple, comment établir un budget pour la cellule ? Comment traiter les subventions de toutes sortes (ex. personnel affecté, dépréciation des véhicules, etc.) fournies par le projet ? Quelle sorte de personnel, quel nombre dans chaque catégorie ? Quelles expériences professionnelles sont à rechercher ? Quel matériel ? Combien d'argent faudrait-il prévoir pour les enquêtes, pour les déplacements, pour la formation d'enquêteurs ? On ne trouve pas de réponses à toutes ces questions et la plupart ne sont même pas abordées. Qu'est-ce qu'on trouve ?

A- Responsabilités de la cellule de suivi (Handbook)

La discussion est classique et note que la responsabilité majeure sera la gestion et la coordination des flux d'informations entre les différentes unités responsables de la gestion du projet. Les responsabilités précises seraient :

- 
- 1- le choix d'indicateurs et de cibles ("targets") ;
 - 2- le suivi des réalisations par rapport aux cibles ;
 - 3- les réajustements des cibles, si nécessaire ;
 - 4- préparation des rapports, particulièrement en vue d'améliorer les projets futurs.

En limitant la discussion aux responsabilités étroites du suivi et non suivi et évaluation, le Handbook ne signale pas les responsabilités de collecte et gestion de l'information auprès d'une cellule externe ou d'autres centres de décisions que celui du projet. Donc, par exemple,

aucune responsabilité pour les enquêtes auprès des bénéficiaires n'est mentionnée, quoique cette responsabilité soit implicite dans le traitement détaillé du Handbook de cette question (voir § III) et que l'accent (peut être formel, mais certainement important) soit mis, par le texte de la Banque, sur le travail de l'évaluation.

B- Ressources financières

C'est le texte de l'Institut International de la Recherche Terrienne (dorénavant IILR) qui, dans son manuel (pp. 2-25), traite, d'une façon générale, la nature des contraintes financières, humaines et matérielles d'une cellule de suivi-évaluation.

La grande lacune de leur discussion porte sur l'établissement d'un budget d'exploitation de la cellule. Le texte note qu'en effet le niveau de ce budget sera déterminant pour le succès du système, mais il n'aborde pas la question : comment l'établir ? On sait, par exemple, que ces budgets ont été, dans le passé, très légers par rapport à l'enveloppe financière du projet (entre 0 et 4,5 % avec une mode de 0,2 % du coût du projet, selon une enquête des projets Banque Mondiale en Asie). On sait, aussi, que la Banque accorde de plus en plus d'importance au S.E. et, parallèlement, à l'établissement d'un budget détaillé pour la cellule. Où sont donc les experts pour établir ces budgets, car les manuels n'apportent pas beaucoup d'éléments utiles.

Où peut-on conclure qu'en réalité le niveau du budget sera établi indépendamment de toute considération des responsabilités internes de la cellule ? Par exemple, ne sera-t-il pas établi comme une des conséquences des décisions sur le budget national (si la cellule relève de la contrepartie nationale du projet), et donc de la politique économique du gouvernement, de la conjoncture internationale, etc. ? Ceci explique peut-être (mais ne justifie pas) le manque de discussion des manuels sur ce point.

C- Ressources humaines

Un budget de n'importe quel niveau, grand ou petit, posera toujours le problème de son allocation entre différents usages, et l'usage le plus important serait les ressources humaines ou en travail dont il déterminera la répartition. Sur ce point, le manuel de l'IILR note l'importance d'avoir quatre catégories de personnel : des enquêteurs (hommes et femmes), des superviseurs, des informaticiens (pas nécessairement très spécialisés),

des employés de bureau et enfin une direction (technique).

Il semblerait qu'un des problèmes les plus souvent rencontrés dans ce contexte soit la petite taille de la plupart des cellules, ce qui ne justifie pas l'emploi permanent de plusieurs personnes ou services administratifs (ex. un comptable). La solution courante serait de partager ces frais fixes, soit avec le projet (assistance de secrétariat), soit avec l'administration locale (enquêteurs et vulgarisateurs). Ceci pose donc, à son tour, un certain nombre de problèmes souvent importants, par exemple, l'intérêt des vulgarisateurs pour chercher les informations requises par la cellule, mais ces problèmes ne sont pas abordés dans les manuels (voir 1ère Partie, § III.A. "Liens entre informations et décisions").

D- Ressources matérielles

Les deux principaux besoins que l'on note ici sont :

1- un système efficace de communication à l'intérieur de la cellule et, le cas échéant, avec ses antennes dispersées géographiquement dans les villages ;

2- un support logistique adéquat : véhicules et matériel de bureau et d'enquête, logements disponibles, etc.

De plus, c'est dans ce contexte que sera abordée la nature du programme de formation que la cellule devra assurer. La plupart des questions soulevées sont d'ordre très pratique et pour lesquelles le traitement par manuel est relativement efficace. Mais, la discussion reste relativement abstraite et générale car, en effet, les objectifs du travail de la cellule et, plus particulièrement de leurs enquêtes, ne sont pas incorporés dans la discussion ou précisés au préalable. Le manque de bons exemples intégrés -c'est-à-dire d'études de cas qui illustrent une procédure compréhensible à suivre du début jusqu'à la fin en passant par la formation d'hypothèses, les méthodes de collecte, la procédure de vérification -le manque de tels exemples est une critique de tous les manuels. Leur traitement reste souvent abstrait ou théorique ; les exemples fournis sont limités ou cloisonnés par un thème spécialisé.

En conclusion, on peut dire que la partie des manuels consacrée aux problèmes de l'organisation est relativement courte et que le traitement est assez superficiel. A un moment donné, l'organisation de la

cellule et son succès dépendront des rapports de pouvoir avec d'autres centres de décisions, soit dans le projet, soit ailleurs ; le problème d'un conflit d'intérêts va certainement se poser. Ces questions ne sont pas posées.

II - L'OBJET DE LA COLLECTE D'INFORMATIONS

A- Résumé des objets

Tandis que dans la première partie nous avons abordé la question, en termes théoriques, de savoir "qu'est-ce qu'on va observer ?" Ici nous aborderons la question d'un point de vue pratique. Nous ferons le point sur l'intérêt indiqué par les différents textes pour les différents objets d'observation ; nous indiquerons cet intérêt, tout simplement, par le nombre approximatif de pages qui sont consacrées à chacun d'entre eux.

Comme remarque préliminaire nous dirions que, sans exception, l'étude des objets de collecte par les manuels est faite sans préciser les liens entre ces objets et les objectifs du travail d'un suivi-évaluation. Souvent la présentation prend la forme d'un LISTING plus ou moins détaillé des différents objets. Peu d'analyses ou de raisonnements accompagnent cet examen qui reste donc relativement déconnecté du traitement méthodologique tel qu'on a pu le distiller.

Les objets repérés sont divisés dans les catégories suivantes :

- 1- l'unité d'observation ;
- 2- les inputs de l'unité ;
- 3- l'output et les sources de revenus ;
- 4- stockage et commercialisation ;
- 5- les indicateurs d'impact ;
- 6- les expériences historiques ;
- 7- divers.

Nous ne traiterons ici que trois manuels, qui nous sont disponibles et qui couvrent à peu près la gamme complète d'objets (voir Tableau 1).

B- Analyse critique

Il est nécessaire d'insister sur le fait que les chiffres indiquent très approximativement l'importance relative placée sur chaque thème car dans plusieurs cas on ne trouve sur une page qu'une mention assez brève, tandis qu'ailleurs la mention fait l'objet d'un traitement intensif environnant.

Avec ces réserves, quels sont les enseignements que l'on peut en tirer ? D'abord, c'est que l'intérêt porté par les manuels sur les différents objets est très inégal. Peu de thèmes trouvent un traitement d'une importance plus ou moins homogène dans chaque texte. Corollairement, beaucoup de thèmes sont ignorés par au moins un d'entre eux. Le remplissage des cellules reflète, néanmoins, les orientations particulières des manuels.

Pour le manuel de BILLAZ, il y a une concentration sur l'analyse de la structure interne des unités de production et de résidence, avec beaucoup d'intérêt porté sur les centres individuels de décisions, les objectifs différents, les liens de parenté, de propriété et de possession (ex. des parcelles), les transferts de ressources (tel que le travail, l'épargne) au sein de l'unité, etc. le tout n'étant pas en effet lié à un exercice de suivi.

Il est recommandé de dresser une série ambitieuse de matrices sous forme de "balances matérielles" traçant les sources et destinations des différents objets de collecte (travail, terre, bétail, etc.) selon le statut familial (chef, épouse, cadet, aîné, etc.). Il souligne particulièrement, dans ce contexte, la fragilité de la notion d'une unité budgétaire associée à l'"éclatement" des centres de décisions dans une unité de résidence, pratiquement le seul niveau d'observation possible pour un grand nombre de variables intéressantes. Aucune application empirique des méthodes proposées n'est fournie dans ce texte.

Le Handbook, par contre, oriente son contenu vers des "indicateurs de suivi" dont la plupart vont satisfaire les intérêts et les objectifs du management et des financiers, c'est-à-dire, la récupération des fonds avancés. On notera ici l'importance donnée par le Handbook de la Banque aux indicateurs de l'efficacité du fonctionnement de l'encadrement (ex. nombre de visites pour la vulgarisation), l'adoption de thèmes techniques, le taux d'impayés (pour le crédit). Des sujets tels que les transferts

et devrait faire l'objet d'un suivi intensif. Au niveau économique, seuls les thèmes suivants sont ignorés :

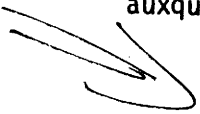
- 1- évaluation du coût du travail ("shadow wage rates") ;
- 2- distorsions des évaluations monétaires causées par des prix contrôlés, des subventions, etc. ;
- 3- marchés parallèles ;
- 4- variabilité saisonnière des stocks, des prix, des besoins de crédit (traité par BILLAZ seulement) ;
- 5- calcul des "effets" directs ou indirects.

Cette liste est dressée d'une façon tout à fait aléatoire et laisse certainement place à des additions et des critiques particulières. D'autres listes, en ce qui concerne l'agronomie ou la formation, par exemple, peuvent être dressées. Mais, d'une façon générale, on peut avancer la conclusion que la compréhension plus large des "effets" sur la paysannerie ou les bénéficiaires en général ne reçoit pas un traitement adéquat. On peut aussi dire que le traitement qui est donné dans les textes de BILLAZ et de l'ILRI n'est pas du tout lié à un exercice de suivi de projet, celui du Handbook l'est plus, mais avec des divergences importantes. Les différentes orientations données dans chaque texte posent de sérieux problèmes de synthèse.

III - TECHNIQUES DE COLLECTE

Comment les textes envisagent-ils la collecte des objets notés ? Quels poids relatif est placé sur les différentes techniques ? Y a-t-il des méthodes préférées et, sinon, quels critères permettront un choix entre les différentes possibilités ?

Ce qui suit est une liste exhaustive des techniques traitées (ou auxquelles on fait référence) dans les textes :

- 
- 1- la méthode des enquêtes ;
 - 2- évaluation rapide ;

3- recherche classique des archives, ouvrages spécialisés, statistiques officielles, etc. ;

4- études de cas.

Les techniques 2 et 4 sont appelées des méthodes "d'observation directe" dans le Handbook. Il est important de souligner que ces techniques ne sont pas considérées, dans les textes, comme des alternatives, l'une excluant l'autre. La nature ou le type d'information recherché ainsi que des questions d'ordre pratique permettent de trancher (voir § III.B.).

A- L'importance relative de chaque technique

Le tableau 2 ci-dessous indique, en utilisant encore le nombre de pages consacrées, l'importance relative du traitement de chaque technique dans les trois manuels.

Tableau 2

	IILR	HANDBOOK	BILLAZ
Enquêtes	16	33 (1)	1
Evaluation rapide	0	7	0
Recherche classique	0	2	5
Etudes de cas	0	10	0
(1) Excluant 25 consacrées aux "questionnaires" et "interviews"			

En fait, le traitement des techniques de collecte par BILLAZ est quasiment inexistant dans le texte dont nous disposons. Il semble pourtant que le texte n'est pas complet et nous voulons simplement indiquer par le tableau l'effort mis, dans la partie reçue, sur la recherche classique. Pour les autres textes, l'importance dominante de la méthode des enquêtes est évidente.

B- Choix entre différentes techniques

Le Handbook pose la question du choix entre la technique des enquêtes et celle des études de cas, ou le choix entre une méthode d'observation indirecte et directe. Le choix entre l'une ou l'autre et la recherche classique n'est pas posé. On suppose qu'il sera déterminé par la nature des

informations désirées (informations nouvelles/informations existantes) mais on ne peut pas empêcher la réaction suivante : le choix en faveur d'une enquête n'est pas fait aussi rationnellement.

Pour aider le choix entre une enquête et une étude de cas, le Handbook présente une classification selon quatre critères :

- 1- échelle de l'enquête ;
- 2- type d'interviews ;
- 3- observations et mesures ;
- 4- fréquence.

Chaque critère est divisé en trois catégories, les croisements correspondants aux différentes sortes d'informations ou de situations "objectives" rencontrées (voir tableau 3 ci-dessous).

Tableau 3

CRITERE	A	B	C
1- Echelle	Phénomène d'intérêt rare, localisé	Niveau village ou communauté, lieu spécifique	Phénomène d'intérêt général et dispersé
2- Type d'interview	Libre ou structuré	Questions ouvertes, études d'attitudes	Questions fermées structurées
3- Observations et mesures	Techniques, spécialisées	Précises, détaillées	Comptes simples et mesures
4- Fréquence	Continue, très souvent	Plusieurs fois dans l'année	Une fois

Selon les caractéristiques objectives de la situation rencontrée, et par rapport à la grille, une enquête sera préférée à une étude de cas ou vice versa.

Une préférence pour une étude de cas correspond aux situations indiquées par les cases 1A, 2A, 3A, 4A, 1B, 2B. Des enquêtes seraient préférées pour les situations 1C, 2C et combinées avec les études de cas pour 3B, 3C, 4B et 4C. L'étude de cas sociologique classique serait une

combinaison 1B, 2A, 4A ; une enquête de suivi d'exploitations agricoles : 2C, 3B, 4B.

Tandis que cette classification permet une certaine clarification du choix de techniques, elle ne peut pas tout dire. Certaines situations peuvent aussi bien se prêter à un traitement par la méthode d'évaluation rapide (non incluse dans l'analyse), par exemple : cellules 3A, 3B, 3C, 4A, 4B, 4C, que celle d'une enquête. L'approche est caricaturale. En fait, il doit exister presque autant de différences entre une enquête et une autre, entre une étude de cas et une autre, qu'il y a entre une enquête et une étude de cas.

Le choix doit dépendre finalement du budget disponible, des échéances à respecter (souvent critiques) et de la disponibilité en ressources humaines et matérielles (voir § I). En somme, le choix entre les différentes méthodes, si choix il y a, est un choix complexe ; l'aspect purement technique n'y joue qu'un rôle partiel.

C- Enquêtes

Si pour le manuel BILLAZ les méthodes classiques d'échantillonnage aléatoire sont supposées connues et le secteur renvoyé à la liste bibliographique pour un traitement technique, les deux autres textes traitent d'une façon intensive un nombre important d'aspects du sujet. En effet, on retrouve beaucoup d'aspects communs dans ces deux textes, même si le contenu du traitement est différent. Ce qui suit est une liste des thèmes précis traités avec une indication du contenu, et de points litigieux.

1- Procédures d'échantillonnage

Deux catégories de procédures sont présentées : les méthodes aléatoires "classiques" et les "autres procédures", lesquelles, tout en visant un échantillon "représentatif" n'emploient pas les méthodes classiques. Quant aux méthodes classiques, leur caractéristique déterminante serait que la probabilité de sélection sera connue d'avance pour chaque unité (Handbook). Pour la méthode aléatoire simple :

- cette probabilité sera la même pour chaque unité et,
- il y a une approche directe au niveau de ces unités ("one stage approach").

Pour les méthodes classiques plus complexes, ces deux conditions ne sont pas valables. Ces méthodes conservent néanmoins le principe du caractère aléatoire mais nécessitent des règles de sélection plus compliquées. Cinq de ces méthodes plus complexes sont traitées :

a) échantillonnage systématique. C'est la procédure qui consiste à choisir systématiquement, selon une règle quelconque, un nombre donné d'unités dans une liste ou base de sondage disponible. Par exemple, choisir chaque 3ème observation ;

b) stratification. C'est la répartition de l'échantillon global entre différentes strates (ce qui implique des jugements subjectifs) avec choix aléatoire dans chaque strate, mais détermination du nombre à échantillonner par l'enquêteur (donc la probabilité de sélection peut varier selon la strate) ;

c) échantillon à plusieurs degrés et échantillon par grappes. C'est la procédure qui consiste à procéder par degrés ou par étapes, d'abord identifier des "unités primaires", par exemple des villages, et puis procéder à un choix (aléatoire) d'unités "secondaires", par exemple des résidences, à l'intérieur de chaque grappe ainsi définie. Le nombre dans chaque grappe ne doit pas excéder une dizaine et l'effet de l'adoption de cette méthode est généralement d'augmenter (à peu près trois fois) la taille définitive de l'échantillon global. Ceci à cause de la perte possible de "représentativité" introduite par cette méthode ;

d) échantillon autopondéré. C'est une procédure où la probabilité de sélection des unités primaires et secondaires est définie à l'avance par l'enquêteur, de façon que la probabilité de sélection de chaque unité secondaire soit strictement la même ;

e) échantillons imbriqués. C'est une procédure qui consiste à répartir les "grappes" d'unités à observer entre plusieurs enquêteurs pour pallier le problème de la variabilité de la qualité de collecte entre différents enquêteurs.

A chacune de ces procédures plus complexes correspond un certain nombre d'avantages et d'inconvénients qui pèseront sur la décision de les adopter ou non.

Ces conditions sont traitées par le Handbook pour chaque méthode complexe, le manuel IILRI ne traite que des méthodes a) et b).

En ce qui concerne les autres procédures, deux techniques sont notées :

- l'utilisation de "purposive samples" (ex. des échantillons sur la base d'un choix raisonné d'avance) ;

- l'utilisation de "quota samples", c'est-à-dire *"la sélection d'un certain nombre d'éléments dans la population de manière à ce qu'un nombre donné d'entre eux fasse partie de chacune des sous-catégories de la population dont on a établi la liste, mais le choix des éléments de l'échantillon, pour chaque sous-catégorie, est laissé à la discrétion de l'enquêteur"* (HB). Par exemple, l'énumérateur peut diviser la population en deux échantillons de x noirs et y blancs, puis il décide quelles unités seront incluses dans chaque échantillon.

Ces deux méthodes, tout en abandonnant l'approche aléatoire classique, visent une véritable "représentativité" de la gamme de situations à traiter. Par exemple, d'un effet ou d'un impact important mais complexe d'un projet (les rendements réalisés par des thèmes techniques, par exemple) (DUFUMIER et GENTIL, p. 41). Elles seraient les méthodes préférées pour l'enquête de type historique recommandée par BILLAZ et pour l'analyse des "extrêmes" (BILLAZ, pp. 19, 67).

2- Choix d'une base de sondage

L'établissement d'une liste exhaustive des unités à partir de laquelle le choix définitif de l'échantillon sera fait pose de sérieux problèmes de la disponibilité de ces données. Une préparation soigneuse de cette base empirique porterait, selon l'avis du Handbook, ses fruits dans la qualité de l'enquête et ses résultats.

3- Le questionnaire et l'interview

Le Handbook consacre 25 pages aux problèmes de la formulation d'un questionnaire et des techniques d'interview. Le manuel IILR en consacre 10. Les sous-thèmes traités sont l'étude du questionnaire, le temps de l'interview, la période de référence, le langage et la nature du contact avec le paysan (déroulement de l'interview). Le traitement de ces sous-thèmes, par le manuel IILRI, a déjà fait l'objet d'une critique par le Département de la Coopération et des Services Statistiques des DOM-TOM de l'INSEE, et nous n'y reviendrons pas ici (voir "Remarques sur le Projet :

"Socio-Economic Evaluation of Agricultural Development", INSEE, Service de Coopération, Décembre 1981).

4- La taille de l'échantillon

Cet aspect est analysé en détail, par le Handbook et dans l'article de synthèse de WILLIAMS qui a déjà été cité dans la 1ère Partie du présent rapport. L'approche est purement technique et vise la détermination d'une sorte de "taille optimale" d'échantillon. Des considérations de contraintes budgétaires ou autres ne sont pas incorporées. Selon cette approche, la taille "optimale" est fonction de :

a) la précision des résultats que l'on désire ;

b) la procédure d'échantillonnage adoptée (voir 1. ci-dessus).

En ce qui concerne la précision des résultats, la taille optimale (n) est déterminée par l'équation :

$$n = \frac{K^2 V^2}{D^2}$$

où K est une mesure du degré de confiance (en termes d'"erreurs types") (K = 2 pour 95 % confiance), V = coefficient de variation (écart type/moyenne) de la population, D = marge d'erreur en forme d'écart proportionnel (D = 0,1 si on accepte un écart de 10 %) entre une estimation et la valeur réelle de la population. D et K sont, tous les deux, des mesures de précision des estimations. Il est à souligner que V est le coefficient s'appliquant à la population générale, mais puisqu'on ne le connaît pas d'avance on se trouve dans une situation assez "bouclée" ! WILLIAMS utilise des observations de V tirées d'une enquête existante, avec une taille déjà déterminée. Quel est donc l'intérêt des tailles "optimales" calculées à partir de ces données ?

Si on prend K = 2, on peut calculer n pour différentes valeurs de D et V (voir tableau 4).

Tableau 4 : TAILLE DE L'ECHANTILLON

$$n = \frac{K^2 V^2}{D^2} \text{ avec méthode d'échantillonnage aléatoire simple}$$

	Valeurs de D				
	0,2	0,1	0,05	0,025	
Valeurs de V	0,25	6	25	100	400
	0,5	25	100	400	1 600
	1,0	100	400	1 600	6 400
	1,5	225	900	3 600	9 600
	2,0	400	1 600	6 400	25 600
	3,0	900	3 600	14 400	57 600
	4,0	1 600	6 400	25 600	102 400
	5,0	2 500	10 000	40 000	160 000
	6,0	3 600	14 400	57 600	230 400

K = 2
(95 % confiance)

Des valeurs de $V > 1$ sont souvent rencontrées dans des enquêtes de zone rurale. WILLIAMS cite les valeurs suivantes, recueillies par une "Enquête d'exploitation agricole" à Gombé (Nigéria) :

Culture	V (superficie)	V (résultat)
Sorgho	1,04	1,34
Mil	1,47	2,25
Haricot	1,89	3,10
Arachide	2,52	2,94
Maïs	4,77	5,17
Coton	4,77	5,72

Il est clair que l'application mécanique de la formule, dans ces conditions, avec le but d'une précision modeste de 10 % et 95 % de confiance peut donner des tailles d'échantillon assez irréalistes. A son tour, une taille aussi importante que 600 ou 800 unités donnera lieu à une toute autre gamme d'erreurs de source non-procédurale (erreur d'échantillonnage), mais de nature humaine ou pratique, qui vont sérieusement diminuer la précision finale des estimations (voir 5. ci-dessous "Sources d'erreurs").

5- Sources d'erreurs

Toute valeur observée et saisie pour inclusion dans une analyse (X_i) diffère de sa vraie valeur (X_1) par le montant d'une erreur (E_i) selon l'équation : $x_i = X_1 + E_i$.

E_i peut être négatif ou positif, ou nul, mais sa présence influence sérieusement le poids qu'on peut mettre sur les résultats d'une analyse qui utilise des valeurs x_i (voir § IV "Techniques d'analyse").

Le traitement du Handbook divise ces erreurs en deux catégories :

- a) erreurs d'échantillonnage ;
- b) erreurs autres que d'échantillonnage, biais.

Tandis que a) s'applique aux erreurs introduites par les procédures d'échantillonnage adoptées, b) couvre toutes les autres causes possibles d'erreurs dans l'estimation finalement adoptée. Ces erreurs sont très mal comprises et couvrent des aspects tels que : erreurs d'enregistrement, erreurs dans les réponses, omissions, erreurs dans le processus de traitement des données (surtout le traitement manuel).

Si on peut considérer que cette deuxième catégorie d'erreurs sera très importante dans le contexte du suivi d'un projet de développement rural, les manuels n'en présentent pas une analyse détaillée (ex. des expériences concrètes, des exemples connus, même une liste de sources importantes d'erreurs déjà identifiées). Le Handbook de la Banque ne consacre qu'à peu près une page à ce problème.

L'importance de ces erreurs est la suivante : même si les estimations sont très précises du point de vue des méthodes d'échantillonnage, c'est la somme totale des erreurs, dans la forme "erreur moyenne quadratique" (RMSE) qui est importante. RMSE peut être défini ainsi :

$$RMSE = (x)^2 + (y)^2$$

où x est l'erreur standard des estimations (catégorie a d'erreurs) et y est une estimation du biais (catégorie b). Avec une taille d'échantillon assez réduite, mais des enquêteurs qualifiés et bien rôdés, on aura une valeur

assez basse de y , même si x est (relativement) grand à cause de la taille d'échantillon. Si on augmente la taille d'échantillon on va réduire x mais aux dépens d'une augmentation de y à cause d'un besoin grandissant d'enquêteurs. La corrélation entre la précision finale des estimations (indiquée par la valeur de E_i) et la taille de l'échantillon n'est pas nécessairement positive "*small may be better*".

D- L'évaluation rapide

L'évaluation rapide, une méthode dite "d'observation directe", sera celle utilisée le plus fréquemment par les consultants en mission courte, pour obtenir une idée générale ou une prise de vue d'ensemble de la situation qui existe. Ce sera une méthode assez informelle dans le fond mais qui peut être rendue systématique par l'utilisation des "check lists" des informations à recueillir. L'inventaire d'un tel "check list" est détaillé dans le Handbook avec une discussion des points importants concernant la gestion efficace d'une tournée d'évaluation rapide -connaissance de la langue et du milieu, connaissance des conditions climatologiques, équipements spéciaux, supports logistiques, etc. L'intérêt de cette méthode réside dans sa rapidité et, pour que la nature des informations recueillies ait une précision adéquate, seulement certains types de données quantitatives devraient être considérés pour une utilisation intensive ou comme base de décisions.

C'est plutôt la variété des informations reçues et leur saisie dans un contexte réel par un individu qui donnent à cette méthode une place importante dans un suivi (HB). Beaucoup dépend des qualités personnelles de cet individu (en contraste avec une enquête qui est plutôt un travail d'équipe), pour dévoiler des sources et des types d'informations qui seraient autrement cachées ou ignorées. Le Handbook note néanmoins le danger de biais importants des informations ainsi recueillies, à cause, évidemment, du contexte de leur collecte : chacun essaierait de manipuler les informations dans son propre intérêt. Tout l'art d'un bon travail avec cette méthode résiderait donc dans une distillation raisonnée de toutes les informations reçues par les experts. Pour ce faire, il semble souhaitable de ne pas dépendre uniquement des informations recueillies par la méthode d'observation rapide, mais de la combiner avec, par exemple, la recherche classique ou les résultats des enquêtes.

Il faut mentionner, en passant, une autre technique d'observation rapide, notée par tous les manuels, celle de la photographie aérienne. Quoique cette technique soit assez coûteuse, ses avantages, surtout dans des contextes isolés ou pour une prise de vue d'un grand espace, sont évidents.

E- La recherche classique

La recherche dans la littérature existante, sous quelque forme qu'elle prenne, doit normalement faire partie intégrante d'un bon travail de suivi-évaluation. Si elle réussit, elle permet de gagner du temps à tous les niveaux et d'éviter toutes sortes d'erreurs.

Seul le manuel BILLAZ semble accorder beaucoup d'importance à cette recherche, d'abord comme élément essentiel d'une enquête "historique", ensuite pour limiter le champ d'action possible des enquêtes. Comme écrit BILLAZ : *"on a souvent tendance à sous-estimer l'étendue du champ d'informations susceptibles d'être couvert par la documentation existante"*. Ce manuel dresse, ensuite, un tableau récapitulatif des types de données que l'on peut recueillir a priori dans la documentation existante, et dans le contexte de l'étude historique de la zone sahélienne. Huit types d'informations sont identifiés :

- 1- principaux événements historiques ;
- 2- évolution démographique et phénomènes migratoires ;
- 3- évolutions des commercialisations sur les marchés officiels ;
- 4- évolution des prix ;
- 5- pluviométrie ;
- 6- production agricole et pastorale ;
- 7- placement de matériel agricole, engrais, semences ;
- 8- résultats obtenus par des projets sahéliens (études d'évaluations ex ante, ex post).

La recherche classique, dans le contexte historique traité par BILLAZ, permet en effet de dresser une série (généralement incomplète, c'est sûr) de "données de base", essentielle comme point de comparaison avec des données fraîches ou nouvellement recueillies par les autres

méthodes de collecte. En plus, cette recherche permettra à l'enquêteur de prendre conscience des résultats déjà acquis de toutes les méthodes de collecte -c'est le stock total existant auquel on peut ajouter des informations nouvelles. Ce stock d'informations sera, aussi, un élément indispensable ou un "input" aux autres méthodes de collecte. Par exemple, le recensement démographique fournira la base de sondage pour la sélection des échantillons de toutes sortes.

En somme, les manuels ne semblent pas mettre l'accent du tout sur cette technique de collecte. Le Handbook la relègue au dernier rang en termes de pages de traitement, après toutes les autres. Le manuel IILRI l'ignore complètement.

Peut-être cette attitude s'explique-t-elle par le fait qu'un tel travail demande beaucoup de temps et que ses résultats finaux ne sont pas toujours évidents. Les informations trouvées sont souvent d'une forme et d'une qualité inexploitable. Donc, il serait facile de justifier leur abandon. Ceci pour nous revient à "jeter le bébé avec l'eau du bain".

F- Les études de cas

D'après la grille de critères présentés au § III.B. ci-dessus, la technique de l'étude de cas s'applique le mieux dans des circonstances où une concentration du temps par le chercheur dans un contexte (un niveau d'observation) limité et assez bien défini tel qu'un village, communauté ou site, sert à l'analyse détaillée d'une situation complexe mais d'intérêt direct pour la réussite du projet.

Le Handbook définit une telle étude comme *"une étude longue et détaillée d'un nombre limité de ménages ou d'individus, qui analyse en profondeur leurs activités et comportements, ou certains aspects choisis"*. Elle serait la méthode préférée pour la recherche des mécanismes de causalité (voir 1ère Partie), et pour la compréhension des attitudes ou des comportements individuels par rapport à l'activité du projet. Les études de cas auront donc un grand contenu analytique exigeant des compétences spéciales de la part du chercheur.

L'étude de cas est aussi la seule méthode qui exige une résidence dans la communauté même, ce qui nécessite toute une autre gamme de qualités personnelles de la part du chercheur (HB).

Le texte de la Banque donne trois exemples de circonstances où une étude de cas serait particulièrement utile :

1- de sérieuses difficultés avec le projet, non dues aux carences dans la provision des inputs ;

2- une grande variation dans la réponse au projet selon secteur ou région ;

3- une sous-performance générale au niveau de l'effet ou l'impact du projet.

C'est, en gros, la remise en cause des hypothèses sous-jacentes du projet qui sera l'objet ultime de ces études de cas. C'est l'observation directe là où les choses se passent. C'est aussi un exercice dont le contenu, la méthode et la pratique ont un caractère très personnel. Il n'est pas question, surtout pour les textes, d'essayer de procéder à une "typologie" des études de cas. La Banque insiste beaucoup sur le caractère non structuré, ouvert, de grande envergure, etc., de l'étude, mais en même temps, sur le besoin de termes de références qui limiteraient "l'objet, le calendrier, l'échelle et les sujets de l'enquête".

"La prévision requise dans certains domaines doit être combinée avec la souplesse dans d'autres, puisque l'une des justifications de l'étude de cas est précisément sa fonction exploratoire". Selon ce texte, une étude de cas serait particulièrement utile en combinaison avec les méthodes d'enquêtes et d'observation rapide. Tandis que les enquêtes permettront en général la définition des "moyennes", les études de cas porteront sur l'analyse détaillée des extrêmes -par exemple ceux qui ont adopté à 100 % les thèmes du projet, et ceux qui ne l'ont pas adopté du tout.

Tout en étant d'accord avec ce qu'en dit le texte de la Banque sur cette technique, il nous semble qu'un certain nombre de problèmes avec les études de cas n'ont pas réellement été posés. Par exemple, étant donné le caractère particulier et spécialisé de ces études, qui va les faire ? Il y aura certainement besoin de faire appel à des consultants extérieurs -universitaires, anthropologues, sociologues, etc. Quel sera le rapport personnel et professionnel entre ces consultants et le management ? Qui va déterminer les termes de référence ? Est-ce qu'elles peuvent être déterminées par la direction, sans risque d'un cloisonnement total de vision ?

Qui va décider si ces études auront lieu ? Le résultat de ces études a un caractère souvent très personnel et arrive souvent après un long délai, et peut facilement ne pas correspondre aux attentes des utilisateurs. Quel serait la réception probable de ces études si, en plus, elles contiennent de véritables critiques de fond ? Si, potentiellement, l'étude de cas est la méthode qui risque d'aller le plus loin dans le sens de l'évaluation du projet, elle semble être celle qui rencontre le plus d'obstacles à sa réalisation.

Cet ensemble de questions aurait pu, aussi bien, être posé pour les autres techniques de collecte, mais il semble particulièrement important dans le contexte des études de cas.

G- Synthèse des méthodes de collecte

Nous avons traité les quatre différentes méthodes de collecte susceptibles d'être considérées pour inclusion dans un travail de suivi-évaluation. La prochaine étape (§ IV) fera le point des textes des manuels sur les techniques de traitement des informations ainsi recueillies. On verra que la discussion de ces techniques de traitement a été autant dominée par les techniques de traitement "quantitatif", par des méthodes statistiques conventionnelles, que la discussion des méthodes de collecte a été dominée par les enquêtes. Ceci appelle deux questions.

D'abord, pourquoi cette concentration sur les techniques quantitatives ? Un suivi-évaluation devrait-il avoir cette orientation ? Comment gérer l'information qualitative ? Les manuels ne nous apportent pas une réponse adéquate à cette question.

Deuxièmement, comment justifier la concentration "quantitative" si la précision minimale garantie de ces données est très loin d'être assurée, et les sources des imprécisions très peu comprises (voir § C.5. ci-dessus).

Le problème de l'utilité des enregistrements finaux reçus est bien illustrée par le problème classique de la mesure des rendements dont la variabilité des observations reçues, sous des conditions plus ou moins contrôlées, a donné lieu à toute une littérature environnante -comment mesurer les rendements ? (voir Handbook ; BILLAZ, p. 69).

IV - TECHNIQUES D'ANALYSE ET INFORMATIQUE

Deux grandes catégories de techniques sont identifiées dans les textes : A- Techniques descriptives et B- Techniques d'explication ou de prévision.

En général, on trouve un traitement théorique des concepts pas toujours accompagné par des exemples. Ce qui suit est une liste à peu près exhaustive des différentes techniques traitées par les manuels dans les deux catégories notées.

A- Techniques descriptives

1- "Visuelles" : arrondi des chiffres, tableaux, graphiques, pourcentages, matrices descriptives ;

2- Coefficients statistiques standards d'un échantillon : tendance centrale (moyenne, médiane, etc.), mesures de variabilité (coefficient de variation, Gini, etc.) ;

3- L'utilisation des distributions standards (inférences pour la population en général) : loi du Chi-deux (χ^2), distributions de STUDENT (t) et FISHER (F).

B- Techniques d'explication

1- Analyse de variance ;

2- Régression ;

3- Séries dans le temps ;

4- Corrélation.

A l'exception de quelques lignes sur le traitement des questionnaires, la présentation de l'information et le contenu du rapport final dans le Handbook, on note une absence totale de techniques d'analyse d'informations qualitatives.

A- Techniques descriptives

En ce qui concerne les techniques visuelles, le Handbook note deux problèmes spécifiques :

1- le problème de la présentation d'informations en tableaux et particulièrement l'encombrement de tableaux ou dessins avec trop de détails (désir de simplification) ;

2- le problème des variables exclues dans le contexte d'une analyse visuelle par tableau d'un nombre restreint de variables.

Le Handbook donne des exemples où l'interprétation des chiffres dans un tableau peut être complètement inversée si une (troisième) variable est incorporée dans l'analyse.

Pour l'utilisation de distributions standards, tels que χ^2 , F, t, il est nécessaire, pour que les tests permettent de faire des inférences au niveau de la population en général, que les distributions sous-jacentes des variables (revenus, superficies, rendements, etc.) soient normales et la taille de l'échantillon assez grande (> 100).

Si ces conditions n'existent pas -et ceci est fort probable- dans le contexte où nous nous plaçons -ces tests classiques ne peuvent pas être appliqués. On se trouve dans un territoire inconnu, peu exploré par les statisticiens. Le manuel d'IILRI traite néanmoins un certain nombre de tests d'égalité entre populations échantillonnées, dans une situation où la distribution sous-jacente de la population est inconnue. Ces tests sont appelés "Distribution Free Tests". Ils sont : Sign Test, Wald Wolfowitz Test, the Mann - Whitney Test. Ces tests sont, en effet, d'un intérêt limité et l'hypothèse, par défaut, de quasi-normalité des distributeurs est souvent faite où l'on s'efforce à voir si l'échantillon reçu est assez près de la normale pour être traité ainsi (χ^2 test).

B- Techniques d'explication et de prévision

Les techniques d'explication cherchent à établir des liens d'association et, par implication, des liens de causalité entre des phénomènes empiriques observés par l'emploi de différentes techniques statistiques et économétriques. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le caractère contesté de ces méthodes (contestations en général ignorées dans les manuels). Les manuels semblent accepter ces techniques comme une arme utile dans un arsenal, capable de contribuer à une explication plus cohérente d'un phénomène, utile pour tester des hypothèses, et aussi comme outil pratique de prévision.

Le traitement de ces techniques complexes par le texte IILRI, est assez dense et demande beaucoup au lecteur. Nous rappelons le commentaire fait au début de la 2ème Partie que ce contenu a déjà fait l'objet d'innombrables textes spécialisés et que le contenu des manuels, en ce qui concerne par exemple, la corrélation, ou la régression, n'a ni le détail, ni le fondement théorique, ni les exemples empiriques que contiennent ces autres textes spécialisés. Le texte des manuels risque donc d'être d'une utilité limitée, tant pour les débutants que pour les professionnels plus rodés.

Quant aux applications possibles de l'utilisation de ces techniques sophistiquées, dans le contexte d'un projet de développement, l'exemple de la corrélation/régression donné par le texte IILRI est assez significatif. L'hypothèse que l'on veut confirmer dans l'exemple est que la valeur de la production agricole est une fonction positive de la superficie cultivée ! L'utilisation des techniques sophistiquées pour tester des hypothèses superficielles et banales est malheureusement assez souvent rencontrée ; elle peut être fortement encouragée par le développement de l'industrie de l'informatique.

Le Handbook traite, sur le contexte de ces techniques d'explication, le problème le plus sérieux qui est l'existence d'erreurs de mesure dans les données utilisées (voir § III, C.5.). Le problème est posé dans le contexte de l'analyse de régression. Les conclusions principales sont :

- 1- les valeurs des coefficients estimées ne sont que des approximations aux valeurs réelles, un ajustement s'impose ;
- 2- dans le contexte d'un modèle qui utilise des "ratio variables" tel que $\frac{Y}{Z} = a + bZ$,

où Z est mesuré avec un fort degré d'imprécision, non seulement la valeur calculée de b ($\hat{b}$) est inexacte, son signe peut-être inversé par rapport à son signe réel (la conclusion tient même si Y est mesuré sans erreur). L'existence d'erreurs de mesure compromet donc sérieusement l'utilisation de ces techniques d'analyse assez sophistiquées mais, selon le Handbook, elles restent "essentiels" pour le traitement d'informations par une cellule de suivi-évaluation.

C- L'informatique

Le traitement de l'information par des méthodes modernes d'informatique est un thème qui est peu traité dans les manuels mais dont l'importance ne peut être ignorée. Les micro-ordinateurs, avec des logiciels de plus en plus flexibles, fournissent des moyens techniques avancés et performants pour le traitement de la masse d'informations complexes fournie par un système de suivi et évaluation. Ces techniques devraient normalement permettre la gestion plus efficace de ces informations -moindre délai, meilleure présentation, élimination d'erreurs de calcul, etc. Le tout est d'arriver à intégrer cette technologie moderne dans le contexte réel du suivi.

Les conclusions que tire la Banque de ses propres expériences de l'utilisation de cette technologie moderne, sont néanmoins assez nuancées. Elle note qu'en effet, l'utilisation de l'ordinateur est souvent associée à des délais plus longs, et non le contraire. Le temps prévu pour le traitement de l'information est souvent trop court et finalement il n'y a pas que des méthodes informatiques pour gérer l'information recueillie. Il est clair, pourtant, que l'évolution rapide de la technologie dans le sens d'une plus grande flexibilité et d'un accès plus facile par l'utilisateur lui-même (sans passer par des hiérarchies de spécialistes informaticiens), va jouer dans le sens de sa plus grande application à tous les niveaux du travail d'un suivi-évaluation.

CONCLUSION GENERALE

La première partie a traité, à partir d'une prise de vue d'un échantillon particulier de textes sur le suivi-évaluation, un certain nombre de questions méthodologiques ou de fond. La conclusion principale que nous avons tirée était qu'il y avait plusieurs sortes de travail comprises sous le titre général "Suivi-Evaluation". Ces différentes sortes de travaux se distinguent, les uns des autres, du point de vue des définitions et des hypothèses adoptées, de l'information recueillie, et des techniques utilisées.

La deuxième partie était consacrée à la discussion d'une grande variété de questions "techniques" en passant par les problèmes d'organisation, les techniques de collecte et de traitement de l'information. La

taille réduite de l'échantillon sur lequel la discussion s'appuie ne permet aucune généralisation. On peut dire, par contre, que le contenu des trois textes sur les questions techniques a un caractère plus homogène par rapport au contenu méthodologique. Il semblerait qu'il existe un consensus beaucoup plus clair sur les différentes façons de procéder à la collecte ou au traitement d'information que sur les questions de fond : quelles hypothèses tester ou quelle approche générale adopter ?

BIBLIOGRAPHIE
MANUELS ET TRAVAUX METHODOLOGIQUES
SUR LE SUIVI-EVALUATION

A - ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- (1) WORLD BANK Guidelines for the design of monitoring and evaluation systems for agriculture and rural development projects.
Washington, World Bank, oct. 1981.
- (2) WORLD BANK A handbook on monitoring and evaluation of agriculture and rural development projects.
Washington, World Bank, 1981.
- (3) WORLD BANK Measuring project impact : monitoring and evaluation in the PIDER rural development project - Mexico
World Bank staff working paper n° 332, Washington, June 1979.
- (4) WORLD BANK Monitoring and evaluation for agriculture projects in West Africa
S. Williams, Mimeo, Aug. 1981.
- (5) WORLD BANK Monitoring rural development in East Asia
World Bank staff working paper n° 439, Washington.
- (6) WORLD BANK L'organisation des projets de développement rural. Un essai de synthèse
W.E. Smith, World Bank, mars 1980.
- (7) F.A.O. Systèmes de suivi pour le développement agricole
F.A.O., Rome, 1980.
- (8) F.I.D.A. Directives opérationnelles en matière de surveillance et d'évaluation
Décembre 1979.
- (9) IMBODEN, N. Gestion de l'information destinée aux projets de développement rural
O.C.D.E., Centre de Développement, Paris, 1980.

B - ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES

MINISTERE DE LA COOPERATION République Française	Guide des enquêtes statistiques pour le suivi des opérations de développement rural Paris, Janvier 1982.
--	--

C - ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

- | | |
|---------------------------------------|---|
| (1) S.F.E.R. | La mesure et l'évaluation des changements. |
| (2) R. BILLAZ /
GERDAT | Evaluation et expérimentation : deux fonctions
indissociables -ensemble elles constituent le
"maillon manquant" : la recherche en milieu
rural au service du développement
GERDAT. |
| (3) S.F.E.R. /
de la TAILLE, M. | Evaluation de projets et politiques de dévelop-
pement
Paris, Septembre 1981. |
| (4) BLACK-MICHAUD,
Andrée et Jacob | Projet rural de Sedhiou, rapport de mission
d'évaluation
SOMIVAC, Ziguinchor, Rép. du Sénégal, Mai 1979. |
| (5) I.R.A.M. | Le suivi-évaluation dans les projets de Dosso
et Maradi (Niger), Par M. DUFUMIER et D. GENTIL
Paris, Juin 1981. |
| (6) AMIRA /
GENTIL, D. | Note sur le suivi-évaluation
Paris, Mimeo, Nov. 1981. |
| (7) I.A.S.E.R. | Evaluation of the Southern Highlands rural
development project. First round, Port Moresby,
Papua New Guinea
July, 1981. |
| (8) BILLAZ, R. | Méthodes d'enquêtes en milieu rural sahélien
A paraître chez PUF (Collection Techniques Vivantes) |
| (9) I.L.R.I. | (International Institute for Land Reclamation
and Improvement)
Socio-economic evaluation of agricultural deve-
lopment, Guidelines for data gathering, proces-
sing and analysis
(Mimeo) - Wageningen, The Netherlands, Dec. 1980. |

CLES UTILISEES POUR LES SOURCES

1. GL GUIDELINES de la Banque Mondiale
2. HB HANDBOOK de la Banque Mondiale
3. WWB Article de synthèse de Williams, de la Banque Mondiale
4. SFER Société Française d'Economie Rurale : La mesure et l'évaluation des changements
5. NDG Note de Dominique Gentil, pour A.M.I.R.A., nov. 1981
6. D/G Le suivi-évaluation dans les projets de Dosso et Maradi, par Dufumier et Gentil, I.R.A.M.
7. BILLAZ Article "Evaluation et expérimentation", GERDAT.
8. OCDE Texte de Imboden N. "Gestion de l'information"
9. FIDA Directives opérationnelles du FIDA (Fond International de Développement Agricole)
10. KLCONF Conférence de Kuala-Lumpur sur le suivi-évaluation. World Bank Staff Working Papers n° 439, oct. 1980

ANNEXE 1

CRILLE DE DEFINITIONS

Source (voir les clés pp. suivantes)	Suivi/Monitoring	Evaluation	Suivi-Evaluation	Evaluation en cours (ongoing evaluation)
GL	Fourniture d'informations à la Direction du Projet pour évaluer l'avancement de la mise en oeuvre et s'assurer qu'elle se fait selon le programme fixé.	Evaluation de la totalité des effets, à la fois voulus ou non, et de leur impact. Indique si les objectifs du projet établis en termes d'outputs attendus, d'effets et d'impact sont ou seront atteints.		Etudes visant la remise en cause des hypothèses et prémisses à partir desquelles le projet a été établi (en fonction des réactions des bénéficiaires).
HB	Une partie essentielle d'une bonne gestion. Une partie intégrante de la gestion quotidienne. Une activité interne au projet. Evalue si les <u>inputs</u> du projet sont livrés, ou utilisés comme prévu, et ont les effets primaires attendus.	Implique des comparaisons exigeant des informations sur le "hors projet" (périodes, zones, populations).		Comme pour GL
WVB		Une évaluation des résultats du projet : ses buts ont-ils été atteints ? Le changement recherché dans le comportement des paysans a-t-il persisté après la période d'exécution ?		
SFER		Y-a-t-il l'amorce d'un processus d'accumulation des ressources (physiques, biologiques humaines, sociales et financières) ? L'évaluation porte sur l'ensemble du système agricole concerné par le projet - technique, agro-écologique, socio-économique.		

Source	Suivi/Monitoring	Evaluation	Suivi-Evaluation	Evaluation en cours (ongoing evaluation)
NDG	Le suivi s'intéresse aux différentes interventions du projet et à ses résultats...il doit comprendre des indicateurs simples (de réalisation, d'efficacité, d'impact, de réactions des paysans, de coût)	L'évaluation doit permettre de comprendre les différents effets du projet dans le monde paysan, à la fois ceux qui sont souhaités (c'est-à-dire les objectifs) mais aussi les autres effets	Outil de pilotage permettant d'identifier les causes expliquant les réactions des divers groupes paysans	
D/G	Le dispositif de suivi doit permettre d'analyser la réalisation par rapport à sa programmation et d'en mesurer les résultats et l'impact. On suit l'action du côté cadre	Le dispositif d'évaluation doit comprendre les effets du projet en se plaçant du côté des paysans	La lanterne de la vulgarisation	
BILLAZ	Une activité de suivi décrit, qualifie et mesure les résultats de fonctionnement (mode d'utilisation des ressources au cours d'un cycle biologique et/ou économique	Une activité d'évaluation... juge le fonctionnement en terme de reproduction des ressources (c'est-à-dire leur évaluation à travers le cycle production/échanges)		
OCDE	"La collecte permanente des informations sur les "inputs", les "outputs" et les effets des projets	L'analyse... sur les effets et les incidences sur le développement (évaluation a posteriori)		Une analyse sur les "outputs", ses résultats et ses incidences sur le développement
FIDA	Surveillance : la collecte en temps voulu d'informations sur les intrants et les effets immédiats... et sur les conditions et les activités complémentaires qui sont déterminantes pour la réalisation des objectifs du projet	L'analyse des informations recueillies au cours de la surveillance afin de déterminer dans quelle mesure et avec quelle efficacité un projet fournit les effets immédiats prévus et peut ainsi exercer l'impact souhaité		L'analyse continue des résultats immédiats, des effets et de l'impact du projet au cours de son exécution "partielle". "Un caractère provisoire". Fournit une justification aux responsables pour une modification des choix, des objectifs, des arrangements institutionnels, des flux de ressources

Source	Suivi/Monitoring	Evaluation	Suivi-Evaluation	Evaluation en cours (ongoing evaluation)
FAO	Synonyme de contrôle, pilotage. Alimente une évaluation permanente. Un processus bouclé permettant la redéfinition des objectifs. Un concept assez large, intéressant la gestion interne, la conjoncture, l'efficacité du projet, des impacts, des effets			
KLCONF	"Outil pour les gestionnaires" afin de les aider à une exécution "en douceur" et en réduisant "les goulots d'étranglement".	Méthodes pour enregistrer les leçons tirées des expériences. Déterminer quels sont les bénéfices des actions et qui les perçoit	A la fois le suivi et l'évaluation devraient relever d'une vision technique ou économique assez large, et rendre compte des réactions des bénéficiaires du projet devant les inputs et des activités du projet	

ANNEXE II - LA SEQUENCE CLASSIQUE DE RESULTATS

GRILLE DE DEFINITIONS

	INPUTS/INTRANTS	OUTPUTS	EFFETS	IMPACT	OBJECTIFS
GL	Par exemple un système d'irrigation, une clinique, du conseil aux bénéficiaires, fournitures d'engrais, de l'eau, crédits...	Production des bénéficiaires: production agricole, "savoir-faire", utilisation des facilités (santé)	Au niveau de la population "cible"-changements des niveaux de revenus, dépenses, amélioration de l'état de santé, augmentation du taux d'alphabétisation	Au niveau de la communauté meilleure qualité et variété de vie	Mélangés avec les inputs outputs, etc...
HB	Comme pour GL	Comme pour GL	Comme pour GL	Distinct des effets selon 3 dimensions : la durée, l'échelle, la perspective. Les effets s'appliquent aux bénéficiaires directs, plus tôt, et sont liés à des aspects spécifiques de l'activité rurale. L'impact mesure l'effet final et total prenant en compte les effets directs et indirects et englobant la diffusion et l'imitation que ces changements produisent dans la communauté. "Difficiles à mesurer". "Mal aisément attribuables aux impulsions du projet". "Souvent obscurcis par des phénomènes échappant à la direction/gestion du projet"	

D/G

- le rendement paysan
- la production paysanne

Distinguer les effets :

1. vœux
2. secondaires (sur l'éco-système, l'exode rural, l'inflation des circuits traditionnels)

Les effets voulus, c'est-à-dire les objectifs

INPUTS/INTRANTS	OUTPUTS	EFFETS	IMPACT	OBJECTIFS
FIDA Le capital, la technologie et autres services d'assistance	(Appelé "Produits Directs") Le produit découlant directement des activités du projet (forage et puits tubulaires, irrigation, fournitures de personnel, production de matériel agricole)	Ceux qui découlent de l'utilisation des produits directs, (ex. l'amélioration des rendements, augmentation de l'utilisation des engrais). On peut assimiler en gros les effets aux objectifs immédiats du projet	Les changements découlant directement et indirectement du projet dans le niveau de vie effectif des bénéficiaires (ex. augmentation des revenus, taux d'alphabétisation, état nutritionnel)	"L'ensemble des objectifs assignés à un projet ne représente qu'une des stratégies possibles dont l'échec devrait induire... la mise en place de stratégies de rechange" Inserés entre "cibles" du projet et "but" dans une "matrice d'un cadre logique"
FAO	3 sortes :	1. Effets recherchés (équivalents aux objectifs) 2. Prévisibles 3. Non attendus "Les indicateurs d'effets s'attachent à décrire plus largement les conséquences d'une action sur l'environnement dans son ensemble". L'analyse a priori des effets devrait recenser les objectifs c'est-à-dire les effets que l'on recherche"	(Pour OCDE, le "but") L'incidence des effets... sur le niveau de vie ou sur la capacité de développement autonome de la population concernée (ex. un état sanitaire amélioré)	OCDE
Tous les moyens et toutes les actions prévues par le projet en vue d'atteindre les objectifs de celui-ci (ex. le financement, le personnel, l'aide technique)	Les résultats matériels des activités menées (ex. la longueur des canaux d'irrigation creusés, l'organisation d'un service de vulgarisation, d'un réseau de commercialisation)	La contribution apportée par l'utilisation accrue des out-puts à la solution du problème spécifique qui justifiait la mise en oeuvre du projet (ex. une production augmentée, des prix agricoles plus élevés à la production, la réduction de la mortalité infantile)	(Pour OCDE, le "but") L'incidence des effets... sur le niveau de vie ou sur la capacité de développement autonome de la population concernée (ex. un état sanitaire amélioré)	OCDE

Septembre 1983

G R O U P E A M I R A

*Amélioration des Méthodes d'Investigation en Milieux
Informels et Ruraux d'Afrique, Asie et Amérique Latine*

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU GROUPE
--

Adresse Postale : Groupe A.M.I.R.A.
I.N.S.E.E. - Bureau 425
18, bd Adolphe Pinard
75675 PARIS Cedex 14
FRANCE

Téléphone : (1) 540 - 13 - 50 ou 540 - 03 - 51

--- ---

I - OBJECTIF

Créé en 1975, AMIRA est un groupe (et plus largement un réseau) informel. Son objectif est de promouvoir recherches et débats scientifiques interdisciplinaires et interfonctionnels (praticiens, chercheurs, enseignants) pour améliorer les méthodes d'investigation en référence aux politiques de développement. Y participent des personnes de tous pays ayant une expérience professionnelle de ces problèmes.

Plus concrètement, les questions que nous nous posons peuvent être ainsi résumées :

- A quelles théories et politiques de développement se référer, quelles informations recueillir, pour quelles utilisations, quels objectifs, quels acteurs ?

- Comment recueillir l'information (auprès de qui, par qui, par quelles méthodes) ?

- Comment et avec qui la traiter, l'analyser, l'utiliser pour préparer, suivre, évaluer politiques et projets de développement (lesquels méritent cette appellation) ?

Le Groupe AMIRA ne peut réaliser une recherche vivante que si la réflexion théorique est constamment enrichie et réorientée par la pratique. Cette confrontation de la théorie et de la pratique, ce souci de l'application se manifestent de plusieurs façons, notamment :

- participation des correspondants AMIRA à des actions concrètes : enquêtes statistiques, élaboration et suivi de projets de développement, planification, etc. permettant l'expérimentation des méthodes proposées (améliorations ou innovations) ;

- utilisation des travaux AMIRA dans des actions de formation professionnelle (de statisticiens, responsables, et techniciens du développement, ...).

II - DOMAINE D'ETUDE

Au début d'AMIRA, le seul milieu rural africain. Mais la nécessité de prendre en compte les relations villes - campagne, agriculture - industrie, ... et les dimensions internationales des problèmes a toujours été clairement perçue, sinon suffisamment traitée. Depuis, plusieurs correspondants ont pratiqué et réfléchi sur les méthodes d'enquête en milieu informel urbain ; d'autres travaillent sur les problèmes d'Amérique Latine ou d'Asie.

III - PLATEFORME D'ORIENTATION

Il n'y a pas à proprement parler de doctrine AMIRA. Le Groupe est assez largement ouvert à des analyses et des propositions divergentes, voire contradictoires. Quelques orientations générales semblent cependant avoir réalisé un très large consensus. Elles correspondent aux propositions suivantes :

- L'originalité du Groupe AMIRA est de centrer sa démarche sur le rôle de l'information et des méthodes d'investigation en milieu rural et informel urbain, tout en s'efforçant d'ancrer dialectiquement une pratique opératoire dans une réflexion théorique sans cesse approfondie et menée selon une approche pluridisciplinaire.

- L'information n'est pas neutre : les méthodes de collecte, d'analyse et d'utilisation de l'information sont historiquement en interdépendance avec des analyses théoriques (politiques, socio-économiques, techniques, ...) et avec leur utilisation dans une pratique sociale.

- Les conceptions technicistes, sectorielles, productivistes, unidimensionnelles du développement doivent être rejetées. Il convient donc de montrer les limites des méthodes de traitement de l'information qui en découlent : elles ne peuvent notamment pas rendre compte de la dynamique des systèmes sociaux. Il est nécessaire de prendre en compte la diversité des acteurs et des milieux, des niveaux de décision, des classes et catégories sociales ; d'analyser la division sociale du travail, les processus de différenciation sociale, l'évolution des logiques de comportement. Il convient donc de promouvoir et d'utiliser les recherches dans ces domaines.

- Les méthodes d'investigation proposées doivent s'intégrer à la mise en oeuvre d'un développement conçu et réalisé pour et avec l'ensemble de la population, et non pour des catégories sociales privilégiées. Elles impliquent donc la promotion de rapports permettant ce type de développement, entre tous les acteurs concernés : paysans, responsables politiques, chefs de projets, planificateurs, statisticiens, chercheurs, ... La recherche méthodologique en cette matière doit être responsable, c'est-à-dire fondée sur une pratique sociale et sur l'expérimentation, et non s'adresser au seul public des chercheurs et experts.

- Il faut également s'efforcer de dépasser les cloisonnements thématiques et disciplinaires, qui interdisent une compréhension globale des problèmes : il faut donc promouvoir un dialogue et une collaboration interdisciplinaires, autant que possible internationaux.

- Il s'agit donc d'un effort indispensable d'intégration, ou à tout le moins d'articulation, devant déboucher sur des méthodes d'investigation nouvelles, diversifiées, complémentaires, adaptées à divers objectifs et échelles de contraintes (locales, nationales, internationales).

Ces quelques orientations bien générales ne sont évidemment pas à prendre ou à laisser ; elles nécessitent pour le moins d'être précisées. Elles n'en constituent pas moins une plate-forme permettant à chacun de se situer par rapport à AMIRA.

IV - STRUCTURES DE FONCTIONNEMENT

AMIRA reste un groupe informel. Le Groupe a fonctionné au départ sur la base de quelques personnes (travaillant surtout à l'INSEE, à l'ORSTOM et au Ministère français de la Coopération et du Développement). Ce collectif initial s'est progressivement modifié et étendu à une cinquantaine de personnes, dont beaucoup travaillent dans d'autres organismes où sont indépendants.

L'instance décisionnelle est l'Assemblée Générale, qui comprend tous les auteurs de notes de travail publiées sous numérotation et référence AMIRA. L'A.G. comprend en outre quelques personnes ayant activement participé aux activités récentes (notamment groupes de travail) et qui se sont engagées à continuer dans l'année à venir. Elle se réunit environ une fois par an. Un "Comité Permanent" de 16 membres, élu par l'A.G., se réunit environ une fois par trimestre pour préciser les orientations.

L'instance exécutive est le "Secrétariat Exécutif", choisi par le Comité Permanent, animant la mise en pratique des orientations définies par l'A.G. et le C.P., et leur rendant compte des décisions ponctuelles ou urgentes qu'il a été amené à prendre. Il est actuellement composé de Gérard WINTER (Président du C.P.), René HALLU (Secrétaire Général), Jacques CHARMES, Philippe COUTY, Danielle RAYSSIGUIER et Pierre VERNEUIL (Secrétaires Scientifiques).

Le réseau de correspondants du Groupe AMIRA, destinataires réguliers des notes de travail et publications, comporte actuellement (septembre 1983) une quarantaine de centres de documentation et environ 300 personnes, dont 105 en Afrique et une vingtaine en Amérique Latine et en Asie.

V - MOYENS DE TRAVAIL

Ils ont été jusqu'à présent mis à disposition d'AMIRA par des organismes français : l'INSEE (Secrétariat, impression, diffusion, locaux, temps de recherche), l'ORSTOM (temps de recherche), et le Ministère de la Coopération et du Développement (financement d'une partie des recherches et publications).

Soulignons :

a) que les moyens actuellement disponibles restent limités et ne permettent pas une augmentation importante du niveau d'activité du Secrétariat AMIRA ;

b) que ces moyens ont été accordés jusqu'à présent sans ingérence d'aucune Institution dans les travaux ni dans l'organisation du Groupe AMIRA.

VI - LES TRAVAUX REALISES

A partir d'une réflexion sur les relations entre méthodes, politiques et théories du développement, et sur la base des résultats des recherches en sciences sociales effectuées en milieu rural africain depuis une vingtaine d'années, les thèmes suivants ont été abordés :

1- Réflexion sur l'évolution des sociétés dites "en voie de développement" : ébauche d'une théorie de la "transition" et définition et mesure d'indicateurs d'évolution des milieux ruraux (indicateurs de transition) ;

2- Evaluation des méthodes habituellement utilisées dans :

- . les enquêtes statistiques,
- . la planification,
- . les évaluations de projets ;

3- Recherche d'éléments devant servir à la construction d'un cadre intégrateur pour les disciplines, les méthodes, les actions :

- . mise au point de fichiers de villages,
- . prise en compte des différents niveaux de décision (analyse "pluridimensionnelle"),
- . recours à l'analyse de système dynamique,
- . élaboration de classifications caractérisant les groupes sociaux et les espaces ruraux.

Une première synthèse des réflexions et des propositions du Groupe a été le sujet de 3 journées de travail organisées en septembre 1978.

Le bilan général, paru en juin 1978, présente les travaux et les propositions faits dans le cadre d'AMIRA. Ce bilan s'ordonne autour de la présentation d'un cadre cohérent et finalisé d'investigations, celles-ci étant différenciées selon les niveaux de décision concernés et selon les méthodes d'enquêtes utilisées. Les autres volumes décrivent, ou décriront, plus particulièrement certains instruments ou certaines méthodes pour lesquels il est proposé des améliorations, ou qui constituent des innovations : fichier de villages, méthodes d'évaluation des projets, enquêtes statistiques auprès des ménages, etc.

Les travaux du Groupe AMIRA ont servi de fil directeur à un colloque organisé par l'AFIRD et le Groupe AMIRA en janvier 1979 et qui a réuni près de 120 chercheurs, universitaires et experts pendant trois jours à Paris sur le thème suivant : "Les méthodes d'évaluation des transformations induites par les projets de développement dans les sociétés rurales africaines".

Un Etat des Travaux du groupe de travail sur les "Indicateurs de Transition" a servi de base à un colloque sur ce thème, réuni en septembre 1981 à Grigny. Ce document et le compte-rendu de sa discussion ont été publiés fin 1982.

VII - GROUPES DE TRAVAIL ACTUELS

Plusieurs groupes de travail initiés ou soutenus par le Groupe AMIRA fonctionnent actuellement sur Paris. Les thèmes et animateurs principaux en sont les suivants :

- | | |
|--|---------------------------|
| - Suivi - Evaluation de Projets | D. GENTIL (IRAM) |
| | M. DUFUMIER (INA - PG) |
| - Commission Formation | L. DIOP (CESD) |
| - Secteur non structuré | J. CHARMES (ORSTOM) |
| - Enquêtes Légères | P. THENEVIN (Indépendant) |
| | G. WINTER (IIAP) |
| | Ph. COUTY (ORSTOM) |
| - Participation des Populations
(Méthodes pour un développement autocentré,
intégré, participatif) | P. VERNEUIL (INSEE) |

D'autres groupes sont en préparation :

- | | |
|----------------------------|-----|
| - Classifications Sociales | ... |
| - Sociétés Pastorales | ... |

Les correspondants souhaitant participer activement (même par correspondance) à tel ou tel groupe de travail, peuvent le signaler au Secrétariat AMIRA qui transmettra.

Mais d'autres groupes de travail sur les mêmes thèmes ou sur d'autres thèmes peuvent être organisés à l'initiative de tout correspondant AMIRA, en n'importe quelle région ou pays. S'il s'agit bien d'un thème correspondant aux objectifs du Groupe AMIRA, le Secrétariat transmettra aux correspondants disposés à animer un groupe de travail les noms et adresses de ceux qui auront signalé dans le questionnaire leur souhait de participer à un groupe de travail sur ce thème.

Par principe, chaque groupe de travail restera entièrement autonome quant à sa composition, ses méthodes de travail, son financement (s'il y a lieu) ... Le Secrétariat AMIRA comme le Comité Permanent n'auraient d'ailleurs pas les moyens (en temps, en personnel, en matériel ou en financement) d'assurer aide et suivi des groupes.

Cependant, outre la mise en relation des personnes intéressées par le même thème, le Secrétariat et le Comité Permanent feront leur possible pour aider, dans la mesure de leurs moyens ou de leur influence, à la résolution de certains problèmes des groupes de travail. Ce pourra, par exemple, être le cas pour l'organisation d'une journée de discussion scientifique ou pour la publication de certains textes préparés par le groupe de travail.

Le corollaire de l'autonomie des groupes est qu'ils ne pourront utiliser le sigle AMIRA qu'avec l'accord du Comité Permanent et dans des conditions à préciser avec le Secrétariat Exécutif.

VIII - PUBLICATIONS

Les textes AMIRA sont diffusés sous cinq formes :

- Les notes de travail avec référence et numérotation AMIRA. Il s'agit de textes proposés pour diffusion à l'ensemble des correspondants AMIRA (et en principe à eux seuls) par un correspondant ou un groupe de travail. Ne sont diffusés que les textes retenus par un comité de lecture, constitué pour chaque texte à l'initiative du Secrétariat Exécutif ou du Comité Permanent. Le critère principal de référence du comité de lecture est que le texte doit présenter des expériences ou analyses comportant des innovations méthodologiques. Les autres critères sont un minimum de clarté et une forme acceptable. Ces textes n'engagent que leurs auteurs, même si la panoplie des textes présentés donne l'idée d'un ensemble relativement cohérent d'analyses et de propositions.

- Les brochures (couverture verte) regroupent en général plusieurs notes de travail traitant du même thème. Cette série peut aussi accueillir directement des études plus importantes réalisées par des groupes de travail.

- La série : "Textes provisoires" à diffusion restreinte aux seuls correspondants ayant manifesté leur intérêt pour le thème traité : ces textes peuvent ultérieurement paraître dans les séries brochures ou publications.

- Les publications, textes de synthèse ou thématiques, plus élaborés et plus cohérents. Leur réalisation nécessite, en général, un financement ad hoc.

- Le Bulletin Analytique de Documentation AMIRA, en principe trimestriel, constitué de notes de lecture préparées par l'ensemble des correspondants et destinataires des textes AMIRA, annexées de mots-clés retenus à l'aide du Thésaurus AMIRA.

G R O U P E A M I R A

*Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieux
Informels et Ruraux d'Afrique, Asie et Amérique Latine*

LISTE DES DOCUMENTS DIFFUSES

- I Brochures
- II Publications
- III Bulletin Analytique de Documentation (B.A.D.)
- IV Notes de travail (multigraphiées).

Ces documents ne sont actuellement diffusés qu'à titre gratuit et uniquement :

- 1- aux personnes ayant une expérience professionnelle des questions traitées par le Groupe AMIRA et acceptant, comme contribution minimale, de rédiger :
 - . une note de lecture par an pour le B.A.D. ;
 - . un commentaire, même bref, de chaque note de travail reçue lorsqu'elle traite de problèmes qu'ils connaissent.
- 2- à certains centres de documentation, à leur demande et contre envoi régulier de leurs propres publications au Secrétariat AMIRA. Toutefois, les centres ne reçoivent pas les notes provisoires multigraphiées.

Secrétariat A.M.I.R.A.
I.N.S.E.E. - Bureau 425
18, bd Adolphe Pinard
75675 PARIS Cedex 14

Tél. : 540 - 13 - 50 ou 540 - 03 - 51

I - BROCHURES

Chaque brochure est constituée d'une ou plusieurs notes de travail, regroupées par grands thèmes. La référence d'une brochure est la liste (soulignée) des numéros des notes incluses.

Brochure n°s 1 - 13 - 14 - 15 : La Problématique de la Transition et ses déterminations du point de vue des théories, des politiques et des planifications de développement 182 p.
Fév. 83 CHARMES

(Notes écrites entre octobre 1974 et avril 1976, réédition modifiée en 1981)

Brochure n°s 2 - 4 - 8 - 18 : Planification, Investigation et Pratique du Développement

2	Avril 75	WINTER	Le point de vue d'un planificateur sur le problème de l'amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain.	24 p.
4	Mai 75	ANCEY	Réflexions autour d'un document : "Méthodologie de la Planification. L'expérience de la Côte d'Ivoire", par J.L. FYOT.	8 p.
8	Juil. 75	ANCEY	Réflexions autour d'un document : "L'étude régionale de Bouaké", 1962-64.	12 p.
18	Avril 78	THENEVIN	L'investigation en milieu rural et la pratique du développement. Cadre d'intégration et approche systémique.	63 p.

Brochure n°s 3 - 5 - 6 - 9 - 26 : Le choix d'une unité

3	Avril - Nov. 75	ANCEY	Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain.	30 p.
5	Juin 75	HALLU	Résumé de document : "Les unités économiques en pays Serer" (Sénégal), par J.M. GASTELLU.	14 p.
6	Juin 75	HALLU	Réflexions autour d'un document : "Les unités économiques en pays Serer", par J.M. GASTELLU.	8 p.
9	Juil. 75	ANCEY	La société Serer, ou défense et illustration. d'une méthode d'analyse.	24 p.
26	Déc. 78	GASTELLU	... Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?	22 p.

Brochure n°s 10 - 11 - 12 - 19 - 25 : Bilan critique et premières propositions

10	Août 75	VERNEUIL	Note pour un bilan critique de l'enquête expérimentale Sénégal 1974-75.	12 p.
11	Oct. 75	ANCEY	Les notions d'activités et d'actifs à l'intérieur d'une exploitation agricole.	15 p.
12	Nov. 75	ANCEY	Une nouvelle approche des budgets familiaux en Afrique. L'analyse matricielle.	20 p.
19	Janv. 78	HALLU	Bilan et limites des enquêtes statistiques à objectifs macroéconomiques réalisées en Afrique francophone entre 1955 et 1970 (Nécessité de nouveaux types d'enquêtes ménages en appui aux actions et politiques de développement en milieu rural africain).	72 p.
25	Oct. 78	SCHWARTZ J.	Le retard dans la production des résultats d'enquête statistique. Analyse d'un contre-exemple : l'enquête urbaine Kigali 1977.	9 p.

Brochure n° 20

20	Fév. 78	SURGERS VERNEUIL	La pratique des enquêtes statistiques auprès des ménages.	100 p.
----	---------	---------------------	---	--------

Brochure n°s 21 - 24 : Système d'enquêtes

21	Avril 78	WINTER	Réflexion sur les enquêtes ménages à fins multiples dans les pays en voie de développement.	5 p.
24	Juin 78	VERNEUIL WINTER	Comment élaborer un système d'enquêtes intégrées (définition d'une méthode et d'un programme d'enquêtes interdépendantes, légères et permanentes à partir d'objectifs précis de politique économique).	97 p.

Brochure n°s 28 - 29 : De l'observation à la généralisation

28	Déc. 79	COUTY	Des éléments aux systèmes. Réflexions les procédés de généralisation dans les enquêtes de niveau de vie en Afrique.	43 p.
29	Juin 80	COUTY HALLAIRE	De la carte aux systèmes. Les études agraires de l'ORSTOM au Sud du Sahara (1960-1980).	123 p.

Brochure n° 30 :

30	Déc. 80	THENEVIN	Planification intégrée et système d'informations.	81 p.
----	---------	----------	---	-------

Brochure n° 31

31	Avril 81	COUTY PONTIE ROBINEAU	Communautés rurales, groupes ethniques et dynamismes sociaux. Un thème de recherche de l'ORSTOM - Afrique 1964 - 1972.	79 p.
----	----------	-----------------------------	---	-------

Brochure n° 36

36	Mai 82	COUTY LERICOLLAIS	Vers une méthode pratique d'analyse régionale. Le cas de la vallée du Sénégal (1957-80).	115 p.
----	--------	----------------------	--	--------

Brochure n° 37

37	Sept. 82	CHARMES	L'évaluation du secteur non structuré. Méthodes - Résultats - Analyse. L'exemple de la Tunisie.	210 p.
----	----------	---------	---	--------

Brochure n°s 38 - 39 - 40 - 41 - 42 : L'expérience des projets, les résultats de l'histoire

38	Sept. 81	de la TAILLE	Evaluation des projets et politiques de développement	13 p.
39	Sept. 81	BILLAZ	La recherche en milieu rural au service du développement.	14 p.
40	Juil. 81	DUFUMIER GENTIL	Le suivi-évaluation dans les projets de vulgarisation agricole.	12 p.
41	1981	GRIFFON	Eléments pour une lecture des projets de développement rural de la vallée du Sénégal.	32 p.
42	Sept. 82	BOUTRAIS	Une histoire régionale de développement rural : le Nord du Cameroun.	64 p.

Brochure n° 43

43	Juin-Nov. 1983	COUTY WINTER	Qualitatif et quantitatif : deux méthodes d'investigation complémentaires Réflexions à partir des recherches de l'ORSTOM en milieu rural africain	78 p.
----	----------------	-----------------	--	-------

Brochure n° 44

44	Avril 84	GENTIL DUFUMIER	Le suivi-évaluation dans les projets de développement rural. Orientations méthodologiques	
		Mc RAE	Synthèse des manuels sur le suivi-évaluation	174 p.

II - PUBLICATIONS

Les publications AMIRA qui suivent ont été éditées par l'A.F.I.R.D.
(Association Française des Instituts de Recherche pour le Développement) :

Février 1978	BARRES BILLAZ DUFUMIER GENTIL	Méthode d'Evaluation des Projets (Analyse du milieu rural avant, pendant et après une opération de développement).	106 p.
Septembre 1978	SURGERS WINTER	Bilan des travaux effectués par le Groupe AMIRA de sa création à la mi-78 (2e édition corrigée Décembre 1979).	80 p.
Septembre 1978	GASSE	Les fichiers de villages : problématique générale et expérience gabonaise (initialement note de travail n° 23).	96 p.
Décembre 1979	AMIRA	Appraisal on the work of the group from its creation until the end of may 1978 (english version).	86 p.
Janvier 1979	Divers auteurs	Colloque 10-12 janvier 1979. Evaluation du développement rural et méthodes d'investigation. Annexes : Les Communications reçues.	123 p.
Janvier 1983	Divers auteurs	Etat des travaux sur les Indicateurs de Transition.	

III - BULLETIN ANALYTIQUE DE DOCUMENTATION

Juillet 1980	BICHET RAYSSIGUIER	Thésaurus du Fonds Documentaire AMIRA	43 p.
Mars 1981		B.A.D. n° 0	24 p.
Juin 1981		B.A.D. n° 1	39 p.
Décembre 1981		B.A.D. n° 2	39 p.
Octobre 1982		B.A.D. n° 3	37 p.
Mars 1984		B.A.D. n° 4	41 p.

IV - NOTES DE TRAVAIL

Ne sont répertoriées ici que les notes de travail non encore diffusées sous forme de brochures ou de publications.

7	Mai 75	ANCEY	Réflexions autour d'un document : "Connaissance du milieu et vulgarisation agricole. Le cas de l'opération Centre-Mossi", par J. MESNIL.	10 p.
16	Juin 76	ANCEY	L'analyse du milieu humain dans les projets d'opérations agricoles. Critique des critères d'évaluation. Réflexions à partir d'un cas.	26 p.
17	Déc. 76	GASSE	L'opération fichier de villages en République Gabonaise. Situation à la fin de l'année 1976.	18 p.
22	Avril 78	VERNEUIL	Comment orienter l'investigation en milieu rural africain à partir de la relation entre échange inégal, développement inégal et transfert de valeur.	31 p.
27	Nov. 79	VERNEUIL	Eléments pour une classification des non-salariés de la petite production en Afrique de l'Ouest et du Centre.	54 p.
32	Juin 81	COUTY	Le Temps, l'Histoire et le Planificateur.	12 p.
33	Nov. 81	VERNEUIL	Les enquêtes "Budget - Consommation" auprès des ménages.	45 p.
34	Avril 81	WAAST	Introduction à une discussion à propos du livre : "La Distinction, critique sociale du jugement", de P. BOURDIEU.	23 p.
35	Déc. 81	BARIS COUTY	Prix, Marchés et Circuits Commerciaux Africains. Quelques propositions pour l'étude de la commercialisation des produits agricoles en Afrique.	52 p.